L'unité

N° 160 - 4 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 30 mai 1975

UNE VERITE A PARIS UNE AUTRE A LISBONNE?

Il n'est pas étonnant que la rencontre des partis socialistes de l'Europe du Sud, survenant au moment d'une nouvelle tension au Portugal, ait été largement consacrée à la question des relations entre socialistes et communistes dans les pays intéressés. Question évidemment capitale et à propos de laquelle, à droite comme à gauche, on s'acharne à déformer le point de vue des socialistes.

On a coutume de dire que le P.s. français a, en cette matière, une position avancée. Il a, en effet, choisi clairement depuis quatre ans une stratégie d'union de la gauche et signé avec le Parti communiste un programme commun de gouvernement auquel il n'a cessé d'exprimer son attachement et sa fidélité. Les socialistes français savent très bien ce qui les différencie des communistes. Ils n'ont jamais manqué de le rappeler. Mais ils savent aussi que le pouvoir du capitalisme exploiteur ne peut être mis en échec que par l'union des masses populaires et de l'ensemble des travailleurs. Ce qui suppose évidemment l'alliance des partis socialiste et communiste sur un projet qui ouvre la voie au socialisme en garantissant à tous les niveaux les libertés démocratiques.

C'est ce que François Mitterrand a répété à la fin de la semaine dernière devant l'ensemble des participants à la conférence de Latche. Et le fait que les socialistes italiens, espagnols, portugais, grecs, belges aient répondu à son invitation et soient tombés d'accord pour tenir dans les meilleurs délais une conférence plus large, montre bien que les socialistes de l'Europe du Sud, tout en tenant compte des situations particulières dans chacun de leur pays, sont aujourd'hui sensibles à la nécessité de trouver un terrain d'action commun entre les différents courants du mouvement ouvrier.

Telle est notamment la position des socialistes portugais telle que Mario Soarès l'a exprimée une fois de plus à Latche, telle qu'il a tenu à l'exprimer encore dans ce numéro de « l'Unité » *(voir page 3)* juste avant de regagner Lisbonne. Ses déclarations sont claires : le Parti socialiste portugais approuve toutes les réformes de structure qui ont été mises en œuvre ces derniers mois et qui figurent à son propre programme, il est disposé à participer à la poursuite du processus révolutionnaire et notamment à co-

(Suite page 2)



Sommaire

3 MARIO SOARES : « SI LE P.C.P. ETAIT CAPABLE DE DEFINIR UNE CHARTE DES LIBERTES COMME LE P.C.F. »...

4 LE CHOIX DES SOCIALISTES DU SUD.

5 L'AFFAIRE DE « REPUBLICA », PAR JOAO GOMES.

6 REFORME FONCIERE : GALLEY RÉPARTIT... LES BENEFICES, PAR JEAN-LOUP REVERIER.

8 CADRES : LA GUERRE DE SUCCESSION, PAR MICHELE BACKMANN.

8 ELECTIONS PARTIELLES : LA PERCEE SPECTACULAIRE DU P.S.

10 CHANGER LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE.

11 GROUPES ET SECTION D'ENTREPRISES : LE MARATHON DE L'ESSONNE, PAR CHRISTINE COTTIN.

14 PARC DES PRINCES : PELOUSE INTERDITE, PAR JOSETTE BARBIERI.

15 CHANGER LA VIE POLITIQUE EN FRANCE.

16 INDOCHINE : LE MAI DE VILLE HO-CHI-MINH, PAR JOEL LUGUERN.

18 CHANGER LA VIE POLITIQUE INTERNATIONALE.

19 D.O.M.-T.O.M. : LA NUIT COLONIALE, PAR ALAIN VIVIEN.

20 MEMOIRES : L'ESPION MALGRE STALINE. JEAN-PAUL LIEGEOIS S'ENTRETIENT AVEC LEOPOLD TREPPER, LE CHEF DE L'ORCHESTRE ROUGE, QUI VIENT DE PUBLIER SES SOUVENIRS : « LE GRAND JEU ».

21 CANNES : DU MARCHÉ AU FORUM, PAR GERARD DESCOTILS.

23 CHANGER LA VIE CULTURELLE.

24 FEMMES : TU ENFANTERAS SANS DOULEUR, PAR EMMANUELE PLAS.

26 ENVIRONNEMENT : PARIS COTÉ JARDIN, DOSSIER REALISE PAR LA SECTION DU P.S. DU 10e ARRONDISSEMENT DE PARIS.

27 RAPPORT MERAUD : LA POTION MAGIQUE, PAR CHRISTIAN DE BRIE.

32 MA PART DE VERITE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND.

PHOTOS ET DESSINS

A.f.p. (page 26), Barrigue (page 27), Coureuil (pages 6, 7), Lacroux (page 14), Pascal Lebrun (pages 3, 9, 20), Magnum (page 25), Chantal Montellier (page 28), Norma (page 9), Sipa-press (page 4), Solo (pages 5, 9), Viva - le Gloaguen (pages 16, 17).

opérer avec le Parti communiste. « Je désire cette coopération et je la souhaite », m'a dit Soarès avec une insistance dont je tiens à témoigner.

On comprend mal, dans ces conditions, que le Parti communiste français et « l'Humanité » balaient les problèmes soulevés par le secrétaire général du P.s. portugais en affirmant que l'anticommunisme est sa seule règle de conduite. Le problème que pose Soarès est celui du sectarisme et des manquements aux libertés dont se rend aujourd'hui responsable le Parti communiste portugais au niveau de l'information, de l'action syndicale, du respect du suffrage universel, etc. Pour plus apaisantes qu'elles soient, les dernières déclarations d'Alvaro Cunhal sont loin de répondre à toutes les questions posées.

Alors même que les communistes espagnols et italiens, pour ne citer qu'eux, s'inquiètent avec nous de ces manquements, le Parti communiste français peut-il soutenir longtemps une analyse de la situation portugaise qui le met en contradiction avec la campagne qu'il entend développer en France sur la base de son projet de Charte des libertés proposé à la discussion de toute la gauche et dont nous avons ici même souligné l'intérêt et l'importance ?

Même si les situations sont évidemment différentes dans les deux pays, il ne peut y avoir une vérité à Paris et une autre à Lisbonne. On ne peut être pour le pluralisme ici et le contester là-bas, alors même que les Portugais, appelés à se prononcer librement pour la première fois depuis un demi-siècle, ont exprimé massivement leur confiance au Parti socialiste. Les socialistes français n'entendent ni intervenir dans les affaires intérieures du Portugal ni porter de jugements hâtifs sur les rapports complexes et changeants qui existent entre le Mouvement des forces armées et les partis politiques. Ils dénient catégoriquement à ceux qui n'ont jamais eu un mot pour dénoncer la dictature fasciste de Salazar et de Caetano le droit de se poser en défenseurs de la liberté au Portugal. Mais ils sont solidaires de Mario Soarès et de ses camarades dans leur combat courageux pour un socialisme dont les couleurs ne sauraient être fondamentalement différentes en France et au Portugal.

CLAUDE ESTIER

Nouvelles actions communes à gauche

Le Comité de liaison des trois partis signataires du programme commun, qui s'est réuni le 22 mai, a pris trois décisions d'action :

1) Emploi : les trois partis appellent les travailleurs, la population à se rassembler mardi 24 juin dans chaque département devant les établissements de l'Agence nationale pour l'emploi. Dans les entreprises où les travailleurs sont menacés de licenciements collectifs, les Fédérations départementales des trois partis, parallèlement à leurs actions propres, se concerteront pour exprimer leur solidarité commune.

2) Finances locales : Pour exiger le remboursement de la T.v.a. aux communes et la suppression des charges relevant de l'Etat, les trois partis organiseront, avec leurs élus et la population, des manifestations départementales avec défilés, jusqu'aux préfectures, le samedi 14 juin.

3) Radio et télévision : les trois partis annonceront prochainement, avec la solennité nécessaire, la mise en œuvre de mesures concrètes qui permettront aux citoyens d'intervenir pour l'objectivité et l'équilibre de l'information radio-télévisée.

Le Comité de liaison se réunira pour mettre au point les modalités de préparation de la rencontre des trois partis au plus haut niveau qui se tiendra dans les semaines à venir.

Collection Jaurès

Mario Soarès : «Si le P.c.p. était capable de définir une Charte des libertés comme le P.c.f....»

Juste avant de regagner Lisbonne, mardi après-midi, Mario Soarès a fait le point pour « l'Unité », répondant aux griefs exprimés contre le Parti socialiste portugais et tirant le bilan des entretiens qu'il a eus dans les Landes et à Paris.



Mario Soarès répondant aux questions de Claude Estier.

L'UNITE : Au cours de ses délibérations de lundi, le Mouvement des forces armées a renouvelé ses attaques contre le Parti socialiste portugais, accusé d'être un frein à la révolution. Dans le même temps, Alvaro Cunhal affirme que vous ne voulez pas du socialisme. Qu'avez-vous à répondre à ces accusations ?

MARIO SOARES : Le Parti socialiste portugais ne veut pas du type de socialisme qui existe dans les démocraties dites populaires. Il ne veut pas d'un socialisme totalitaire où les gens perdent leur liberté. Le Parti socialiste veut le socialisme et participer au processus pour construire une véritable société socialiste au Portugal, dans laquelle soit abolie l'exploitation de l'homme par l'homme. Nous avons mis en œuvre de grandes réformes : expropriations, nationalisation des grandes industries, des grandes entreprises, réforme agraire. Nous avons non seulement approuvé, mais encouragé ces mesures. Mais nous voulons aussi conserver les libertés, car nous pensons que la démocratie économique et sociale est compatible avec la démocratie politique. Nous nous séparons du Parti communiste portugais dans la mesure où celui-ci ne veut pas de la démocratie politique et pense que les élections sont contradictoires avec le processus révolutionnaire. Il ne respecte pas le suffrage universel. Il y a donc là une opposition radicale de conceptions.

Si le Parti communiste portugais était capable de définir une Charte des libertés comme le Parti communiste français et de respecter cette Charte dans la pratique quotidienne, il n'y aurait plus de difficultés entre les deux partis. Les difficultés ne viennent pas des mesures de socialisation, mais uniquement des manquements aux libertés.

— Après les élections du 25 avril, il y a eu une rencontre « au sommet » entre socialistes et communistes. Est-ce que cette rencontre permettait d'espérer une amélioration de la situation ?

— Au cours de cette rencontre nous avons fait l'inventaire des grands problèmes qui nous séparent : problèmes de la presse et des moyens de communication sociale, nécessité d'assurer le pluralisme, problèmes au niveau des syndicats, des communes, des mairies, afin notamment d'assurer des élections à la direction des syndicats et des municipalités. Nous avons donc fait le point de tous ces problèmes, mais nous n'avons pas été plus avant.

— Et, depuis, il n'y a eu aucun contact entre les deux partis ?

— Non, il n'y a eu aucun contact, mais il y a eu des initiatives du Parti communiste dont nous pensons qu'elles sont discriminatoires à l'égard du Parti socialiste et il y a eu toute une campagne de calomnies et d'insinuations, laissant entendre que nous serions des gens de droite, assimilant le Parti socialiste à la majorité silencieuse. Cette campagne qui, d'ailleurs, ne réussit guère, va si loin en tentant de nous qualifier de réactionnaires et même de fascistes que l'on peut se demander si, dans la conception du P.c.p., on ne peut être démocrate que si l'on est communiste.

— Pourtant, les élections du 25 avril ont montré que le Parti socialiste avait une grande implantation populaire aussi bien dans les villes et les régions industrielles que dans les campagnes. Et, depuis les derniers incidents, notamment après l'affaire de « Republica », il a montré à Lisbonne une capacité de mobilisation considérable.

— En effet, le Parti socialiste est actuellement le plus fort parti politique portugais. Aux élections, nous avons eu près de trois fois et demie plus de voix que le Parti communiste : 2 300 000 contre 700 000. Nous avons une implantation nationale, ce qui n'est pas le cas du Parti communiste, qui demeure très faible au nord du Tage. En outre, nous avons une implantation très importante dans les milieux traditionnellement ouvriers comme, par exemple, la ceinture industrielle de Lisbonne et de Porto, ou encore la région de Marinha Grande et dans le prolétariat agricole du sud du pays, c'est-à-dire dans tous les endroits où il y a les plus fortes concentrations d'ouvriers. Nous avons gagné là au grand désespoir du Parti communiste. Celui-ci a subi un échec d'autant plus sensible que l'on pouvait s'attendre, dans un pays de tradition catholique de l'Europe du Sud, que le Parti communiste arrive avant le Parti socialiste, comme c'est le cas en Italie et peut-être en Espagne. Mais le peuple portugais a réagi contre la brutalité, l'arrogance et même le sectarisme des communistes portugais.

— Le Mouvement des forces armées ne semble pourtant pas avoir tiré les leçons de la situation qui est ainsi apparue au lendemain des élections...

— Je pense que le Mouvement des forces armées finira par tirer des leçons de tout cela. Même si on le veut, on ne peut pas faire abstraction du suffrage universel. Le M.f.a. est un mouvement progressiste, patriotique, mais ses contours idéologiques sont encore mal définis. Dans le pacte qu'il a signé avec les partis politiques, il se prononce en faveur d'un socialisme pluraliste compatible avec les libertés. C'est justement ce type de socialisme que les communistes refusent au Por-

→



A Latche, Mario Soares entouré par des travailleurs portugais venus l'encourager.

tugal. Ils se disent partisans de larges libertés, mais dans la pratique ils les nient et c'est pour cela que se développent aujourd'hui dans le peuple, d'une façon dangereuse, j'y insiste, des sentiments, je ne dirais pas anticommunistes, mais anti-P.c.p.

D'ailleurs, ce n'est pas seulement nous qui posons ces questions au sujet du sectarisme du Parti communiste portugais. Des communistes le font également. Par exemple, les communistes espagnols. Je viens de rencontrer au cours de mon séjour à Paris le camarade Santiago Carrillo. Au cours de la longue conservation que j'ai eue avec lui, il a exprimé son attachement à la démocratie, au pluralisme et il ne comprend pas cette situation qui provoque une crise grave au Portugal. De même, il faut souligner la position des communistes italiens qui ont multiplié les déclarations, notamment en faveur du journal « Republica ».

— Malgré la tension qui règne à Lisbonne, vous avez tenu, au cours du dernier week-end, à répondre à l'invitation de François Mitterrand et à venir le rencontrer ainsi que les représentants des partis socialistes de l'Europe du Sud réunis dans les Landes. Qu'avez-vous tiré de ces rencontres ?

— D'abord, je tenais beaucoup à avoir une grande conversation avec François Mitterrand. Vous savez que j'ai une profonde affection pour lui et une grande admiration pour sa démarche politique. J'ai donc voulu saisir cette occasion de pouvoir parler longuement avec lui des problèmes qui nous tiennent à cœur. En même temps, il y a eu cette réunion des partis socialistes de l'Europe du Sud, qui ont, en effet, une probléma-

Le choix des socialistes du Sud

Préparée depuis plusieurs semaines la rencontre des leaders des partis socialistes de l'Europe du Sud, vendredi et samedi derniers dans la propriété de François Mitterrand à Latche, a tenu ses promesses. De l'avis de tous les participants, rarement une rencontre internationale a permis un échange d'informations aussi fructueux. Elle a en tout cas dégagé entre les participants suffisamment de points communs pour que soit arrêté le principe d'une conférence plus large des mêmes partis qui se tiendrait avant la fin de cette année, par exemple à Marseille.

La situation au Portugal a naturellement occupé une grande partie des travaux en dépit de l'arrivée tardive de Mario Soarès que Claude Estier était allé chercher samedi après-midi pour l'accompagner aussitôt dans les Landes à bord d'un avion affrêté spécialement. Mais dès vendredi devant l'ensemble des participants, les Italiens Craxi et Lezzi pour le P.s.i., les Espagnols F. Gonzalès et A. Yanez pour le P.s.o.e., le Belge Kools, président du P.s.b., les grecs Simitis et Aritos pour le Pasok et Protopapas pour l'U.s.d. et, autour de François Mitterrand, Gaston Defferre, Gérard Jaquet, Robert Pontillon, Lionel Jospin, Daniel Mayer, Nicole Questiaux, etc. pour le P.s. français, M. Ferreira, aujourd'hui député socialiste de Lisbonne, avait évoqué les différentes perspectives qui se présentent à partir des derniers développements au Portugal. Il avait notamment analysé les différents courants qui existent au sein du M.f.a., le caractère « tiers mondiste » de celui-ci accentué par une certaine phobie de l'Europe.

Décrivant la situation en Italie à la veille des élections provinciales, Craxi indiquait à son tour que le Portugal pèse d'un grand poids dans la campagne, la démocratie-chrétienne tentant de s'en servir contre les communistes et les socialistes. Il soulignait cependant l'attitude ferme du P.c.i. pour la défense des libertés au Portugal, notamment à propos de l'affaire de « Republica ».

Selon Craxi, les prochaines élections italiennes devraient marquer un nouveau recul de la démocratie-chrétienne et une nouvelle progression du P.s.i. qui pourrait atteindre 15%. Ce qui devrait permettre d'arriver dans de meilleures conditions aux élections législatives. Les rapports P.s.i.-P.c.i. sont actuellement assez bons mais l'union de la gauche ne serait pas suffisante pour atteindre la majorité. C'est pourquoi la stratégie du P.c.i. reste celle du « compromis historique » que la Démocratie-chrétienne continue à refuser.

En ce qui concerne la Grèce, les représentants du Pasok et de l'U.s.d., bien qu'exprimant des nuances entre eux, se sont trouvés d'accord pour constater que le climat politique s'est assombri et que l'armée n'a pas été épurée. Caramanlis a fait le plein des voix mais aux élections municipales où l'enjeu était moins important l'opposition de gauche a fait de très bons scores. Partisan du neutralisme pour la Grèce, le Pasok souhaite des rencontres périodiques entre leaders de l'Europe du Sud qui pourraient ensuite s'étendre aux pays de l'autre côté de la Méditerranée.

C'est enfin Felipe Gonzalès qui a décrit la situation en Espagne sur laquelle les évenements du Portugal influent encore plus directement qu'ailleurs. La probabilité de changements très prochains à Madrid justifie encore davantage le resserrement des liens entre socialistes de l'Europe du Sud.

Dans la déclaration qu'il a faite aux journalistes pour résumer les travaux, François Mitterrand a souligné qu'un problème original se pose à ces socialistes :

« Il s'agit de savoir comment développer l'union des masses autour et avec les partis politiques représentant les forces populaires. Ce qui pose le problème de l'alliance, de l'union, de la cohésion entre P.s. et P.c. Il s'agit pour nous tous d'un choix socialiste. Ainsi avons-nous examiné les problèmes du rassemblement des masses à travers les expériences de chacun d'entre nous, qu'elles soient plus ou moins heureuses. Voilà l'aspect particulier, nouveau, moderne, de nos préoccupations. »



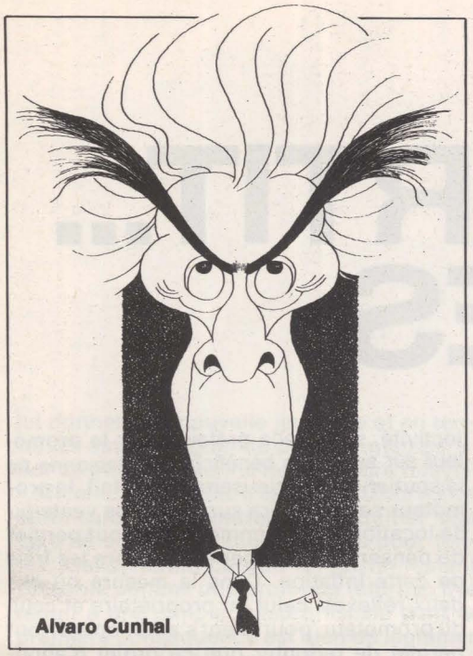

Alvaro Cunhal

tique sociologique particulière. C'était donc pour moi très important de pouvoir échanger des informations et des réflexions avec des camarades italiens, espagnols, grecs, français, belges. Je n'ai malheureusement pas pu être présent à tous les travaux, mais mon camarade Ferreira, qui y a participé d'un bout à l'autre, présentera un rapport complet à notre comité directeur.

— L'un des problèmes qui a été évoqué au cours de cette conférence de Latche a été précisément celui des rapports entre partis socialistes et communistes, qui se posent de façon différente dans chacun des pays de l'Europe méditerranéenne. Compte tenu des derniers développements au Portugal et de ce que vous avez dit au début de cet entretien, croyez-vous toujours à la possibilité de collaboration entre socialistes et communistes dans votre pays ?

— Je crois à cette possibilité. Je la désire, je la souhaite. Parce que je pense que s'il n'y a pas une telle collaboration la révolution portugaise en subira les conséquences. Je ne dis pas que ce sera un échec pour cette révolution, mais l'avenir sera beaucoup plus troublé que s'il y avait unité entre les deux partis. Le Parti communiste possède une incontestable tradition de luttes, il a une implantation, des moyens, une organisation. On ne peut pas davantage construire le socialisme au Portugal en excluant le Parti socialiste qu'en excluant le Parti communiste. J'ai toujours été partisan de la participation des communistes au gouvernement. Je voudrais rappeler qu'après le 25 avril 1974, lorsque j'ai été invité par le général Spinola à devenir ministre des Affaires étrangères, j'ai répondu que mon parti n'accepterait d'être au gouvernement que si les communistes y étaient également présents. Depuis longtemps j'ai donc souhaité arriver à une unité avec les communistes, unité réalisée dans l'égalité, le respect mutuel. Pour cela, il faut que les communistes soient capables de respecter un minimum de règles. Pour avoir un contrat, il faut définir l'objet de ce contrat et se soumettre aux règles que l'on a définies. Nous sommes disposés à faire l'unité avec les communistes sur la base d'un projet commun : s'il s'agit du socialisme pluraliste, respectant les libertés, nous sommes prêt à marcher avec eux. Mais, pour cela, il faut que le pluralisme soit effectivement assuré à tous les niveaux de l'appareil de l'Etat et de l'administration. Si, au contraire, le projet des communistes est d'instituer une dictature du prolétariat, dans laquelle il n'y a pas de place pour les socialistes, si ce n'est en prison ou en exil, nous ne pouvons évidemment pas être d'accord.

Nous voulions, nous inspirant d'ailleurs de l'exemple français, élaborer un programme commun pour toute la gauche portugaise. Nous l'avons proposé même avant le 25 avril 1974. Jamais le Parti communiste n'a voulu accepter, car il se considère comme le guide du processus révolutionnaire portugais et comme devant avoir une hégémonie vis-à-vis des autres. Mais il a trop peu de poids dans le peuple pour justifier cette prétention. C'est pourquoi nous sommes décidés, quelles que soient les prochaines péripéties, à poursuivre notre combat pour le socialisme dans la liberté.

(Propos recueillis par CLAUDE ESTIER)

L'affaire de "Republica"

par Joao Gomes

Evoquant à sa manière la situation actuelle de la presse au Portugal, « l'Humanité » de lundi a tenté d'expliquer que « Republica » n'était pas le journal du P.s. portugais. Il faut rappeler qu'avant même le 25 avril 1974, « Republica », que dirigeait déjà Raul Rego, était le seul journal de Lisbonne manifestant quelque indépendance à l'égard du régime de Caetano. Il reproduisait notamment la chronique de François Mitterrand publiée dans « l'Unité », ce qui lui valait de fréquentes interventions de la censure. Depuis le 25 Avril, un accord spécial existait entre « Republica » et « l'Unité » pour l'échange d'articles. C'est donc tout naturellement que nous donnons la parole à Joao Gomes, rédacteur en chef de « Republica » et député socialiste de Lisbonne, pour qu'il explique à nos lecteurs ce qui est arrivé à son journal et qui n'est pas, n'en déplaise à Georges Séguy, un « très classique conflit du travail ».

La crise du journal « Republica » a commencé il y a quelques semaines. Les travailleurs des ateliers, à la suite d'une réunion plénière, ont déclenché une campagne faisant grief au journal d'avoir des positions partisanes, demandant un changement d'orientation et exigeant le contrôle de l'embauche des journalistes. Certains parlaient même de la nécessité de contrôler l'administration et la direction du journal afin d'empêcher la publication de certains articles.

Ce n'était pas le premier choc. D'autres s'étaient déjà produits, il y a quelques mois, entre journalistes membres ou proches du Parti communiste et journalistes socialistes. Un conflit s'est élevé notamment entre un journaliste communiste et le directeur adjoint. Ce journaliste a présenté sa démission et à sa suite sont partis 17 autres journalistes, pour la plupart membres du P.c.p.

Cette campagne et cette série de démissions faisaient partie d'un véritable plan de sabotage du journal. La direction commerciale insistait sur la baisse du tirage, en en rendant responsable la direction politique. Mais il s'agissait bien d'un plan de sabotage puisque tout autour de Lisbonne, dans la banlieue la plus peuplée, il était impossible de trouver « Republica» dès 6 heures du soir. Chaque jour, des milliers de gens étaient ainsi dans l'impossibilité d'acheter le journal.

Mais, parce que nous sommes partisans du dialogue et de la participation des travailleurs, nous avons accepté la tenue d'une grande réunion avec toutes les catégories de personnel pour discuter des problèmes du journal. Au cours de cette réunion, un représentant du Parti communiste s'est opposé à toute embauche de nouveaux journalistes. Mais, après le départ des 17 démissionnaires, nous étions trop peu nombreux. Nous ne pouvions plus continuer à travailler 15 ou 16 heures par jour. Le 29 avril, la rédaction a donc décidé d'engager trois journalistes, qui devaient prendre leurs fonctions le 2 mai. C'est alors que la crise a éclaté.

En voyant les nouveaux, les travailleurs de l'atelier se sont réunis, ont exigé une négociation que la rédaction a refusée en rappelant que la loi sur la presse lui donnait le droit d'engager des journalistes. Les ouvriers de l'atelier ont alors sommé les trois nouveaux de quitter les lieux immédiatement. Ils ont en outre tenté de faire sortir une édition du journal sans la rédaction. Nous avons alors convoqué une réunion de tous les travailleurs de l'entreprise. La grande majorité a voté contre la sortie de cette édition pirate et pour la création d'une commission de coordination qui aurait pleins pouvoirs pour dialoguer avec l'administration et la direction sur les différents problèmes du journal. Cette commission s'est réunie plusieurs fois, mais, le vendredi 16 mai, le directeur commercial a annoncé son intention de partir. Ce même jour, le journal publiait un document qui allait mettre le feu aux poudres : la liste des 70 personnes, certaines notoirement antifascistes, que le P.c. s'apprêtait à faire « épurer » de la télévision. Cela a été le prétexte pour déclencher l'incident. Les ouvriers ont exigé le départ du directeur, Raul Rego, et le maintien du directeur commercial, qui est proche du P.c. Aussitôt, le samedi 17 au matin, la rédaction a, dans un vote, exprimé toute sa confiance à Rego. Le lundi, les ouvriers ont tiré une édition pirate en remplaçant le nom de celui-ci par celui du directeur commercial. Les membres de la rédaction ont alors décidé d'occuper les locaux. Une négociation a eu lieu, sans résultat, toute la nuit du lundi au mardi. Vers 5 heures du matin, les scellés ont été placés à l'entrée du journal et nous sommes partis une heure plus tard. Depuis, le journal est fermé et n'a plus aucune activité.

Réforme foncière

GALLEY RÉPARTIT... LES BENEFICES

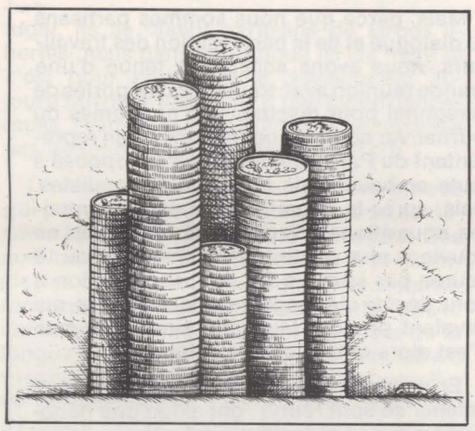

Chaque année, en France, les villes dévorent plus de 15 000 hectares dans leur extension. Les 30 millions de citadins que compte aujourd'hui notre pays seront 45 millions dans 10 ans. Parallèlement à cette urbanisation galopante et suivant la règle du libéralisme économique, si chère à Valéry Giscard d'Estaing et à Jean-Pierre Fourcade, les prix des terrains ont progressé beaucoup plus vite encore que le coût de la construction pour atteindre des taux prohibitifs. Cela est devenu particulièrement vrai dans le centre des grandes villes et même des moyennes, ce qui a eu pour effet de repousser les constructions sociales à la périphérie. S'il faut aujourd'hui consacrer, à Paris, à peu près le tiers du coût global d'une construction à la seule charge foncière, au rythme actuel celle-ci atteindra 85 % dans les 25 ans.

Tout le monde, à commencer par les maires, sait donc bien que la maîtrise de l'urbanisme passe par celle du problème foncier. La multiplication des projets gouvernementaux sur ce plan montre à quel point le Pouvoir est conscient de la nécessité de résoudre ce problème. Mais les intérêts de classe l'ont jusqu'ici toujours emporté sur l'intérêt collectif et ces projets ont été enterrés.

A en juger par la campagne de presse qui l'a salué, on croirait que le projet de réforme foncière que Robert Galley, ministre de l'Equipement, va bientôt présenter aux suffrages parlementaires, est à même de chambouler les traditions et l'ordre établi : on tente ainsi de provoquer une certaine confusion dans les esprits, pour faire croire aux 55 % de petits propriétaires français que leurs intérêts et leurs préoccupations se confondent avec ceux de quelques banques, assurances, promoteurs et autres monopoles qui spéculent à tour de bras sur le logement et le foncier. Ce fut le cas, en particulier, de l'Union nationale de la propriété immobilière (220 000 adhérents), dont le président s'est élevé à tort contre un projet Galley qui ne menace en rien ses mandants. Pas plus, d'ailleurs, qu'il ne menace les grands spéculateurs. Comment se présente ce projet, dans sa seconde et actuelle version ?

Dans le but affirmé de lutter contre les inégalités sociales et la spéculation en matière d'urbanisme, Galley propose l'adoption de trois mesures. La première consiste à dissocier la propriété d'un terrain du droit de construire dessus. « La plénitude du droit de propriété ne se discute pas, a toutefois assuré Galley. Mais l'usage particulier de ce droit qu'est le fait de construire a des conséquences sur les voisins et la collectivité tout entière. Les pouvoirs publics ont le devoir de contrôler cet usage par le permis de construire ».

Aussi le projet de loi prévoit-il qu'au-delà d'une certaine densité, définie par le coefficient d'occupation des sols, le Cos — un Cos 1 signifie que, sur un terrain de 400 m2, on peut construire 400 m2 de planchers, en un ou plusieurs niveaux — le constructeur devra verser une redevance à la collectivité locale. Cette redevance, sauf cas contraires prévus par le plan d'occupation des sols, sera acquittée pour un Cos supérieur à 1 partout en France sauf à Paris, où ce plafond légal est porté à un Cos de 1,5. Prenons un exemple : si le Cos est de 1, tout propriétaire peut librement construire 2 000 m2 de plancher sur un terrain de 2 000 m2. S'il a acheté ce terrain 300 000 F et qu'il veut y construire 3 000 m2 de plancher, le constructeur devra payer à la collectivité 150 000 F pour avoir le droit de construire les 1 000 m2 de plancher en excédent.

En « limitant » ainsi la densité et les possibilités de dérogation, le ministre pense amener les propriétaires à baisser leurs prix. Rien n'est moins sûr. Un propriétaire dont les ambitions spéculatives seraient contrariées par cette loi pourrait renoncer à se séparer de son terrain à un prix qu'il jugerait insuffisant. Et un tel réflexe, parfaitement logique, pourrait provoquer une raréfaction des terrains à vendre sur le marché et donc un renchérissement du prix de ces terrains. Si, par contre, le propriétaire vend quand même son terrain à un promoteur pour y édifier un bâtiment dont le Cos serait de 2, le promoteur devra verser à la commune une somme équivalente au prix qu'il a payé au propriétaire. Cette somme, perçue par la collectivité, sera-t-elle prélevée par le promoteur sur sa marge bénéficiaire ? Personne ne le soutiendrait sérieusement. En fait, le promoteur se rattrapera sur le prix de vente ou de location de son immeuble et tout permet de penser que l'usager fera encore les frais de cette inflation. Dans la mesure où ces deux réflexes, celui du propriétaire et celui du promoteur, pourraient s'additionner, tout permet de redouter que ce projet n'aboutisse qu'à renforcer l'inflation. Tout au plus permettra-t-il aux collectivités d'en bénéficier un peu et donc de s'en rendre complices.

Galley, main sur le cœur...

De toute façon, la hauteur du plafond légal arrêté par le projet est beaucoup trop importante. Songeons qu'au cœur de la Défense, ce quartier d'affaires de Paris que l'on se plaît à comparer aux grandes villes américaines, le Cos ne dépasse pas 2,5. Dans une grande ville comme Grenoble il n'est que de 0,8. C'est dire que, comme le reconnaît d'ailleurs le ministre, le champ d'application de cette loi serait très limité. Pour qu'elle puisse avoir quelque effet, c'est à 0,5 qu'il aurait fallu abaisser la barre du Cos au-dessus de laquelle les constructeurs auraient dû payer à la collectivité.

Dès lors, d'après une estimation optimiste de Galley, les ressources procurées par cette loi ne devraient pas dépasser 2,5 milliards de francs. Que représente cette somme si l'on songe que les 14 kilomètres de la rocade A 86 devraient approcher le milliard ? Galley ignore-t-il que les prix des terrains oscillent entre 50 F le m2 à la périphérie des villes moyennes et plusieurs milliers de francs au cœur des grandes villes ? A ce rythme, un siècle ne suffirait pas à constituer des réserves foncières suffisantes pour peser efficacement sur le marché. On comprend donc qu'en présentant le 8 avril son projet à la presse, le ministre ait pu déclarer, la main sur le cœur : « Je suis défenseur du droit de propriété : en proposant ce projet... j'estime

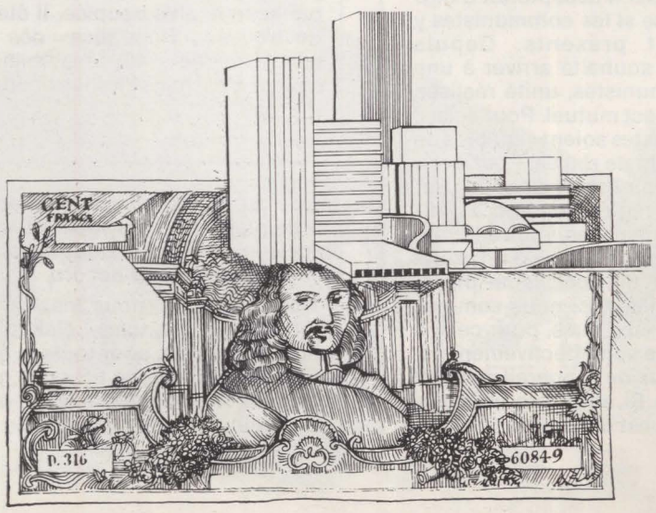

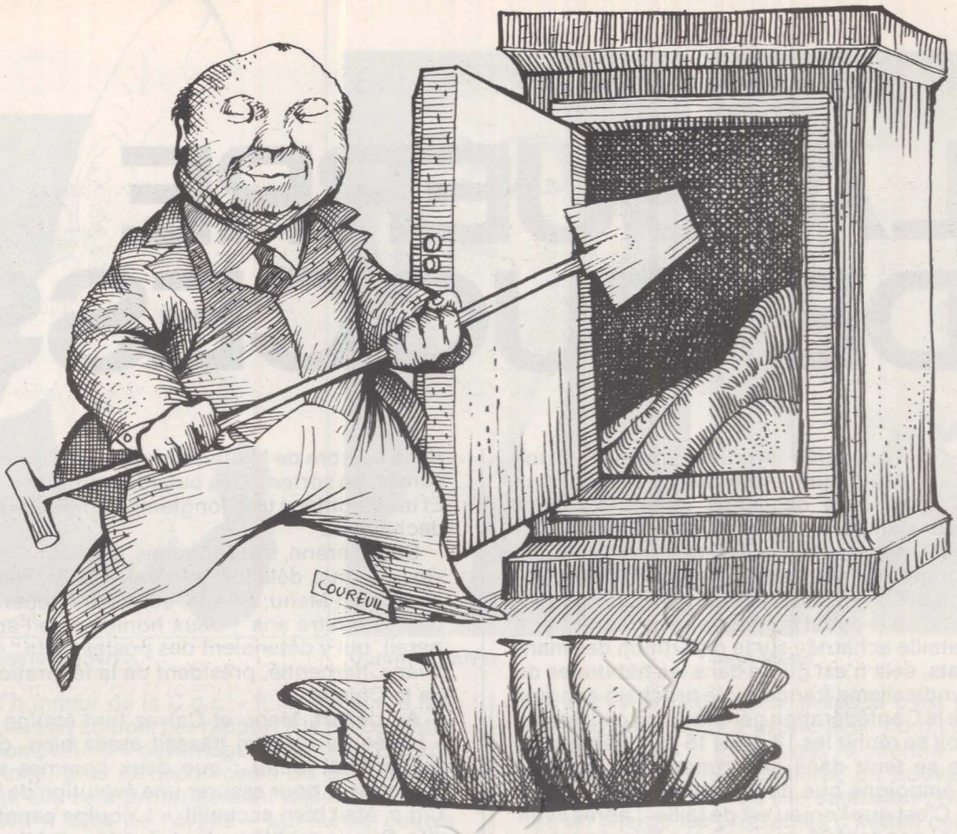

lui donner une nouvelle jeunesse et en renforcer ainsi la légitimité pour longtemps ». Sur ce point, personne ne peut faire raisonnablement objection. Il est indubitable qu'en autorisant les promoteurs à acquitter une taxe de surdensification une fois pour toutes, Galley limite ce que le gouvernement présente comme une profonde réforme. Il la réduit à une simple mesure fiscale dont la première conséquence est bien de légitimer le sens et le droit de propriété.

La deuxième mesure présentée à grand bruit consiste à donner aux communes de plus de 30 000 habitants la possibilité de faire jouer leur droit de préemption sur les terrains à vendre dans les zones d'intervention foncière (Zif). A la différence de ce qui se passe dans les zones d'aménagement différé, les Zad — dans le périmètre desquelles les prix des terrains sont « gelés » pendant 14 ans — les acquisitions foncières réalisées dans les Zif par les collectivités se feront au prix du marché. Malgré toutes leurs insuffisances, les Zad permettaient de lutter un peu contre la spéculation. Rien de tel dans le cas des Zif. Cela réduit considérablement les possibilités, déjà fort insuffisantes, que ce projet prétend apporter aux communes sur le plan financier.

Impatience et imagination

Une des autres contradictions du projet est de vouloir limiter la surdensification des centres-villes tout en incitant les municipalités à l'accroître. En effet, les communes semblent avoir tout intérêt à favoriser une forte densité en leur centre pour bénéficier de la taxe. Elles ont donc le choix entre la pauvreté, qui implique l'impuissance en matière d'urbanisme sauf à relever les impôts, et la surdensité du centre-ville, assez contraire aux propos officiels sur le cadre de vie. Malgré toutes ces incohérences, Galley paraît très fier de lui. Parlant de son projet, il s'interroge publiquement : « Y a-t-il beaucoup de mesures imaginables qui soient aussi justes et aussi sélectives ? »

A n'en pas douter. C'est du moins l'opinion du Parti socialiste, dont l'impatience coupable et l'imagination se conjuguent pour essayer de résoudre le problème foncier sans attendre plusieurs décennies. Car le projet Galley ne permettra en aucun cas aux communes de maîtriser le développement de leur urbanisme et de privilégier la construction sociale et les équipements collectifs. A juste titre, les Offices H.l.m. voient également dans le projet une moindre incitation à construire pour les promoteurs qui pourraient, de ce fait, se tourner un peu plus vers la réhabilitation spéculative au détriment des opérations de rénovation. De leur côté, les experts du Parti socialiste estiment qu'il faut reconnaître et progressivement instaurer le droit éminent de la collectivité sur l'ensemble de son territoire, c'est-à-dire sur l'ensemble des parcelles le composant. L'établissement par la loi de ce droit conférerait à la collectivité la faculté et le devoir d'acquérir, par droit de préemption, la totalité des biens fonciers librement mis en vente. Lorsque l'urgence ou la nécessité l'impose, celle-ci pourrait acquérir par expropriation. « Sur la durée de deux générations, estime Edgard Pisani, sénateur apparenté au groupe socialiste, les moyens financiers nécessaires à l'acquisition des sols ne représentent pas une charge incompatible avec la ressource nationale et l'équilibre des finances publiques. Ces biens pourraient être ensuite concédés — et non revendus — par la collectivité aux usagers pour des durées pouvant varier entre 60 et 90 ans. Cette concession expirerait de plein droit dès qu'elle cesserait d'être transmise par héritage en ligne directe. Elle donnerait lieu au versement d'une redevance affectée par la collectivité à l'amortissement de sa dette foncière et à des tâches d'aménagement technique, esthétique, écologique ».

Ces prises de positions viennent toutes en complément des projets de loi déjà déposés par le groupe socialiste et notamment de celui du mois de décembre 1973 (**voir notre encadré**).

Pour l'immédiat, le député-maire socialiste de Grenoble, Hubert Dubedout, a sévèrement critiqué le projet Galley : « Plutôt que d'attaquer le problème à la racine et de retirer le sol de l'économie de marché par l'intermédiaire d'un impôt foncier annuel et d'une maîtrise de l'usage des sols par les collectivités, le gouvernement prend son parti de la spéculation foncière et se borne à en répartir les bénéfices ». Par conséquent, il est hors de question que le groupe socialiste vote ce projet qui, tel qu'il se présente, ne permet en rien de résoudre les problèmes graves qu'affrontent quotidiennement les élus de notre pays.

JEAN-LOUP REVERIER

Les propositions du P.s.

Pour le Parti socialiste, la maîtrise du sol est préalable à celle de la croissance urbaine. Dans le jeu libéral actuel, la hausse permanente des valeurs foncières conduit au contraire la collectivité à subir une évolution qui lui échappe. Cela a notamment pour conséquence un immense gaspillage de l'argent des collectivités au profit d'intérêts particuliers. Pour faire sortir les biens fonciers de l'économie de marché, le P.s. propose donc :

— de définir les périmètres d'urbanisation qui correspondent aux zones concernées par le développement des agglomérations sur 20 ans ;

— d'instituer un droit de préemption généralisée de la commune ou de l'office foncier à l'intérieur de ce périmètre et à un prix fixé à la valeur que les terrains ont atteinte un an avant la création du périmètre (seules restent possibles les hausses compensant l'érosion monétaire) ;

— de mettre en place une procédure administrative simplifiée permettant le transfert de terrains aux collectivités après consignation des fonds ;

— que toute rétrocession de la propriété foncière publique soit interdite, des concessions d'usage limité étant toutefois autorisées ;

— de créer des offices fonciers, chargés de mener les acquisitions foncières et de gérer le patrimoine foncier ;

— que soit instituée une taxe foncière assise sur la valeur vénale des terrains du périmètre d'urbanisation, bâtis ou non bâtis, évaluée par les services des Domaines. Fixé à 1 %, le taux de prélèvement permettrait d'acquérir 20 % des surfaces du périmètre en 20 ans. Un taux de 2 % offrirait des possibilités double. Un propriétaire d'espaces verts s'engageant à les conserver en l'état, serait exonéré.

LA GUERRE DE SUCCESSION

Cadres

Un congrès syndical précédé d'une campagne électorale à l'américaine où trois candidats luttent âprement pour s'emparer du pouvoir, un congrès syndical nécessitant la tenue préalable d'un congrès extraordinaire où l'on vote pour savoir si l'on va pouvoir voter, un congrès syndical où le débat préparatoire se réduit à une bataille acharnée sur la répartition des mandats, cela n'est guère dans les habitudes du syndicalisme français : le prochain congrès de la Confédération générale des cadres, qui doit se réunir les 13, 14 et 15 juin, risque plus de se tenir dans une atmosphère de foire d'empoigne que de débat idéologique.

C'est que l'enjeu est de taille : après avoir subi pendant 20 ans — en renâclant parfois, mais en l'acceptant toujours — le règne absolu d'un leader incontesté, André Malterre, contre qui personne ne se présenta jamais, la C.g.c. doit aujourd'hui se choisir un nouveau président. Et la crise qui vient d'éclater couve, en fait, depuis deux ans : depuis que Malterre avait officiellement annoncé son intention de se retirer, dans les coulisses la guerre de succession était d'ores et déjà engagée. Depuis 6 mois, sous le regard narquois des cadres syndiqués à la C.g.t. et à la C.f.d.t., elle est publique : ceux qui vivaient dans l'ombre de Malterre, ses dauphins présumés, en sortent. Des outsiders surgissent. Et les ambitions trop longtemps réfrénées se déchaînent.

Dans l'arène, trois hommes. Corentin Calvez, 55 ans, délégué général depuis deux ans ; Jean Menu, 54 ans, secrétaire général depuis quatre ans : deux hommes de l'appareil, qui y détenaient des postes clefs ; et Yvan Charpentié, président de la fédération de la Chimie.

Au départ, Menu et Calvez font équipe : « L'idée de tandem passait assez bien, dit aujourd'hui Menu : que deux hommes se regroupent pour assurer une évolution de la C.g.c. était bien accueilli. » L'équipe capote vite. Sur un problème tout simple : qui tiendra les rênes ? En d'autres termes, qui briguera la place de président et qui se contentera de celle de délégué général — ce sont les deux seuls responsables élus par le congrès ? l'élection a lieu en « ticket », et tous les autres responsables de la C.g.c. sont élus par le Comité confédéral, qui se réunit 3 ou 4 fois l'an . Aucun des deux hommes, qui pensent chacun avoir droit au titre de dauphin — que Malterre s'est bien gardé de décerner — ne veut céder. Ils demandent à leurs amis de trancher entre eux : un « Comité pour la rénovation de la C.g.c. » est créé à cet effet. Il comprend plusieurs membres de l'actuel Bureau exécutif, et Paul Marchelli, responsable de la puissante fédération de la Métallurgie (23 % des effectifs, un des opposants les plus acharnés de Malterre). Après bien des hésitations, des tractations et des coups fourrés, le Comité opte pour le soutien à Menu. Calvez ne l'entend pas de cette oreille : il réfléchit quelques jours et maintient sa candidature, qui n'a guère de chances de l'emporter.

C'est donc plutôt de duel qu'il faut parler. Celui qui oppose Jean Menu, partisan d'une certaine ouverture de la C.g.c., à Yvan Charpentié, 48 ans, prônant le « changement dans la continuité ».

Un duel qui a commencé par une bataille juridique sur la loi électorale. Au centre du débat : les V.r.p. Une fédération extrêmement puissante, représentant le quart des effectifs de la C.g.c. avec 45 000 adhérents, et disposant de 17 % des mandats. C'est, avec la Chimie, l'Alimentation, le Textile et le Commerce, le principal soutien de Charpentié. Menu dispose, lui, de l'appui des fédérations de la Métallurgie, des Assurances, de la Fonction publique, de l'Equipement et des Transports. Les V.r.p. ont toujours pesé

Elections partielles

Percée spectaculaire du P.s.

Plutôt que de regarder de près la signification de l'élection législative partielle de Castres, la plupart des grands journaux dits d'information ont préféré se borner à y voir une victoire de la majorité présidentielle. Pourtant, au-delà de l'élection au premier tour de Jacques Limouzy, qui ne constitue pas une surprise, une analyse sérieuse permet de dégager plusieurs conclusions qui confirment la tendance enregistrée depuis plusieurs mois déjà :

1) Le candidat U.d.r. obtient 54,41 % des suffrages au lieu de 50,57 en mars 1973. Mais cette progression n'en est pas une si l'on retient qu'un candidat « réformateur » avait recueilli il y a deux ans un pourcentage de 6,81 qui aurait dû normalement se reporter sur Limouzy. Plus de la moitié des électeurs centristes demeurent donc hostiles à la majorité présidentielle.

2) Le candidat socialiste Michel Tournier obtient d'emblée 24 % des suffrages (c'est-à-dire plus que le radical de gauche, candidat de l'U.g.s.d. en 1973). Et ce malgré la présence de ce même radical de gauche, qui tombe, lui, à 6,25 %. Contrairement à ce qu'ont écrit certains journaux, Tournier n'était pas le candidat d'un courant du P.s., mais de tout le Parti, et François Mitterrand avait été lui-même le soutenir au cours d'un meeting qui avait rassemblé 4 000 personnes à Castres. L'excellent résultat remporté traduit donc la progression générale du P.s., d'autant plus remarquable en l'occurrence que « la Dépêche » avait totalement ignoré le candidat socialiste pour ne parler que du radical de gauche, qui ne s'en est pas trouvé renforcé pour autant.

3) Si la gauche présentait quatre candidats elle n'en progresse pas moins au total de plus de 3 % par rapport à mars 1973 et cela malgré le recul du candidat communiste. La présence, pour la première fois, d'un candidat socialiste a donc été un élément déterminant dans l'effritement de la majorité.

Il sera intéressant de vérifier si ce point se trouve confirmé par l'autre élection législative partielle qui doit avoir lieu le 8 juin au Havre à la suite de la démission du docteur Georges (U.d.r.) et pour laquelle Jacqueline Rube, adjointe au maire du Havre, défendra les couleurs du Parti socialiste.

Les élections cantonales qui se sont déroulées ce dimanche ont, elles aussi, marqué la progression, que ce soit à Angers où le candidat socialiste Gérard Pilet passe devant le communiste et talonne le candidat U.d.r., à Cholet, où René Durand augmente le nombre de ses voix, et surtout à Lille-ouest, où le candidat socialiste Christian Burie gagne plus de 9 % et devance cette fois le communiste, ce qui a permis à Pierre Mauroy de déclarer : « Le Parti socialiste réalise une percée spectaculaire en dépassant son pourcentage national dans un canton difficile. Toute cette opération a été montée par M. Ségard, qui a demandé à M. Ortoli de démissionner à peine un an avant les élections cantonales normales. Cette opération s'est retournée contre lui. Les chiffres apportent le démenti le plus cinglant à des paroles outrancières. La gauche va se mobiliser pour le second tour. Dans sa propre circonscription, M. Ségard devra maintenant compter de plus en plus avec les voix socialistes menaçantes. »

Ajoutons, pour être complet, que la liste d'union de la gauche a été battue pour trois sièges à Quimper, mais que ce résultat s'explique pour une large part par une situation municipale confuse, séquelle des élections de mars 1971 où les socialistes figuraient sur une liste centre-gauche sans les communistes.

A. V.



Yvan Charpentié.

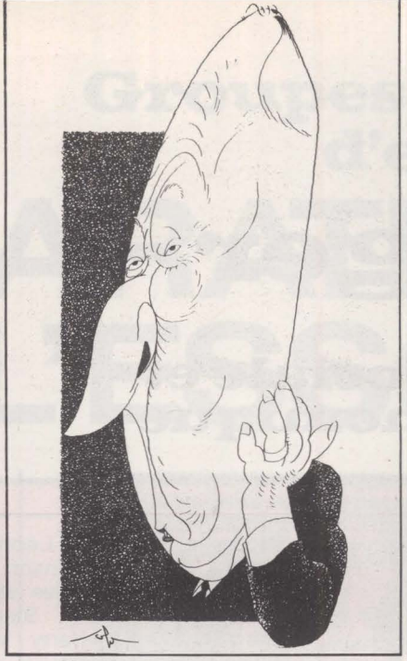

André Malterre.

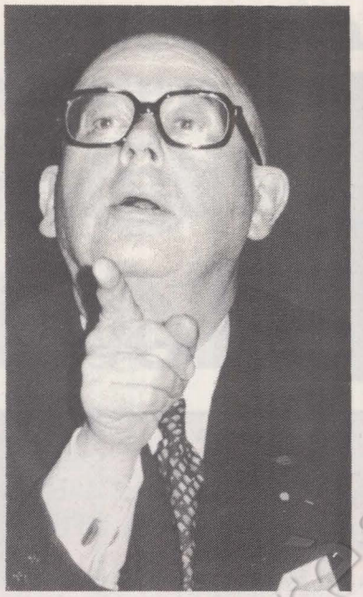

Corentin Calvez.



Jean Menu.

lourd à la C.g.c. : en 1947, l'adhésion de leur Chambre syndicale avait largement facilité la reconnaissance de la représentativité nationale de la C.g.c. L'addition avait été à la mesure de ce service : les V.r.p. s'étaient vu accorder une totale liberté pour le taux de leurs cotisations syndicales. En 1970, à la suite d'une longue bagarre interne, la C.g.c. opte pour l'égalité en matière de cotisations. Ce qui ne clôt pas le débat, puisqu'il faut un congrès extraordinaire, ou plutôt une assemblée générale extraordinaire — samedi dernier — pour départager les partisans des deux thèses : ceux qui pensent avec Marchelli et Menu que les V.r.p. ne doivent plus bénéficier de ce régime de faveur, et qu'il faut réduire leurs mandats en fonction des cotisations versées ; et ceux qui ne peuvent qu'apprécier, comme Charpentié, un renfort aussi important. Finalement, le congrès se tiendra bien le 13 juin, après avoir failli être reporté à l'automne, sur la base du décompte des adhérents réels — ce qui devrait donner un moins grand nombre de voix aux V.r.p. — mais le principe des cotisations différenciées est maintenu. C'est, on le voit, un statu quo destiné à éviter le clash. Et, surtout, un épisode révélateur de cette campagne présidentielle, ou le démarchage des troupes ne va pas sans mal et constitue une préoccupation primordiale.

Officiellement, Malterre reste au-dessus de la mêlée. Mais on s'attend à ce qu'il prononce au dernier moment le nom de Charpentié. Certains signes le laissent prévoir : on l'a vu prendre violemment parti, il y a 15 jours, dans l'éditorial du « Creuset » (l'hebdomadaire de la C.g.c.), contre la constitution de comités. Et si Charpentié est, à sa manière, un nouveau venu (il a toujours refusé de faire partie de la direction confédérale), le changement qu'il propose n'a rien qui puisse effaroucher les adhérents de la C.g.c. Sa prudence plaît à Malterre. Détail qui a son importance : la fédération de la Chimie ne s'est jamais opposée à lui.

Bronzé, bien sûr

Charpentié a mené sa campagne tambour battant, à grand renfort de tournées en province où il a été, dit-il, « à l'écoute des militants ». Il veut une C.g.c. « toujours plus présente, toujours plus moderne, toujours plus dynamique. » Il n'oublie pas de préciser dans son programme que, si son équipe est élue, son premier acte sera de proposer « de porter André Malterre à la présidence d'honneur de la C.g.c. » Il insiste sur le fait que son équipe, par rapport à la précédente, comportera « davantage d'élements de province, plus de techniciens ou de maîtrise, qu'elle sera profondément rajeunie et décidée à aller de l'avant. » Lui-même cultive beaucoup son image de marque de cadre dynamique : bronzé et alerte, il offre aux cadres une image narcissique d'eux-mêmes. Quand on lui demande quelles sont ses chances, il répond tranquillement qu'il pense être élu au premier tour et ajoute, en toute simplicité : « J'ai pour moi l'avantage d'être un homme neuf. Choisir entre moi et mes adversaires, c'est choisir entre le dynamisme et l'expérience. »

Cadeau pour Chirac

Mais cette image moderne ne doit pas tromper. Le changement dans la continuité du candidat se réduira, semble-til, à un dépoussiérage de l'organisation, à des réformes d'ordre interne. Il ne faut pas s'attendre pour autant à une politique d'ouverture : « Ouvrir la porte à d'autres catégories que les cadres supérieurs, ingénieurs, cadres, agents de maîtrise, techniciens et assimilés, représentants de l'industrie et du commerce, serait le premier coup de pioche des fossoyeurs de la C.g.c... Notre ligne d'orientation se démarque donc d'un bloc dit réformiste. N'ayons donc pas d'alliés privilégiés. » En fait, Charpentié, considérant les cadres comme une catégorie sociale à part entière, souhaite pour eux un syndicalisme catégoriel. Quand on l'interroge sur les grandes orientations de son programme, il a l'art de la formule creuse et ronflante, directement inspirée, dirait-on, du style Giscard (il a d'ailleurs mené le même type de campagne électorale) : « Solidarité sans démagogie, justice dans la vérité, responsabilité dans la liberté ». On est presque surpris de ne pas l'entendre dire qu'il regarde les cadres au fond des yeux !

L'autre candidat à la présidence, Menu, est d'un style différent. Syndicaliste, homme d'appareil, c'est lui qui mène depuis deux ans les négociations paritaires nationales pour la C.g.c. Il préconise une certaine évolution. Ce n'est pas, tant s'en faut, un homme de gauche. Il se définit lui-même comme réformiste : « Nous souhaitons être les animateurs d'une force syndicale réformiste qui peut naître d'une concertation avec toutes les autres organisations syndicales représentatives ». Il a, d'ailleurs, le contact avec les autres organisations, puisque c'est lui qui négocia l'accord avorté avec l'U.g.i.c.t. (cadres C.g.t.) : « La C.g.c. a montré, je crois, dans ces négociations, un nouveau visage, en prouvant qu'elle souhaitait prendre en charge les problèmes d'autres catégories de salariés que le personnel d'encadrement. Avec l'expérience de ces deux années de négociation, je crois que nous avons le devoir de défendre les intérêts des autres catégories de personnel. Il y a là un tournant essentiel, déjà amorcé, il faut garder cette ligne. Notre tort précédemment a été de considérer tous les problèmes du personnel d'encadrement par le petit bout de la lorgnette. Tout en gardant notre indépendance, notre spécificité, tout en restant attachés à notre doctrine humaniste, tout en demeurant partisans de l'économie libérale, il nous faut rechercher des alliances, au lieu de continuer à nous battre seuls avec une hargne et une dignité offensée. »

Au-delà de la bataille d'hommes qui tient une ampleur démesurée sur le devant de la scène, il y a donc aussi un choix politique à faire pour les 210 000 adhérents de la C.g.c. Corporatisme ou réformisme ? Charpentié propose une C.g.c. homologue de la F.n.s.e.a. ; Menu la sortirait, peut-être, de son rôle de groupe de pression...

C'est, en tout cas, une option qui pèsera d'un certain poids dans la vie sociale. Le C.n.p.f., pas plus que Malterre, ne s'y est trompé, et ses préférences vont — officieusement, bien sûr — à Charpentié. Le 12 mars, une réunion publique a eu lieu à l'hôtel Intercontinental, à Paris. Cette réunion, présidée par Charpentié et organisée par sa fédération, précisait les positions de la C.g.c. vis-à-vis du rapport Sudreau. On a pu y voir François Ceyrac et Malterre procéder à l'ouverture et à la fermeture des travaux, alors que la candidature de Charpentié était déjà déclarée. Des consignes auraient également été données par le C.n.p.f. à ses fédérations pour qu'elles mènent campagne dans les entreprises auprès des adhérents de la C.g.c. en faveur de Charpentié...

La grogne, en tout cas, monte dans les rangs des adhérents de la C.g.c., qui commencent à trouver que leurs dirigeants, en jouant à l'élection présidentielle, oublient un peu trop leur rôle revendicatif. Il faut dire qu'à l'heure où des menaces pèsent sur les cadres, la guerre de succession qui est depuis plusieurs mois la principale occupation des responsables cégécistes est, pour le gouvernement, un fabuleux cadeau...

MICHELE BACKMANN

changer la vie sociale et économique

CHRYSLER : LUTTE INTERNATIONALE

Chez Simca-Chrysler, à Poissy, malgré une répression antisyndicale systématique, la direction n'arrive pas à museler définitivement les travailleurs. Ainsi vendredi dernier, 250 ouvriers du ferrage, au bâtiment 3, cessaient le travail à 22 h 55. Ils répondaient ainsi à l'initiative de la C.g.t., qui avait déposé à la direction plusieurs revendications portant sur les salaires et un repos quotidien de 7 minutes supplémentaires. Malgré les pression de la maîtrise, les O.s. refusaient de reprendre le travail. Ceux de la chaîne voisine, entendant les revendications clamées par leurs camarades, vinrent se joindre à eux : 120 travailleurs de plus. C'est une chance supplémentaire de voir aboutir les revendications face à une direction réactionnaire comme celle de Chrysler.

Les ouvriers de Poissy ne sont d'ailleurs pas seuls à se bagarrer contre cette firme automobile. A Coventry en Angleterre, depuis le 12 mai, 4 000 salariés de Chrysler sont en grève pour les mêmes revendications. A cause de leur action, l'ensemble de la firme anglaise se trouve paralysée. La direction a enfin proposé une augmentation de 8 livres mensuelles (environ 75 F) à partir du 1er juillet. Très inférieure aux 15 livres réclamées, cette augmentation constitue pourtant déjà un point en faveur des grévistes.

1 176 007 CHOMEURS

1 176 007 chômeurs à la fin d'avril : comme chaque mois, la C.g.t. vient de publier le nombre des chômeurs, calculé selon la définition du Bureau international du travail.

On compte parmi eux 757 300 demandes d'emploi non satisfaites, 61 696 bénéficiaires de la garantie de ressources et 8 653 bénéficiaires de l'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi

A la même époque, on comptait seulement 447 027 chômeurs bénéficiant d'une quelconque allocation. Moins de la moitié !

LES ECONOMISTES ET LA CRISE

Jeudi et vendredi prochains 5 et 6 juin se tiendront à Suresnes (Hauts-de-Seine) les entretiens économiques organisés par le P.s. Pour débattre de la crise mondiale du capitalisme et des aspects français de cette crise, de nombreux économistes étrangers seront présents : Samir Amin (Sénégal), Oleg Bogomolov (U.r.s.s.), Claude Cheysson (C.e.e.), John K. Galbraith (U.s.a.), Amilcar Herrera (Argentine), Egon Kemenes (Hongrie), Vassili Léontieff (U.s.a.), Charles Levinson (Fédération mondiale des syndicats de la chimie), Stephan Marglin (U.s.a.), Harry Meier (R.d.a.), Sicco Monsholt (C.e.e.), Bronislaw Minc (Pologne), Jun Nishikawa (Japon), Sam Pisar (avocat international), Jan Tinbergen, Paul Sweezy (U.s.a.), Ahmed Ghôzali (Algérie), Pierre Vinde (Suède) — ainsi que plusieurs Français : Jacques Attali, Jean-Pierre Chevènement, Christian Goux, François Perroux, Michel Rocard, Pierre Uri, François Mitterrand participera aux travaux.

ACTION CHEZ RHONE-POULENC

Mercredi, journée d'action nationale pour les 60 000 travailleurs du groupe Rhône-Poulenc S.a. (chimie-textile-pharmacie). Depuis les manifestations qui ont accompagné l'annonce de 800 suppressions de postes à Vaulx-en-Velin au début de février, le mouvement n'a pas cessé de prendre de l'ampleur. Même les femmes des salariés de Vaulx-en-Velin s'en sont mêlées. Le 9 avril, accompagnées de Jean Poperen, député socialiste et maire de cette ville, elles s'étaient rendues au cabinet du Premier ministre pour lui exposer leurs problèmes et déposer une requête auprès du président de la République. On leur avait promis une réponse avant la fin d'avril. Elles attendent toujours ! Comme les travailleurs attendent que le P.d.g. Renaud Gillet se décide à ouvrir des négociations sérieuses.

Pour défendre leurs revendications, portant principalement sur la garantie de l'emploi et du pouvoir d'achat, sur les conditions de travail et sur le droit syndical, les travailleurs se sont constitués en délégations venues de la France entière pour se rendre devant le siège de la société anonyme Rhône-Poulenc, avenue Montaigne, à Paris. Une trentaine de cars de province se sont retrouvés à 10 heures place de la Concorde, amenant les représentants de 50 sections syndicales ou d'établissement. Tous appelaient à des débrayages de diverse ampleur allant jusqu'à 24 heures.

CHAUSSON : LES CADRES AUSSI

Situation bloquée chez Chausson. Le mouvement revendicatif, commencé le 9 mai à Maubeuge et qui s'est étendu à toutes les usines du groupe se poursuit. Et se poursuivra tant que les discussions avec la direction ne déboucheront pas sur les 250 F mensuels exigés pour tous.

Ne voyant pas très bien comment se sortir de ce mauvais pas, la direction comptait beaucoup sur ses cadres. C'est ainsi que vendredi dernier elle les avait discrètement convoqués à Asnières, comptant sans doute sur leur esprit « maison ». Hélas, à son grand regret, elle a dû constater que les cadres ne sont plus ce qu'ils étaient. « Nous avons aussi des revendications à faire valoir avec les ouvriers », s'est-elle entendu dire par des ingénieurs cégétistes. Comble de malchance, la majorité des cadres présents ont soutenu cette affirmation.

Isolée, combien de temps la direction pourra-telle continuer de bloquer les négociations ? Autour des grévistes, les soutiens arrivent de tous côtés, tant des syndicats que des partis de gauche. Lundi, des militants syndicaux de chez Renault viendront discuter avec les métallurgistes de Chausson en signe de solidarité.

AUSSAGE : UNE NOTE EPICEE !

Victoire pour les 320 travailleurs d'Aussage, entreprise dijonnaise de conditionnement du poivre et des épices : après 15 jours de grève, la direction de cette filiale de la Générale alimentaire a fini par céder. Le personnel a obtenu une prime de vie chère inversement proportionnelle aux salaires. Ainsi, jusqu'à 1 700 F mensuels, les salariés toucheront 235 F supplémentaires. Pour les salaires entre 1 700 F et 2 750 F, la prime varie entre 160 et 130 F. Au-dessus de 2 750 F par mois, les salariés percevront 110 F.

LES TRITON TIENNENT BON

Plusieurs multinationales, qui convoitent le bureau d'études et le potentiel de clients que représente le premier fabricant français de machines à dégraisser (60 % du marché), en avaient ainsi décidé : victime des banques et de la politique gouvernementale de restriction du crédit en même temps que d'erreurs patronales de gestion, Triton devait disparaître. Les travailleurs de Triton ont dit non. Depuis maintenant plus d'une centaine de jours, les usines de Bagnolet et de Tonnerre (Yonne) sont occupées par leurs 180 salariés, qui comprennent mal pourquoi le Pouvoir refuse de faire avancer une solution industrielle : les licenciements ont déjà coûté 6,5 millions, alors que le redémarrage ne serait revenu qu'à 4 millions !

Aussi ont-ils multiplié les actions dans leur section syndicale (C.g.t.) : journée « portes ouvertes », blocage du Mistral et de l'autoroute A 3... Avec le soutien des partis de gauche, notamment du Parti socialiste, sur le thème « Lutter aujourd'hui pour contrôler demain ».

LE «MARATHON» DE L'ESSONNE

Groupes et sections d'entreprises

« Notre objectif pour 1977 : 20 sections d'entreprise dans le département ». Autant lancer un défi. Et Michel Pelchat, secrétaire fédéral du P.S., responsable Entreprises dans l'Essonne, le sait bien. Mais, avec tous les socialistes du département, il a décidé de relever le gant. Car tous sont d'accord : 2 sections d'entreprise et 4 G.s.e. pour un département de près d'un million d'habitants qui connaît le taux d'expansion le plus élevé de la région parisienne, c'est trop peu. Pour remédier à cette situation, le secrétariat fédéral aux entreprises s'est donné deux ans. Autant dire qu'il a engagé une véritable course contre la montre. Etape importante de ce marathon : une journée départementale de présence du Parti socialiste dans les entreprises. Elle était organisée pour le 22 mai.

Premier objectif : « l'accélérateur linéaire » d'Orsay où la section socialiste d'entreprise a organisé, à la porte de la cantine, un stand de diffusion des livres et de la presse du Parti. Cette manifestation est déjà un petit événement en soi pour cette section vieille de deux mois à peine. Cinq adhérents, c'est encore peu. Mais ils ont déjà fait du bon travail. Grâce à eux, pour les 5 000 personnes du campus de ce centre de recherche fondamentale et pour les 8 000 étudiants du centre universitaire adjacent, le Parti socialiste existe et se manifeste au jour le jour, au rythme de la vie de cette entreprise. Ce jeudi, le secrétaire de la section, Georges Lissillour, est satisfait. Les salariés sont venus nombreux voir ce qui se passait. Certains ont acheté un livre, une revue. La plupart profitent de l'occasion pour discuter, pour essayer de comprendre pourquoi cinq jeunes salariés donnent de leur temps libre à une section socialiste. Certains cherchent également à s'informer sur l'attitude du Parti vis-à-vis de tel ou tel problème. Les sympathisants se découvrent. Pour les membres de cette section, c'est la certitude qu'ils ne resteront pas cinq très longtemps.

Avec les imprimeurs

Mais, déjà, le temps presse. Sur le campus de « l'accélérateur linéaire », bien que les conversations aillent bon train, Yves Tavernier, membre du Comité directeur, professeur à Sciences-po, qui a pu se libérer une journée, bat le rappel. Promu chauffeur de la délégation, il doit se débrouiller, malgré les kilomètres qui séparent les entreprises aux quatre coins du département, pour que l'horaire soit respecté. Déjà, à Etampes, les travailleurs de la Société régionale d'imprimerie parisienne attendent. Et, pour eux, la visite de cette délégation socialiste est d'importance. Tout soutien leur est vital : depuis le 27 mars, ils occupent leur entreprise pour essayer de s'opposer à sa fermeture.

Très jolie et verdoyante, cette N 446. « Marcoussis, 15 juin, journée de la fraise », annoncent des panneaux colorés. Mais personne n'est là pour faire du tourisme. Mettant à profit le moindre instant, les responsables socialistes organisent, prévoient, mettent au point. Pour Pelchat, c'est l'occasion de passer en revue son programme. « Depuis la création de la section d'entreprise de « l'accélérateur linéaire », nous sommes en train d'en monter deux autres dans deux zones industrielles différentes. » Des sections de zone industrielle ? L'explication ne se fait pas attendre. « Dans le département, il existe une multitude d'entreprises qui comptent entre 40 et 200 salariés. Leur petite taille est un gros handicap pour la création de sections d'entreprise. Et il existe souvent des membres du P.S. isolés qui, faute de cadre, ne peuvent pas militer sur leur lieu de travail. Créer une section de zone industrielle remédie à cet inconvénient. D'abord, la section regroupe les adhérents à l'endroit où ils travaillent. De plus, ces sections, en rassemblant des salariés de différentes entreprises, permettent de confronter des problèmes différents et de les dépasser pour aller plus loin. Sur la zone industrielle de Massy, 4 ou 5 entreprises seront représentées dans la nouvelle section et au moins 3 dans la section en cours de création sur la zone industrielle de Courtabeuf. A la fin juin, on pourra considérer que ces 2 sections fonctionneront normalement. »

Le panneau annonçant l'entrée d'Etampes remet à plus tard la suite du programme du secrétariat fédéral aux entreprises. Bâtiments du XVIe siècle, pignons et ardoises sur des toits pentus, ruelles pavées. La voiture s'arrête sur la place de la mairie. Pas le temps de traîner dans ce site typique de l'Ile-de-France. A grands pas, la délégation s'enfonce dans une rue étroite. A un détour du chemin, la S.r.i.p., petite entreprise qui, en 1968, vivait bien des travaux de sous-traitance d'imprimeries plus importantes. A cette époque, elle a employé jusqu'à 48 personnes. Mais, l'année passée, le resserrement du crédit et la diminution des budgets publicitaires la frappent de plein fouet. La série des licenciements commence. Enfin, quand les travailleurs entendent parler de dépôt de bilan, ils se fâchent. Avec la C.g.t. les 34 rescapés décident d'occuper l'usine. Dès ce moment, Gérard Caussé, conseiller municipal socialiste d'Etampes, est venu apporter son soutien aux imprimeurs de la S.r.i.p. Ainsi, le 11 avril, à la réunion du conseil municipal d'Etampes, avec le groupe d'entente de la gauche, il arrache à la municipalité, peu sensible à leurs idées, une aide matérielle pour les grévistes.

Surtout, le maire accepte de prendre à sa charge une annonce dans un journal professionnel pour inciter un acquéreur à racheter l'imprimerie. Plusieurs acheteurs sont déjà venus visiter l'imprimerie et semblent très intéressés. Mais chaque fois qu'ils veulent prendre contact avec le syndic, celui-ci demeure introuvable. Dans le département, les travailleurs connaissent bien ce syndic. Ils l'appellent le fossoyeur des entreprises en difficulté. →



Visite de l'usine Currus, de droite à gauche : Claude Germon, Christine Cottin, Michel Pelchat et Yves Tavernier.

LE «MARATHON» DE L'ESSONNE



L'usine Currus occupée.

Après avoir écouté, questionné, donné les informations qu'elle avait pu ramasser de son côté, la délégation socialiste fait une proposition aux travailleurs. S'ils le souhaitent, mercredi, ils pourront rencontrer les parlementaires socialistes qui, après les avoir entendus, poseront une question écrite sur le devenir de la S.r.i.p. Cette démarche, en obligeant le gouvernement à prendre position, lui rappelle aussi que les imprimeurs d'Etampes bénéficient d'un soutien actif et ne se laisseront pas mettre au chômage sans mot dire.

80 h par semaine

La nationale 191 défile à vive allure. Au bout, les membres de la section socialiste d'entreprise de la Snecma à Corbeil commencent à rouspéter. L'horaire a été un peu malmené. Dans cette entreprise qui regroupe 5 000 salariés, la section socialiste, créée en janvier dernier, compte déjà une douzaine d'adhérents. Là aussi, la vente des livres, à côté du comité d'établissement, a bien marché. Il faut dire que, déjà bien organisés, les militants socialistes ont tiré et distribué un tract appelant les travailleurs à venir leur rendre visite. Pour Jacques Huc, secrétaire de cette section de la Snecma, cette journée représente une étape importante. « C'est la première fois, assure-t-il, que le P.s. montre qu'il existe, qu'il a une vie propre et qu'il faudra dorénavant compter avec lui ». Claude Jeanlin, conseiller général socialiste d'Evry, s'est joint à la délégation pour l'occasion. « Il faut sortir les conseillers généraux de leurs bureaux », affirme-t-il. Pour mieux être à la disposition des travailleurs, il a l'intention d'organiser une tournée de permanences qui lui permettront d'être plus efficace, d'alerter les pouvoirs publics dès qu'une entreprise connaît des difficultés, de former une commission qui pourra se pencher sur les comptes d'exploitation des sociétés. Autant d'initiatives qui renforcent l'image de ce nouveau P.s. auprès de travailleurs, sur le lieu même de leur travail. « On se voit vendredi pour le collectif entreprise ?... O.k. Salut ! »

De nouveau, la voiture file sur l'autoroute en direction de Massy. Sur sa lancée, Pelchat explique : « Etre trois ou quatre responsables à porter à bout de bras le secrétariat fédéral aux entreprises, ce n'était pas une bonne idée. Alors, nous avons formé un collectif d'animation du secteur Entreprise sur le département. Il se réunit chaque semaine au local fédéral pour faire le point sur ce qui se passe dans toutes les entreprises de l'Essonne et sur ce qui va se passer. De cette manière, on est capable de faire porter nos efforts là où ils s'avèrent le plus nécessaire. En plus, chaque premier vendredi du mois, tous les responsables du G.s.e., les secrétaires des sections d'entreprise et un représentant de chaque section socialiste du département se retrouvent. Il n'y a rien de mieux pour faire circuler les informations, et trouver des formes d'action appropriées. »

Il est 15 heures passées. Dans la délégation, en route depuis le matin, on commence seulement à suggérer qu'un petit quart d'heure pour avaler un sandwich serait le bienvenu. Sourire de Pelchat et de Tavernier. Pour eux — et ils sont nombreux à le penser dans l'Essonne — un vrai militant socialiste, c'est quelqu'un qui a faim et sommeil. « Entre mon travail au Centre d'étude nucléaire de Saclay et mon travail pour le Parti, je fais au minimum 80 heures par semaine ». S'il compte en plus son temps passé à militer pour son syndicat, la C.f.d.t., il ne lui reste plus guère de loisirs. « A partir du momet où tu crois à ce que tu fais, c'est difficile de faire autrement ». Heureusement, comme célibataire, il n'a pas les problèmes d'un époux père de famille. Des militants du secteur Entreprise qui rencontrent ces problèmes, Pelchat en connaît à la pelle. Et de citer le cas de ce membre socialiste du comité d'entreprise de la Snecma à qui la direction accorde le droit de dépasser son temps de délégation, à condition de lui déduire de son salaire les heures excédentaires. Ou de celui qui, dans le cahier de correspondance qu'il entretenait avec sa femme, faute de la rencontrer, a trouvé un jour une demande de divorce en trois lignes !

Le maire propose

Mais trêve de problèmes familiaux. La ville de Massy approche et, là-bas, les 200 salariés de la Carrosserie Currus se demandent à quelle sauce Citroën va les manger. Cette entreprise florissante vivait à 90 % des commandes que lui confiait Citroën pour la transformation de véhicules en ambulances, en voitures de pompiers ou de police, en mini-cars pour transports d'enfants, etc. Alors que les parkings sont couverts de véhicules attendant leur transformation — qui représente au moins deux mois de travail — la banque, subitement, coupe le crédit. Citroën, à qui l'Etat vient d'avancer 1,5 milliards de francs, se garde bien d'intervenir. Le 3 avril, les travailleurs qui ont refusé que la moitié d'entre eux seulement restent dans l'usine pour finir le travail en cours, reçoivent leur lettre de licenciement. Et, le 4 avril, l'occupation des locaux est décidée. Du syndic, ils n'attendent rien : c'est le fossoyeur des entreprises — le même qu'à la S.r.i.p. — qui s'occupe d'eux. C'est pourquoi quand la délégation fédérale aux entreprises arrive, Claude Germon, maire socialiste de Massy en tête, alors qu'ils entament leur neuvième semaine d'occupation, les travailleurs de Currus se pressent. Est-ce qu'on leur amène une bonne nouvelle ?

Tout d'abord, Germon leur assure qu'on n'essaiera plus de leur couper l'eau. Il a fait le nécessaire pour que l'abonnement soit prolongé. Et puis le maire de Massy leur rappelle que le comité de défense de l'emploi est à leur disposition et que les fêtes de la ville approchent. « Ne serait-il pas dommage que tout Massy s'amuse pendant que vous êtes dans votre usine ? » Loin d'apporter des solutions péremptoires, Germon suggère. Pourquoi une des soirées spectacles de la fête ne se tiendrait-elle pas dans l'usine ? Les travailleurs de Currus pourraient ainsi bénéficier du prix des entrées pour leur caisse de solidarité. Alors que leur 2e mois de préavis touche à sa fin, ces ressources seraient les bienvenues.

De même, Pelchat, au nom du secteur Entreprise, rapporte aux grévistes que plusieurs sections socialistes sont prêtes à se mobiliser pour populariser la lutte de Currus et faire des collectes à leur profit. Autant de propositions, qui, si elles n'apportent pas la solution définitive, permettent de faire avancer la lutte pour le maintien de l'emploi chez Currus.

Après la visite commentée de leur usine, les travailleurs décident, avec leur responsable C.g.t., Robert Larcher, de se réunir au cours de la semaine en assemblée générale. Ils pourront ainsi débattre des suggestions qui leur ont été faites et faire d'autres propositions sur les formes d'action qu'ils veulent mener pour sauvegarder leur emploi. En attendant, ils savent que, pour les détails matériels, la municipalité de Massy est avec eux. Elle le leur a déjà prouvé en fournissant les lits de camp et en assurant le chauffage ainsi que la nourriture du piquet d'occupation. De son côté, la section socialiste de Massy n'est pas restée inactive.

17 h 30 : alors que la visite de l'usine Currus se termine avec bonne humeur par une partie de ping-pong endiablée sur une table installée depuis l'occupation, Pelchat et Tavernier reprennent la route. A 18 heures, une réunion avec les travailleurs du Centre d'essai en vol de Brétigny les attend. Le thème de la discussion menée par Tavernier : le Parti socialiste d'aujourd'hui dans votre entreprise. Le débat est chaleureux. Sans doute la rentrée prochaine verra-t-elle, là aussi, se créer une nouvelle section d'entreprise. Et, dans ce centre militaire où les partis politiques ont beaucoup de mal à s'implanter, elle constituera un véritable succès pour le secteur Entreprise.

Dans ce département, ce n'est un mystère pour personne : le P.s. monte, monte. Aux élections présidentielles, pour la première fois, l'union de la gauche dépassait le cap des 200 000 voix et François Mitterrand obtenait près de 54 % des suffrages, alors qu'aux élections législatives de 1973, les partis de gauche n'atteignaient pas 46 % des voix. Et si, dans l'Essonne, la fédération socialiste s'est réjouie de ce succès, pas une seconde elle n'a pensé à s'en étonner.

CHRISTINE COTTIN

En Grèce, il y a partout quelqu'un qui a envie d'être votre ami.



Qui sera-t-il? Spiros, le pêcheur de Corfou... Yannis, le muletier de Rhodes... Caterina, sans âge, qui brode chaque jour au pied du Parthénon... Dimitris le musicien... ou Nikos, à Olympie, qui vous offrira les plus beaux raisins de sa vigne.

Un renseignement, un sourire, une halte suffit à la rencontre.

Plus que jamais, le peuple grec est au rendez-vous de la Grèce. La Grèce est en fête, et ne demande qu'à la faire partager. Et la Grèce est belle toute l'année.

GRECE

DE GRECE EN GRECE, DECOUVREZ LES GRECS. AVEC OLYMPIC AIRWAYS.

Pour toutes les régions de la Grèce, les organismes de voyages ont préparé pour vous de merveilleux séjours.
Demandez-en la documentation à votre agence de voyages.

Office National Hellénique du Tourisme : France : 3, avenue de l'Opéra 75001 Paris. Belgique : 62-66, bd de l'Impératrice 1000 Bruxelles.

HAVAS CONSEIL

Collection Jean-Jaurès

Parc des Princes

PELOUSE INTERDITE

Les 50 000 spectateurs venus mercredi consacrer les finalistes de la Coupe d'Europe de football ont une fois de plus été sensibles à l'architecture audacieuse du nouveau Parc des Princes. Ils ont aussi constaté la bonne tenue de la pelouse. Ce soir-là, la recette a été de plus de 2 280 000 F. Et les amateurs parisiens de football ont pu compter combien leur prestigieux stade leur est cher. Certes, il leur en a coûté 90 millions. Mais il leur est, aussi, cher au cœur. A l'idée qu'un jour leur équipe, le Paris-Saint-Germain, viendrait aussi en finale... si la pelouse ne remet pas l'ascension de leur club aux calendes grecques.

Car la semaine dernière, par une indiscrétion de presse — et l'on trouvera étonnant, sinon scandaleux, que les élus parisiens l'aient appris par leur journal — le verdict est tombé : tout est à refaire et la toute neuve pelouse du Parc doit être labourée, entraînant la fermeture du stade pour six mois, a jugé l'expert du tribunal administratif, René Ansart, dans son rapport « confidentiel ».

La pelouse, c'est le serpent vert qui revient régulièrement à la une des journaux. La pelouse, c'est la honte du Parc et la peine des joueurs en même temps que la douleur des contribuables. Poussée sur les terres fertiles hollandaises, lorsqu'âgée de deux années elle a été transférée sur la boue du Parc avec les égards dus à sa prestigieuse destinée, elle tenait déjà la vedette. Riche tapis de près de 1 milliard de francs, elle était, à peine enracinée, violée deux mois plus tard. Depuis, trahie par le sous-sol, elle se dérobe sous la poussée des rugbymen, s'amollit sous les crampons des footballeurs. Et, à la première pluie, n'est plus qu'un marécage. Terrible sort, en vérité, que celui d'une pelouse de stade. Sort commun à toutes les pelouses d'Europe du Nord exposées aux pluies : actuellement, à Munich, le Bayern a aussi ses problèmes : il s'entraîne sur une pelouse annexe du stade olympique. Quant aux Anglais, ils bâchent leur gazon par gros temps. Et, partout ailleurs, les équipes disposent de plusieurs stades bien placés. A Paris, il n'y a « que le Parc ». D'où le drame.

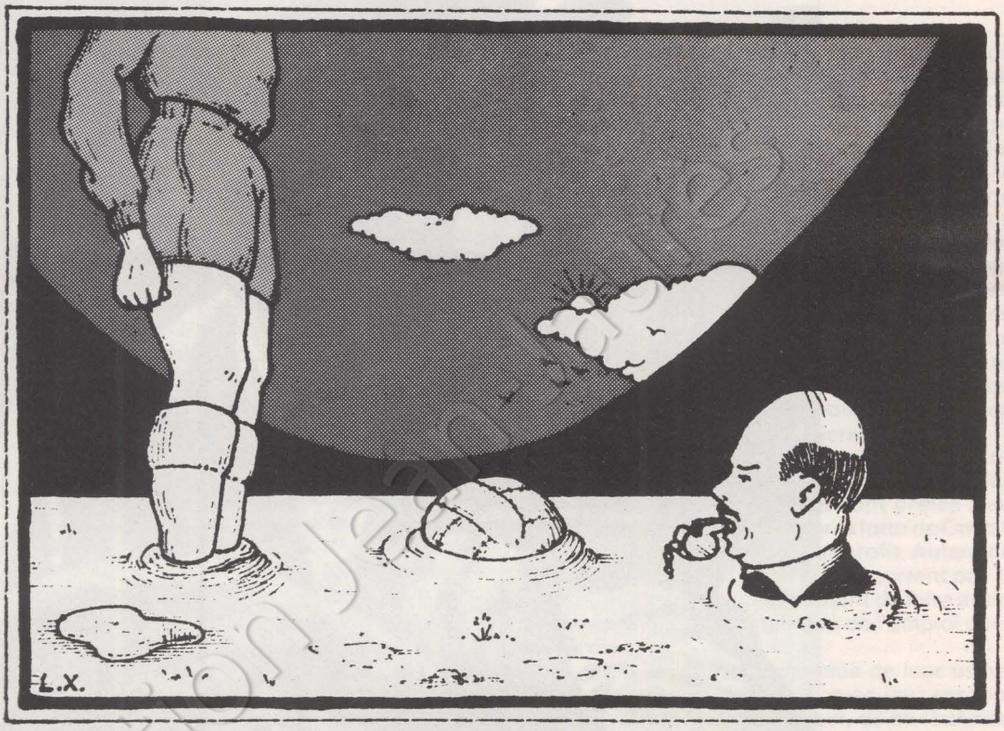

Un club assassiné

L'ancien Parc des Princes était le temple du foot et Colombes recevait les rois du rugby. Mais, pour amortir la nouvelle et gigantesque construction parisienne, les deux fédérations, football et rugby, en sont devenues les gestionnaires. Les matches se sont succédé. C'est en février 1973, après la rencontre de rugby France-Nouvelle Zélande, qu'il a fallu penser sérieusement à une remise en état. La pelouse réceptionnée moins d'un an auparavant était encore « sous garantie ». Puis l'hiver 1974, pluvieux, n'a fait qu'endommager davantage l'herbe du Parc démunie de protection particulière. En début de saison, une couche d'argile supplémentaire « expansée », mal intégrée à la terre, a égratigné quelques joueurs. Et, le 3 février dernier, la préfecture de Paris annonçait une fermeture momentanée du stade « afin d'assurer l'utilisation du Parc des Princes jusqu'à la fin de la saison et, à titre conservatoire, des travaux importants de remise en état de la pelouse ».

Depuis, la pelouse est à nouveau grasse, et verte. Mais ce temps mort a occasionné pour le Paris S.g., principale équipe utilisatrice, un manque à gagner de quelque 20 000 francs. Durant la saison, il a fallu supprimer les levers de rideau. Et surtout les rencontres amicales, qui sont des sources de revenus intéressantes.

« Expatriés » à Colombes, les spectateurs n'ont pas suivi : la rencontre Paris S.g.-Lyon ne réunissait que 8 000 spectateurs, alors qu'au Parc P.s.g. contre Lille — équipe pourtant moins bien placée au classement — en déplaçait 25 000. Est-ce dû aux trop confortables fauteuils du Parc et aux goûts de luxe des Parisiens, ou bien à la encore trop faible audience du Paris-Saint-Germain ? Tout cela à la fois, estiment les dirigeants de l'équipe parisienne, pour qui le club qui « se fait une âme à Paris» doit vivre à Paris. « Pensez ! disent-ils. Quand le stade entier criait : « Allez Paris ! » lors du match contre l'Olympique de Marseille, c'était un encouragement formidable, alors qu'on se débat dans des difficultés énormes et de toutes sortes. Aucune subvention compensatrice de la Ville de Paris ne pourrait éponger ni le déficit du club ni le manque à gagner moral. »

Si le football peut vivre sans Paris, Paris peut vivre sans club — c'est le destin du sport en société capitaliste. Mais le Parc des Princes a fait vivre des hommes d'affaires. Lorsque le rapport Ansart détermine la part des responsabilités entre celles de la préfecture de Paris — qui a imposé, sans aucune analyse préalable de la terre, des délais de livraison trop courts : Pompidou devait inaugurer — et celles des établissements Marcel Villette, le maître-d'œuvre de la pelouse, il résonne d'échos de scandale politico-financier. Comme la Villette, comme les Halles, le nouveau Parc des Princes est une réalisation qui, très tôt, nous a coûté cher. A peine était-il sorti du sol, il y a trois ans — « l'Unité » publia à l'époque une enquête détaillée — que sa construction, estimée à 40 millions en 1968, passait à 77 millions, pour plafonner aux alentours de 89 millions. Une augmentation de plus de 100 % imputée à la majoration des prix, mais aussi à de mauvais calculs (!) des quantités de fer et de béton nécessaires et à... l'installation du chauffage de la pelouse. Le sous-sol devient usine : on met en place un système de drainage, 57 km de câbles de chauffage et des canalisations spéciales pour l'arrosage automatique. Tout cela pour quoi ? Pour, en fin de travaux, replacer la même terre. Encore plus dure. On sait la suite...

Economies de bouts de chandelle ? Aberration administrative ? Ou bien l'attribution de nouveaux crédits destinés à une terre neuve aurait-elle soulevé l'indignation et provoqué une enquête qui aurait révélé trop de choses ?

JOSETTE BARBIERI

Collection Jean Jaurès

changer la vie politique en France

SOISSON JALOUX DE MARCELLIN

Réaction et austérité, telles sont les deux raisons d'être d'un arrêté du 24 juillet 1974 que quelques circulaires récentes viennent d'éclairer singulièrement. L'arrêté prévoyait une pré-inscription pour les étrangers désireux d'étudier dans une université française . Il apparaît aujourd'hui qu'il s'agit en fait, contrairement à nos meilleures traditions, de pratiquer une sélection politique et scientifique de ces étrangers et d'en limiter le nombre. Les dossiers doivent être visés par les services culturels français du pays d'origine ainsi que par les services scolaires de ce pays ; les possibilités de pressions politiques sont évidentes. Le candidat doit avoir l'équivalence du baccalauréat, ce qui est directement dirigé contre les travailleurs immigrés. Il doit s'inscrire là où il y a moins de 10 % d'étudiants étrangers. Mesure raciste. Il doit s'inscrire dans les spécialités « proposées » par son université d'accueil — ce qui n'est évidemment pas le cas des étudiants français. On comprend que toutes les organisations représentatives (enseignants, étrangers, immigrés) s'y soient opposées, de même que les partis de gauche.

REPRESSION A L'X

On parle de réforme de la condition militaire. En voici une illustration : pour avoir distribué, le 5 mai, lors du concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique, un tract informant les candidats des nouvelles modalités du service militaire (ce texte leur indiquait qu'une action solidaire des élèves peut résister aux pressions militaires sur l'école et les invitait à prendre contact avec les élèves actuels, organisés notamment au sein de l'Union des grandes écoles), deux polytechniciens ont été condamnés à dix jours de forteresse et deux autres à dix jours d'arrêt. Du coup, grève de l'uniforme et de certains cours, sit-in, etc.

La riposte a été immédiate : quatre élèves choisis au hasard sont condamnés à dix jours d'arrêt, avec neuf mois de sursis. A Yves Allainmat, député socialiste du Morbihan, qui lui demande le 21 mai s'il trouve normales ces sanctions, Yvon Bourges répond qu'elles relèvent de la discipline intérieure — autrement dit que cela ne le regarde pas. Et, le mouvement ne s'arrêtant pas, la direction annonce le lendemain son intention d'envoyer l'ensemble des élèves en corps de troupe...

Si cette menace, doublée d'un recul sur l'information des promotions futures, a pour l'instant amené la désescalade du mouvement, la direction de l'école n'y a peut-être pas tant gagné qu'elle le croit. Sans le vouloir à l'origine, les élèves ont été amenés à poser le problème du statut (militaire) de l'école, où les droits d'expression et d'association n'existent pas. Sans doute, pour être pleinement positive, cette réflexion doit-elle se poursuivre jusqu'à la mise en cause du rôle de l'X dans la société actuelle. Mais c'est déjà un pas de fait.

La section socialiste de l'école, forte d'une vingtaine de membres, est là pour en faire accomplir d'autres.

UNE AFFAIRE QUI REBONDIT

Samedi, la Chambre d'accusation du tribunal de Paris décidera si oui ou non les policiers de la D.s.t. qui ont posé des micros au « Canard enchaîné » relèvent de la Justice. Le débat qui oppose le juge d'instruction Alain Bernard et le Parquet est simple. Pour le juge, les agents de la D.s.t. doivent être confrontés avec les témoins. Pour le Parquet, leur visage étant couvert par le secret de la Défense nationale, il ne saurait en être question.

Bien entendu, les deux grands libéraux Michel Poniatowski et Jean Lecanuet se sont rangés aux thèses du secret de la Défense nationale. La décision que prendra la Chambre d'accusation sera très importante. On saura enfin si la D.s.t. est, en France, la seule administration au-dessus de la loi.

D'autre part, « le Canard enchaîné » de cette semaine publie de nouvelles révélations sur les poseurs de micros de la D.s.t. et sur l'équipe qui était chargée de l'installation dans ses locaux de la rue Saint-Honoré. Ces informations devraient permettre au juge Alain Bernard de relancer l'instruction sur l'affaire, quelle que soit la décision que prendront samedi les juges de la Chambre d'accusation.

Poniatowski et Lecanuet espéraient enterrer en douceur cette affaire bien ennuyeuse. Elle risque encore de leur réserver quelques mauvaises surprises.

COMMISSARIAT SPÉCIALISÉ

C'est dans le quartier qu'habitait Alain Khetib, à Nanterre, que le Comité pour la vérité sur la mort de Khetib organise ce samedi une manifestation, avec le soutien de la section de Nanterre du P.s. Ce comité veut faire la lumière sur les circonstances exactes du décès de ce jeune Arabe à Fleury-Mérogis **(voir notre précédent numéro).** Il exige en outre « que cessent les violences racistes dont le commissariat de Nanterre s'est fait une triste spécialité. »

Dimanche 1er juin
AMIENS
Parc du Château de Montières
FETE DE LA ROSE
organisée par la Fédération de la Somme
STANDS
- Des sections PS (jeux - loteries - restaurants)
- Du Parti socialiste portugais
- Des travailleuses d'Everwear

Variétés avec HUGUES AUFRAY
Bal avec Tony Martinez
Sports : Pétanque - Tennis de table - Chiens de défense - « Marché de la Rose » (Traversée d'Amiens)
Débats au studio de télévision avec
DENISE CACHEUX
et MICHEL ROCARD

Organisée par la
Fédération de la Gironde
CENON-PARC-PALMER

Dimanche 1er juin 1975
de 9 à 21 h
GRANDE FETE du PARTI SOCIALISTE

sous la présidence de
GASTON DEFFERRE

Stands - Jeux - Animation du Parc avec groupes folk, - chanteur sud-américain, banda, etc...
Carrefours politiques sur thèmes divers
Présence de délégations étrangères socialistes : Portugais - Espagnols - Chiliens, etc...

avec
la chanteuse Catherine Derain
l'Occitan Marti
MARCEL AMONT

La Fédération du Calvados du Parti Socialiste organise, le samedi 31 mai et le dimanche 1er juin, la « Fête de la rose » au Planitre de Lonvigny, au bord de l'Orne. Jazz, musique latino-américaine, cinéma, débats, bal, etc...

Dimanche 1er juin
à FOIX
Fête départementale de la Fédération de l'Ariège
AVEC FRANÇOIS MITTERRAND

Le Mai de Ville Ho-Chi-Minh

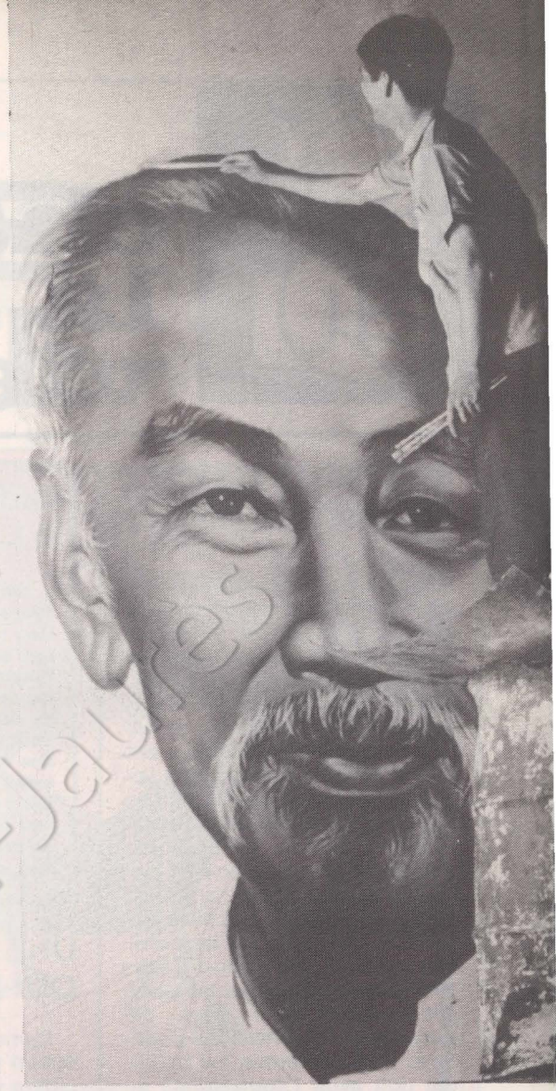

De notre envoyé spécial

Le Pentagone attendait un bain de sang. Il aura été déçu. Ni pour la libération de Saigon, cette ville qui s'est ouverte comme une poire blette, ni pendant les semaines qui ont suivi, on n'a assisté à des combats en règle ou aux exécutions massives annoncées par ce « monde libre » qui bat de plus en plus de l'aile dans le Sud-Est asiatique.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est qu'on ne trouve plus trace du régime imposé pendant plus de 10 ans par Washington : les drapeaux de l'époque Thieu sont devenus des torchons, les banderoles et inscriptions diverses ont été décrochées ou badigeonnées en rouge et les statues démolies. Seuls certains slogans ont été maintenus quelque temps, car ils étaient d'une inspiration si « énorme » qu'en fin de compte ils servaient le G.r.p. Tel celui qui s'étalait en face du grand marché : « Avec les communistes, vous perdrez tout ce que vous possédez. Avec les nationalistes, vous conserverez tout. » Encore fallait-il posséder quelque chose...

Portraits et pensées à la gloire d'Ho-Chi-Minh, l'âme de cette guerre de libération de 30 années, ornent tous les édifices publics et de nombreuses maisons individuelles. Aujourd'hui, le drapeau bleu et rouge étoilé du G.r.p. flotte au fronton de chaque immeuble. Il est apparu très tôt après la libération dans les quartiers populaires, à Cholon notamment ; plus tardivement dans le centre de la capitale, où la réticence de la bourgeoisie était manifeste. Depuis le 15 mai, date à laquelle a été célébrée officiellement la fête de la victoire, il voisine avec un autre drapeau étoilé : celui du Nord-Vietnam. Une façon de rappeler à la population que si le pays reste aujourd'hui encore divisé en deux, les Vietnamiens n'en sont pas les responsables. Mais les premiers drapeaux à avoir surgi après la libération furent, paradoxalement, des drapeaux français. Dès le 1er mai, ils fleurissaient partout dans Saigon. Des milliers de Vietnamiens qui louvoyaient avec aisance dans les milieux de la finance et de la corruption réunies, réalisaient soudain qu'un de leurs grands-pères s'était fait naturaliser français à l'époque de la Cochinchine...

« Joli mai, c'était tous les jours fête... » Les générations vietnamiennes futures pourront reprendre à leur compte ces quelques vers chantés par Yves Montand, elles qui désormais célébreront le même mois la fête du Travail, la victoire de Dien Bien Phu, la fête de la victoire et l'anniversaire de la naissance de « l'Oncle Ho ». Pour la première fois, la population vietnamienne n'était plus contrainte d'allier un anticommunisme sommaire aux manifestations officielles...

On solde

Après avoir tenu systématiquement les grands axes, l'Armée nationale de libération a rendu la rue aux Saïgonnais. Il n'y a jamais eu moins de policiers qu'aujourd'hui dans la capitale. Les soldats sont là, certes ; mais, après avoir discuté longuement et amicalement avec la population après le 30 avril, ils sont désormais comme en vacances et passent leur temps à flâner à la terrasse des cafés ou à se promener main dans la main, ce qui ne manque pas de surprendre l'observateur étranger. Ou encore à marchander lunettes noires, montres et transistors dans ce qu'on appelle encore le « Marché aux voleurs ». Ce marché n'est pratiquement plus approvisionné que par les derniers pillages des bâtiments américains à la fin d'avril : les voleurs sont infiniment moins nombreux qu'il y a encore un ou deux mois. Etre pris en flagrant délit de vol, il est vrai, coûte cher : fusillé sur le champ si l'on a plus de 18 ans, rééduqué si l'on en a moins de 18. Un certain nombre de voleurs ont déjà été exécutés. Par ailleurs, l'A.n.l. reprend périodiquement ses patrouilles dans la ville, car la suppression du couvre-feu et d'un contrôle systématique des quartiers avait amené les « cow-boys » à refaire surface pendant la nuit, ces délinquants commettant des exactions sur la population et même sur les soldats de l'armée de libération : une rumeur persistante affirme que plusieurs d'entre eux auraient été assassinés à la périphérie de Saigon.

La rue reste néanmoins un lieu de totale liberté. Les « commerçants » étalent sur les trottoirs les derniers tubes de dentifrice, coupe-ongles, etc. On solde tout, de Jean Bruce à Dostoïevski, en passant par Kierkegaard et les innombrables Guy des Cars locaux. Au milieu de ces commerçants très intéressés aux bénéfices, circulent d'autres vendeurs, militants pour la plupart, qui proposent le portrait de l'Oncle Ho, ainsi que des drapeaux du G.r.p. et de la R.d.v. en toile ou en badge, à des prix plus difficile à marchander. Quant aux mendiants, il en demeure encore beaucoup dans le centre, mais des distributions des derniers stocks de riz américain aux plus nécessiteux sont organisés régulièrement au niveau des comités révolutionnaires de hameaux (8 000 à 10 000 personnes).

Le théâtre aux armées a remplacé le strip-tease.

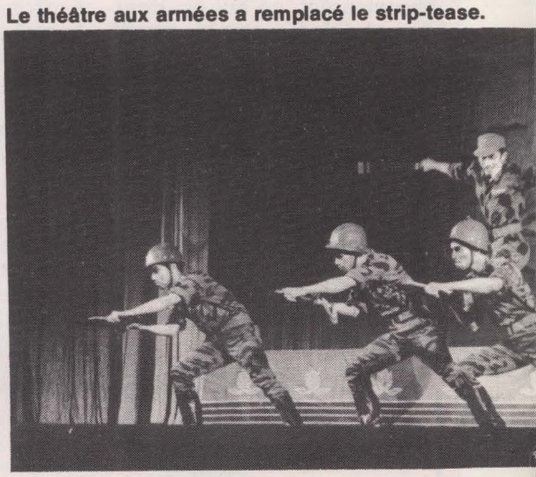

Retrouvailles familiales chez un riche commerçant exil



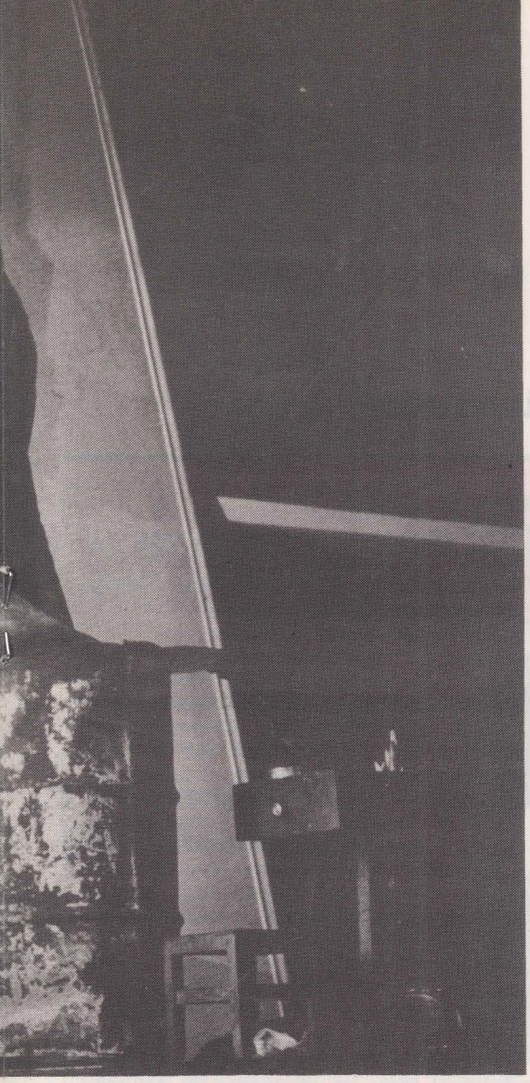

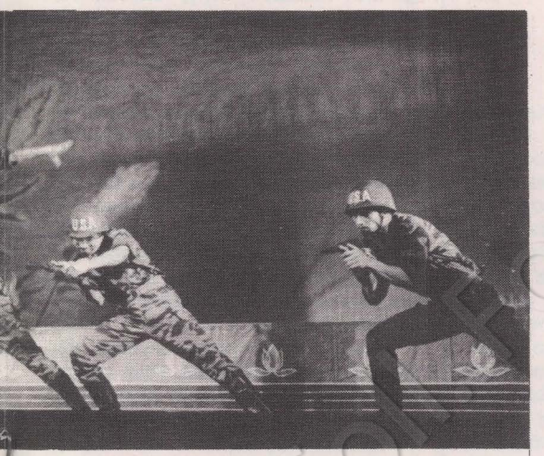

é de Hanoï.



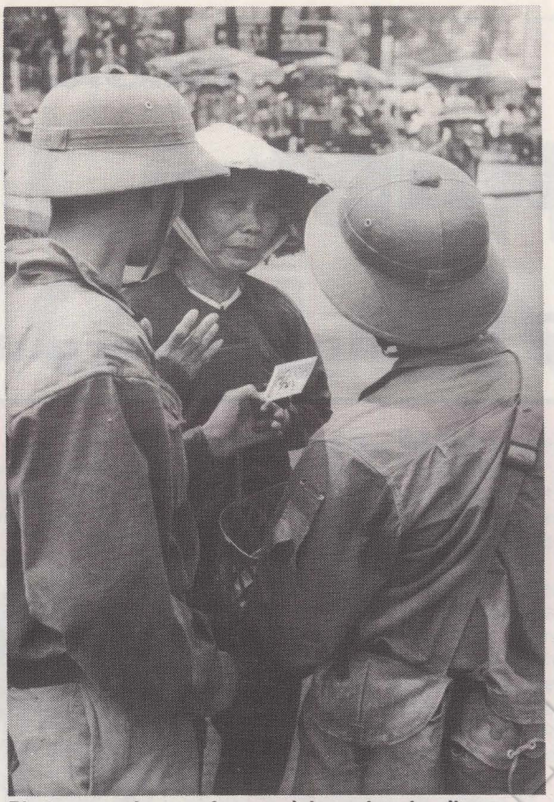

Photo en main, une femme, à la recherche d'un disparu, interroge les soldats de l'A.n.l.



Rencontre de deux mondes

Saigon, « Ville Ho-Chi-Minh », vient de célébrer le même mois la fête du Travail, la victoire de Dien Bien Phu, la fête de la victoire et l'anniversaire de la naissance de « l'Oncle Ho »...

L'essence — dont le prix du litre a atteint celui du champagne — se fait rare, elle, et le vélo remplace la Honda du régime Thieu. Si Saïgon y a perdu en décibels, elle y a gagné en propreté et en calme : la nouvelle « ville Ho Chi Minh » est en train de retrouver un aspect humain qui l'éloignera à jamais de Bangkok et autres villes-gadgets pseudo-occidentalisées.

50 kilos de riz

Cependant, l'Armée nationale de libération ne s'est pas contentée d'entrer ici pour jeter un regard naïf et presque enfantin sur un monde bizarre et sur une population conditionnée par dix ans d'occupation américaine. La propagande des U.s.a. doit être combattue d'abord par les mass media, dit-on officiellement. Par exemple le film « La victoire de Dien Bien Phu » a succédé à « Boulevard du Rhum » avec Brigitte Bardot, dans l'un des cinémas climatisés de la ville. Partout, des films retracent l'histoire moderne du Vietnam, la vie du président Ho ou les cérémonies de la victoire. Il fut même émouvant de voir et d'entendre des Vietnamiens, assemblés en cercle autour d'un poste de télévision, découvrir que des Blancs manifestaient et étaient depuis longtemps solidaires de leurs luttes : ce fut, pour la plupart, un choc et une révélation. De même, le jeune Comité révolutionnaire de Saïgon - Giadinh a profité du réseau de hauts-parleurs jadis mis en place par Thieu pour déverser sur la capitale des chants patriotiques.

Quant aux journaux, un seul quotidien les a tous remplacés : « Saïgon libéré », qui n'a rien à voir avec « le Parisien » du même nom. Sa fonction est précise : expliquer la révolution vietnamienne à une population peu coutumière de tels sujets. Depuis quelques jours, un journal des femmes est également mis en vente, ainsi qu'une revue des arts et des lettres.

Le 1er mai, des camions civils arrivaient de Da-Nang. Depuis, la circulation s'effectue jour et nuit dans les deux sens. Le Comité révolutionnaire a déjà vivement encouragé les réfugiés à retourner chez eux. Et ces gens qu'une bombe ou un tir de fusil mitrailleur n'effrayera plus jamais retournent dans leur province au rythme de 3 000 par jour. Le gouvernement provisoire offre d'ailleurs à toutes les familles volontaires pour retourner au pays natal 50 kilos de riz et paie le prix du billet d'autocar à qui le demande.

Ainsi, Saigon se décongestionne lentement. Cela devrait permettre aux différents comités révolutionnaires mis en place d'y voir plus clair et de mieux gérer une ville dont les dimensions et les problèmes ont quelque chose de vertigineux. Des mesures concrètes commencent à être prises. Secouristes et étudiants révolutionnaires, tous volontaires, règlent la circulation de façon sympathique. Les étrangers ont dû se faire recenser individuellement dans les services d'immigration — ce qui ne s'effectua pas sans grincements de dents ni plaintes d'« at-

→

changer la vie politique internationale

Proche-Orient
LE LIBAN SE « RECIVILISE »

Le premier gouvernement militaire du Liban n'aura duré que deux jours. Appelés pour faire face à la situation créée par les combats entre Palestiniens et milices de droite, les officiers du général Rifaï ont dû démissionner sous la pression de l'ensemble de la gauche et des Musulmans. L'intervention, dans le sens de la modération, du ministre syrien des Affaires étrangères a été décisive. Il en va presque de même du raid israélien au sud du pays, qui a permis à l'armée libanaise de montrer qu'elle était capable de se battre contre l'ennemi extérieur et, ainsi, de se retirer avec les honneurs. Le prochain gouvernement devait être formé par Rachid Karamé, si possible sur la base d'un large consensus national.

Il est trop tôt pour parler de fin de la crise, mais l'apaisement est certain. Ces longues journées de combats — qui auraient fait 80 morts — se terminent plutôt par une avancée des Palestiniens et de la gauche. Ils recueillent ainsi les fruits de leur unité.

Espagne
GREVE ANTICAPITALISTE

Depuis le 6 mai, les travailleurs de l'usine Miniwatt, de Barcelone (dépendant de Philips), sont en grève. Les 1 600 ouvriers (moitié femmes, moitié hommes) ont tous été sanctionnés par la direction. Les sanctions vont de deux jours de suspension (travail et salaire) au renvoi définitif. Le conflit couve depuis l'année dernière. Dans cette usine où les travailleurs ont l'habitude de se réunir et de prendre leurs décisions en assemblée, la tension a monté lentement à propos de la renégociation des accords avec la direction. Adopté en assemblée, le projet des travailleurs comportait : 750 pesetas de salaire par jour, 40 heures de travail par semaine, 100 % d'indemnisation pour les cas de maladie, accident et retraite, le droit de se réunir en assemblée et la démission de « jurados » chargés officiellement des relations entre les travailleurs et la direction.

Renvoi d'un ouvrier, grève, nouvelles sanctions cette fois contre tous les travailleurs, maintien de la grève : l'affrontement est devenu de plus en plus violent. La police municipale et la Garde civile sont même intervenues sur la demande de la direction et ont menacé les travailleurs avec leurs armes.

La grève de Miniwatt bénéficie d'une solidarité active dans les autres usines du groupe et aussi de celle des travailleurs et habitants de la région. Les travailleurs de Miniwatt semblent conscients de l'importance de leur grève, qui se veut « consciemment anticapitaliste ». Ils affirment qu'il est important d'utiliser des formes de lutte légales aussi bien qu'illégales dans ce pays « où tout est illégal, où l'on vous envoie presque les chiens, en vous traitant de subversif, quand vous demandez un peu plus d'air pour respirer ».



U.r.s.s.
LA STRATEGIE BREJNEV

Le 25e congrès du P.c.u.s. se réunira à Moscou en février 1976. D'ici là, un effort considérable devra être soutenu pour obtenir des résultats concrets dans les conversations avec les Américains. L'équipe dirigeante a le souci de montrer que sa politique de paix a réussi, que la détente et la coopération sont des réalités. En première ligne, la Conférence européenne de sécurité et les accords Salt, qui devraient déboucher de façon positive lors de la visite de Leonid Brejnev à Washington à l'automne prochain.

Chili
DE LA CAMERA A LA CHAMBRE DES TORTURES

Le coup d'Etat militaire fasciste au Chili a fait cesser toute possibilité de développement d'une quelconque activité créatrice ou culturelle. Le festival de Cannes a donné aux cinéastes chiliens présents l'occasion de le rappeler. Ils constatent qu'un seul long métrage a pu être réalisé au Chili durant toute l'année 1974. Ce film a dû passer par les contraintes suivantes : contrôle du scénario par la « commission militaire (sic) des moyens de communication », dépôt de la liste complète du personnel technique et artistique au « Service de l'intelligence militaire » (!), surveillance directe pendant le tournage. Le monteur de film a été emprisonné, torturé, puis expulsé, Carmen Buenos (script) et Jorge Muller (caméraman) ont été arrêtés et torturés, le réalisateur a été contraint à l'exil. D'autre part, Sara Astica, actrice principale du film « Valparaiso, mon amour », a été arrêtée et a disparu. Maxime Gedda, réalisateur de télévision, est encore en prison, sa vie est gravement menacée...

Malgré cette répression, le cinéma chilien est vivant. Plus de 30 cinéastes travaillent activement à l'étranger et témoignent de la lutte du peuple chilien. La première partie de « La bataille du Chili » (qui en comprend trois), de Patricio Guzman, a d'ailleurs été présentée aux Journées organisées à Cannes par le P.s. (voir p. 21).

Vietnam
PYJAMAS NOIRS

Le prix des pyjamas noirs a doublé à Saigon en une semaine. Ce n'est pas le résultat de l'inflation ou de la gestion communiste, mais l'engouement des jeunes pour ce qui évoque le plus l'uniforme des ex-guerilleros du Vietcong.

RENCONTRE D'EXILES

Le Parti socialiste vient de réunir à Villefranche-de-Rouergue un avocat argentin jeté en prison pour avoir assuré la défense de détenus politiques, un sociologue uruguyen détenu pour crime « d'opposition », maintenant exilés politiques en France, et aussi un prêtre français qui, sur deux ans de ministère en Uruguay, en a passé un en prison. Tous trois ont expliqué à la commission Tiers-Monde, qui rassemblait une cinquantaine de socialistes, ce qu'étaient, réellement, les conditions de vie et les régimes politiques en Amérique latine.

Philippe Machefer, membre du Comité directeur du P.s., a proposé, à partir de cette analyse, des axes de lutte :

— au niveau de l'information : contrebattre les campagnes d'intoxication des media en France en dénonçant la répression politique, la torture et la misère qui règnent dans ces pays ; dénoncer l'hégémonie nord-américaine économique, politique et culturelle appuyée sur la bourgeoisie locale ; dénoncer la complicité du gouvernement français pourvoyeur d'armes ;

— au niveau des projets de coopération socialiste : étudier ce que pourrait être la juste rémunération des productions de ces pays.

— au niveau des libertés : proposer, en plus du droit d'asile en France, le droit à la liberté d'expression et d'action des réfugiés politiques.

→

teinte à la liberté », surtout quand les vieux coloniaux apprirent qu'ils ne pourraient plus circuler sans laisser-passer hors de la province de Giadinh. Les officiers, soldats et policiers de l'ancien régime sont aussi appelés à se faire recenser et à déposer les armes au comité de sécurité du quartier. Quant aux taxis-girls, il est dit de façon plus pudique et juridique qu'il est interdit désormais de les recevoir chez soi.

Les résistants de la 11e heure

Dans toutes les professions, les syndicats s'organisent. Celui des vendeuses de marché n'a-t-il pas communiqué que dorénavant il faudrait être poli avec les clients, peser correctement les produits et ne plus modifier leurs prix à la tête du client ? Les comités révolutionnaires d'entreprise, d'école ou de quartier, le soir, organisent des meetings de formation politique et distribuent sous forme de tracts les résolutions les plus importantes du G.r.p. ou du Comité révolutionnaire de Saigon-Giadinh.

Certes, cette infrastructure qui se met en place et les nouvelles idées qui commencent à imprégner la capitale n'ont pas rallié tout le monde. Il reste bien sûr les irrécupérables, ceux qui s'étaient trop marqués politiquement du côté américain sans réussir à s'enfuir et ceux qui ne pourront plus faire de superbénéfices en trafiquant sur les produits U.s. Les tentatives de suicide vont bon train dans ces milieux — alors que, il y a quelques mois, c'était des familles entières de gens affamés qui mettaient fin à leurs jours. Il y a aussi cette catégorie ambiguë de donneurs de leçons, de résistants de la onzième heure, ceux qui vous interpellent en public en vous demandant si vous êtes ou non marxiste-léniniste ou si vous savez pourquoi il faut aimer l'Oncle Ho. Ceux-là ont déjà changé leur vocabulaire, mais pas encore leur visage cynique de « cow-boys » du mois dernier.

Et puis, il y a tous ces gosses qui jouent au football devant les camps militaires et jusqu'entre les jambes de soldats souriants. Ou qui suivent une danse improvisée de la Licorne, cet animal fabuleux, si populaire au Vietnam — spectacle à peine croyable pour qui a connu le Saigon des Américains. Il y a encore tous ces petits commerçants agréablement surpris de voir des groupes de militaires payer — et payer comptant — tout ce qu'ils achètent. Il y a enfin et surtout beaucoup de Vietnamiens qui, tel ce colonel de l'ancien régime, commencent à s'interroger sincèrement : « Vous imaginez ce qui se serait passé si les soldats de Thieu étaient entrés dans Hanoï ? »

JOEL LUGUERN

D.o.m.-T.o.m.

LA NUIT COLONIALE

Cinq morts, deux cents blessés : Djibouti, qui a eu récemment l'honneur d'une visite demi-ministérielle, celle d'Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux D.o.m.-T.o.m., vient de connaître une fois de plus la répression. Une répression sanglante.

Dans ce territoire brûlé de la Corne d'Afrique, 200 000 Afars et Somalis subissent, depuis plusieurs années, la dictature éhontée d'Ali Aref, président du gouvernement du Territoire. Elections truquées, matraquages quotidiens, étouffement des libertés élémentaires, chômage massif, prostitution organisée pour les troupes stationnées, tel est le lot sinistre du trop fameux T.f.a.i. Ce qui explique que, dimanche et lundi, les affrontements sont devenus si graves. Pour sa part, Stirn semble n'avoir rien vu des bidonvilles et du cordon de barbelés qui enserre Djibouti. Il est vrai qu'il n'a passé qu'une dizaine de minutes, en voiture, dans la traversée de la ville. Il n'y a vu ni la misère ni les protestations ; ni le luxe d'une minorité qui « fait du franc Djibouti » ni la révolte qui gronde à travers le pays et, pour la première fois, toutes ethnies confondues. Recevant le chef du gouvernement local, Stirn l'a déclaré « libéral et démocrate », dans le même temps où Ali Aref s'ingérait dans les affaires de l'Ethiopie voisine en manifestant son intérêt pour une « grande Afarie » qui mordrait largement sur l'Erythrée voisine.

Depuis quelques jours, lasse d'être étouffée sur place, l'opinion publique locale a décidé d'être entendue au plus haut niveau. Dès son arrivée à Paris, la mission de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.p.a.i.), présidée par Hassan Gouled Aptidon et Ahmed Dini, a sollicité une entrevue de Jacques Chirac et de Valéry Giscard d'Estaing. Refus indirect : c'est le seul Stirn qui l'a reçue. Et qui a soutenu la thèse que la population a été librement consultée. Les leaders dela L.p.a.i. lui ont fait observer que la fraude électorale inouïe qui sévit à Djibouti masque l'intérêt croissant des Afars et des Somalis pour une indépendance réelle et des liens de coopération avec la France.

La négligence du secrétaire d'Etat ou son indifférence des réalités politiques laissent entendre que le « rendez-vous de la dernière chance » vient d'être manqué. Peut-on imaginer qu'Afars et Somalis attendront encore longtemps bras croisés que la France rétablisse là-bas les principes de la démocratie ? Faudra-t-il une explosion de colère pour que les cris de souffrance de toute une population atteignent enfin les oreilles des messieurs de la Rue Oudinot ? La commission des D.o.m.-T.o.m. du Parti socialiste a pourtant assez mis en garde le gouvernement contre cet aveuglement scandaleux.

Le secrétariat d'Etat aux Départements et Territoires d'outre-mer s'intéresse plus secrètement à l'archipel des Comores, autre territoire colonial de l'océan Indien. Lors de la dernière session parlementaire, un référendum sur l'indépendance a été autorisé. A plus de 85 %, les Comoriens ont répondu oui. La Constitution prévoyant que le résultat du référendum doit être soumis à l'approbation du Parlement français au bout d'un délai de 6 mois (c'est-à-dire à partir du 26 juin), les députés attendent avec un certain intérêt le projet gouvernemental... car la session se termine le 29 du même mois ! L'administration du Territoire, sous la direction autocratique d'Ahmed Abdallah, principal importateur de la principale nourriture comorienne, le riz, attendra-t-elle la session d'automne ? On peut raisonnablement craindre que non, car il est vraisemblable que le Parlement français demandera l'élection d'une Assemblée constituante dans l'archipel. Devant ce risque, les maîtres actuels de l'archipel préféreraient sans doute proclamer unilatéralement l'indépendance, afin d'empêcher le Parlement de décider d'un contrôle démocratique des élections futures.

Contre cette manœuvre que certains annoncent pour juillet-août, le Dr Tourqui, leader du Front national uni — auquel adhère le Parti socialiste des Comores — a demandé à être reçu par Stirn. Là encore, il s'agit du rendez-vous de la dernière chance. Le gouvernement saura-t-il la saisir ? Il semble que non, hélas.

Dans l'immédiat, la Commission des D.o.m.-T.o.m. du Parti socialiste, informée par Georges Frêche, député qui a suivi à Moroni la mission parlementaire, a attiré l'attention du secrétaire d'Etat aux D.o.m.-T.o.m. sur la crise qui couve. Deux questions écrites ont été posées à Stirn.

A la Réunion, dans un climat dégradé chaque jour un peu plus par le chômage et la crise sociale, vient enfin de s'ouvrir le procès Benard (maire U.d.r. de Saint-Paul) devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis. « Enfin », car l'instruction traînait... depuis plus de quatre ans et demi ! Quatre ans et demi pendant lesquels n'ont été sanctionnés ni l'emploi massif de nervis, ni l'enlèvement de certaines urnes et le bourrage des autres, ni la falsification des listes et des résultats électoraux, ni l'expulsion des mandataires de la gauche.

A quand le procès de la poignée de meurtriers qui tentèrent, en mai 1974, d'assassiner Jean-Christophe Mitterrand et Paul Vergès ? A quand une enquête sérieuse sur les agissements, à la Réunion et dans l'île Maurice, de certains agents de la C.i.a. installés en Afrique du Sud ?

Avec un courage considérable et une ténacité qu'envieraient bien des métropolitains, le Parti socialiste de l'île de la Réunion et ses partenaires du Comité permanent de la gauche se battent sur place pour la restauration des libertés humaines.

ALAIN VIVIEN

L'ESPION MALGRE STALINE

Mémoires

Léopold Trepper a gagné. En une émission de télévision (« Apostrophes » de Bernard Pivot, la semaine dernière), sa sincérité et sa modestie de militant l'ont emporté sur les calomnies et les insinuations de la droite : ce vieil homme a bel et bien consacré une partie de son existence à la lutte contre le nazisme. Dans cette bagarre, en tant que chef de l'Orchestre rouge, il a mis toutes ses forces, il a risqué sa vie. Ce qui n'a rien à voir avec le mythe grossissant et déformant de « l'espion-agent de Staline ». Trepper fut et demeure un militant révolutionnaire : un Juif polonais de 20 ans qui émigre en Palestine et contribue à la création du Parti communiste palestinien, un militant du Parti communiste français dans les années 30, un antifasciste tenace qui prépare la lutte contre Hitler dès 1935 à Moscou, un homme que n'ont pas pu broyer 10 ans d'emprisonnement dans les geôles de Staline, un communiste polonais revendiquant sa culture juive et s'opposant à l'antisémitisme renaissant à Varsovie, dès 1967. Rarement homme fut plus tenace et plus fidèle à lui-même. Comme en témoigne son « Grand jeu », publié ces jours-ci par les Editions Albin-Michel.

L'UNITE : Pourquoi ce livre ? Pour régler des comptes ?

LEOPOLD TREPPER : Pas du tout. J'ai écrit ces pages parce que je pense qu'elles seront utiles à tous ceux qui se battent pour le socialisme. Il faut que la génération militante actuelle assimile notre expérience, avec ses victoires et ses défaites, qu'elle comprenne notre tragédie : toutes les promesses de 1917 n'ont pas été tenues. Il faut qu'elle puisse s'interroger : pourquoi ? J'essaie simplement d'apporter ma contribution à cette interrogation, en fournissant les éléments de réponse que j'ai en ma possession. Mon livre est le bilan de ma vie, ma vérité. Mon aventure personnelle n'est qu'un exemple de combat parmi d'autres. Mais je souhaite qu'elle permette de comprendre la marche de l'Histoire. En disant tout. Ce qui ne plaira pas à tout le monde. Mais il n'est pas question de plaire...

— Tout dire, affirmez-vous. Votre ouvrage contient-il tout ce que vous savez, tout ce dont vous avez été témoin ?

— Mon livre devait être d'au moins 1 000 pages. Il n'en réunit que 340. J'ai encore une valise pleine de documents longuement recherchés et retrouvés dans les archives belges. Elles sont accablantes pour la Gestapo, elles montrent comment les nazis ont manœuvré pour essayer de faire endosser aux Résistants et aux antifascistes les exactions et les crimes qu'ils ont commis eux-mêmes. J'ai encore tout cela à raconter en détail... Pour l'instant, je me suis contenté de rétablir la vérité de l'Orchestre rouge. J'attends de pied ferme ceux qui pourraient infirmer mon témoignage. Ils ont bâti de belles légendes. Je leur renvoie la réalité.

— La légende, c'est « l'espion de Staline ». La réalité que vous décrivez, c'est « l'espion malgré Staline ». C'est bien cela ?

— Oui. Je peux dire que Staline n'a jamais vraiment soutenu la naissance de l'Orchestre rouge, ni sa mission. Il n'a pas beaucoup tenu compte non plus de son travail et de ses informations. Pour comprendre ce phénomène, il faut remonter un peu le cours de l'Histoire.

J'étais à Moscou dès 1932 : j'étudiais, je complétais ma formation de militant dans une des universités réservées aux communistes étrangers et aux minorités nationales. J'ai alors vu se lever l'ère des purges et des procès. Au fil des ans, j'ai vu disparaître les vieux bolcheviks, la vieille garde de Lénine, les compagnons d'Octobre, puis les communistes « gênants » des autres pays. En 1934, l'homme populaire, c'était Kirov ; au XVIIe congrès du P.c.u.s., cette année-là, un vote à bulletin secret le vit arriver en tête des membres du Comité central... et Staline en 17e position. Le résultat officiel confirma Staline à la tête du Parti. Entre-temps, les bulletins avaient été brûlés. En suite Kirov, des membres du Comité central et nombre de délégués-votants furent assassinés.

En 1935, au dernier congrès du Komintern, Dimitrov appela à la création de fronts unis antifascistes dans toute l'Europe. Jamais on n'entendit Staline prôner cette tactique. En 1937, une seule force restait dangereuse pour Staline : l'Armée rouge. Il décida de la décimer : en juin 1937, Toukhatchevski et sept généraux de l'état-major furent fusillés comme traîtres. Les preuves de trahison avaient été fournies par la Wehrmacht ! Par l'intermédiaire d'un agent double : le général Skobline. Hitler et Staline collaborant pour affaiblir l'armée soviétique, voilà une façon un peu bizarre de lutter contre le nazisme ! Les documents contre Toukhatchevski avaient été inventés de toutes pièces et ajoutés à la hâte à quelques papiers portant la signature du maréchal...

C'est en décembre 1936 que j'ai rencontré le général Berzine, le chef des services de renseignements de l'Armée rouge. Il s'attendait à être liquidé par Staline — ce qui arriva en 1938. Il savait que les agents soviétiques à l'étranger lisaient la « Pravda » avant d'envoyer leurs renseignements : rien n'était expédié qui puisse contredire les thèses de Staline. Etait-ce une façon efficace de travailler ? C'est également par Berzine que j'appris cette chose insensée : il n'y avait plus un seul agent en activité sur le territoire allemand, parce que, selon Staline, cela aurait pu passer pour de la provocation. Voilà comment on préparait la guerre antifasciste ! Voilà qui prouve que le pacte germano-soviétique ne fut pas une échappatoire circonstantielle due seulement à la mauvaise volonté anglaise et française, mais bel et bien une volonté délibérée de Staline, une stratégie préparée de longue date. Staline ne travaillait pas contre l'Allemagne nazie, il préparait depuis longtemps la coexistence avec elle... et un certain partage d'influence dont la double invasion de la Pologne ne sera qu'un des aspects.

— Mais pourquoi, dans ces conditions, être entré dans les services de renseignements ? Pourquoi, dès 1938, être allé en Belgique jeter les bases de l'Orchestre rouge ?

— J'y viens. J'avais deux certitudes que m'avait confirmées Berzine : Hitler voulait exterminer et les Juifs et l'Union soviétique. J'étais Juif et l'U.r.s.s. était la première patrie du socialisme.

Léopold Trepper : « Toutes les promesses de 1917 n'ont pas été tenues. Pourquoi ? J'essaie simplement d'apporter ma contribution à cette interrogation .»

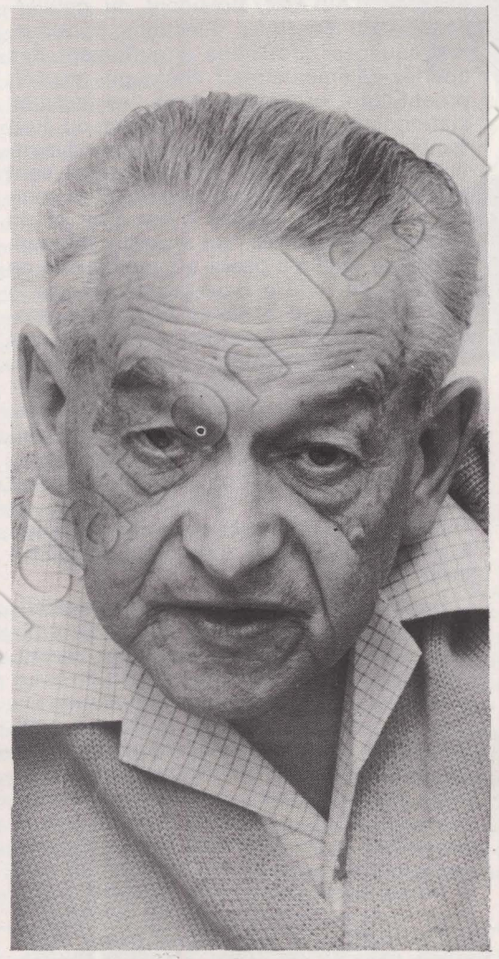

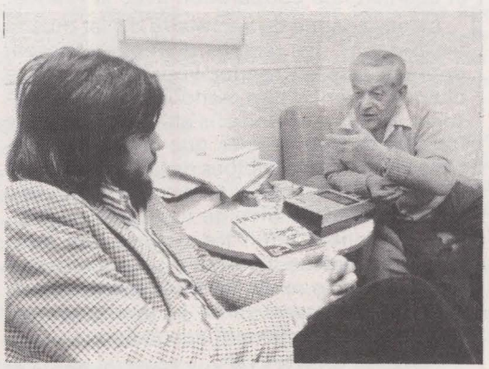

Léopold Trepper et Jean-Paul Llégeois.

Fallait-il, par ailleurs, rester indéfiniment en U.r.s.s., à la merci d'une arrestation ou d'une déportation, comme beaucoup de mes camarades, comme les dirigeants du Parti communiste polonais qui furent « convoqués » par Staline et liquidés ? Mourir pour mourir, j'ai choisi : la mort dans un camp de Staline n'était ni glorieuse ni efficace. La mort dans la lutte contre le fascisme restait dans la ligne de mon combat. J'ai choisi cette fidélité et cet espoir.

— Espoir ? Pensiez-vous donc, à vous seul, contrer les effets de la politique soviétique de coexistence avec l'Allemagne nazie ?

— Bien sûr que non. Mais je songeais à l'effet positif combiné de trois éléments : pour une fois, le gouvernement de l'Union soviétique ne recevrait pas des renseignements « arrangés » selon les modes politiques du moment ; ensuite, l'Armée rouge, malgré l'assassinat de ses chefs, demeurait un rempart extraordinairement puissant contre le nazisme (et c'est d'abord l'Armée que je renseignais) ; enfin, les réserves en hommes et en matières premières de l'U.r.s.s. demeuraient comme une garantie d'invincibilité. Et ce, quelle que soit l'attitude de Staline. La suite a montré que mon analyse était juste.

— Vous vous engagiez donc dans le combat. Et aujourd'hui, même si Staline n'en a pas tenu suffisamment compte, on sait que les renseignements fournis par vous et vos camarades de l'Orchestre rouge ont considérablement aidé à vaincre le monstre, à abattre l'hitlérisme. « L'Orchestre rouge a coûté à l'Allemagne la vie de 200 000 soldats », a avoué le chef de l'Abwehr, l'amiral Canaris. Puis, votre mission accomplie, le nazisme achevé, vous rentrez à Moscou où l'on vous enferme immédiatement à la Lubianka : vous êtes resté 10 ans derrière ces barreaux. N'était-ce pas un peu naïveté de votre part que retourner vous jeter dans la gueule du loup ?

— Un militant, même avec une grande expérience, se fait toujours des illusions. Ce fut mon cas. Je croyais sincèrement que l'immense sacrifice du peuple soviétique allait tout changer à l'intérieur de l'U.r.s.s. ; je croyais que c'en était fini des purges, des crimes, des camps... N'aurais-je eu aucune illusion, j'aurais agi de même : il y avait à Moscou ma femme et mes enfants ; si j'avais « déserté » ce sont eux qui auraient payé...

— Vous avez survécu à Staline. Vous avez été libéré et réhabilité. Vous êtes rentré dans votre Pologne natale. Ce fut pour y voir bientôt ressurgir l'antisémitisme, pour devoir vous échapper à nouveau, au prix d'un long combat. N'êtes-vous pas un peu désabusé, un peu désespéré, au couchant de votre vie ?

— Je le dis en conclusion de mon livre. On m'a souvent posé cette question, sous diverses formes. J'ai toujours répondu : non, je n'ai pas sacrifié ma vie en vain. Je le répète : non. Non, à une condition : que les hommes tirent la leçon de ma vie de communiste et de révolutionnaire, et n'aliènent pas leur personne à un parti déifié. Je sais que la jeunesse réussira là où nous avons échoué, que le socialisme triomphera, et qu'il n'aura pas la couleur des chars russes écrasant Prague.

(Propos recueillis par JEAN-PAUL LIEGEOIS)

Cannes

DU MARCHÉ AU FORUM

Si vous ne savez pas ce qui se passe à Cannes, c'est que vous êtes reclus, isolé du monde, sans récepteur, sans journaux. Ceux-ci, depuis 15 jours, sont pleins des échos du festival : titres de films, humeurs du jury, photos — de face pour les vedettes, de dos pour les starlettes...

Mais, en fait, vous ne savez pas ce qui se passe à Cannes. Sous les aspects spectaculaires qui justifient le déploiement des gros bataillons télé-radios (Danièle Gilbert, José Artur, Jean-Pierre Elkabach, etc.), sous les aspects culturels dont s'emparent « le Monde » et « le Quotidien de Paris », se dissimule la raison d'être du festival de Cannes : c'est le plus grand marché du film du monde (« Guide international du cinéma » dixit). Ce marché ouvre ses échoppes, achalandées des plus gros producteurs et distributeurs, sur un bout minuscule de la Croisette : le palais des Festivals, avec, en satellites, quelques bars aux noms anglo-saxons. Hors de ce périmètre, Cannes vit sa vie de tous les jours : laborieuse.

Cette année, un changement : dans le centre du Cannes vivant, près d'un marché où poivrons, tomates et œillets remplacent la pellicule, un petit cinéma, le Lido, annonçait les Journées internationales du film politique, organisées par la Fédération des Alpes-Maritimes du Parti socialiste. Là, pendant quatre jours, 2 000 Cannois se sont gorgés d'un cinéma passionnant, éliminant l'hermétisme intellectuel, la facilité vulgaire et la mièvrerie. Les films projetés — citons, entre autres, « Beau masque » de Bernard Paul ; « Soleil vert » de Richard Fleischer ; « Le sel de la terre » d'Henry Biberman — mis en situation par les débats qui suivaient, éclairaient les spectateurs sur la signification du cinéma « populaire », celui qui suscite les émotions, celui qui aspire vers lui, au lieu d'abaisser sous prétexte de divertissement. Dépasser le cul ou le cul-cul.

Claude Estier, Christiane Mora, Robert Chapuis, Dominique Taddéi furent les artisans de ces débats et les témoins de la puissance qu'apportait l'image aux idées qu'ils venaient défendre.

Deux moments forts dans ces quatre jours. d'abord, le passionnant échange qui suivit la projection de « L'olivier », film sur la Palestine réalisé par le Collectif de Vincennes. En présence du représentant de l'O.l.p. en France, la salle a découvert ou s'est vu confirmer la position du P.s. sur le problème palestinien. Fascinée par des images douloureuses et didactiques, elle a mieux compris le rapport entre le combat palestinien et la lutte des classes. Ensuite, les Journées du P.s. ont eu la joie d'accueillir trois films inédits, produits du cinéma africain, qui, faute de moyens — et d'intérêt commercial — n'auraient pu trouver place dans ce marché du film qui n'a que faire des marginaux.

Johnson Traore (« Cactus ») et Safi Faye (« Lettres paysannes ») ont présenté la réalité sénégalaise ; le premier, dans un bouillonnement de personnages illustrant les contradictions de la néo-bourgeoisie locale ; la seconde, qui est ethnologue, en restituant la vie de son village natal filtrée par son regard lucide. Enfin Dikongué Pipa (« L'enfant de l'autre ») apporta le tendre et douloureux visage du cinéma camerounais naissant. La sensibilité africaine passa comme un charme sur une salle comble et attentive. Luttes sociales, luttes écologiques, luttes internationales, racisme... En quatre jours, notre monde délirant fut synthétisé, confronté aux buts que poursuit le Parti socialiste.

Parallèlement à ces manifestations, un colloque restreint mettait sur pied les fondements d'une nouvelle politique du cinéma du P.s., destinée à s'insérer dans le programme commun. Le cinéma doit être un art populaire. Il doit être l'affaire de tous, ouvrir un œil lucide sur le monde et assurer notre épanouissement créatif. Dans une société en marche vers le socialisme, c'est ce qu'il deviendra. Mais, dans l'intervalle, c'est un instrument inégalé de démonstration et d'encouragement à poursuivre notre lutte.

La Fédération des Alpes-Maritimes et la section de Cannes ont eu le mérite de contribuer à nous en apporter l'exemple. A suivre.

GERARD DESCOTILS

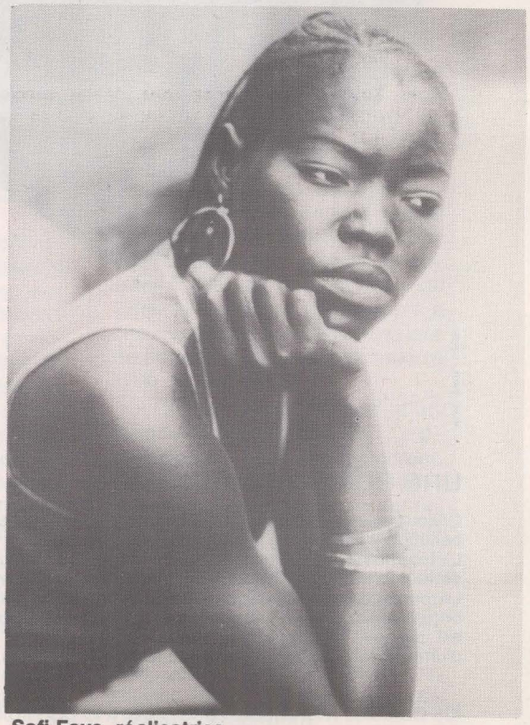

Safi Faye, réalisatrice de « Lettres paysannes. »

découvrez la fascinante épopée de l'HUMANITE EN MARCHE



Profondément originale par sa conception, son esprit, le choix de ses collaborateurs et sa réalisation même, l'Humanité en marche présente, en une vaste fresque, prodigieusement documentée, l'histoire objective et cohérente de tous les mouvements révolutionnaires, populaires et démocratiques du monde entier de 1789 à nos jours. Groupant des savants, des historiens, des écrivains, des journalistes, des universitaires, mais aussi des syndicalistes et des militants issus de tous les horizons de la pensée démocratique, cette édition constitue un apport historique irremplaçable, indispensable à tous ceux que les questions politiques et sociales d'aujourd'hui ne laissent pas indifférents.

une formule d'édition moderne au service des plus légitimes aspirations de l'homme

pour la première fois en effet et grâce à sa conception collective et véritablement démocratique, cette fabuleuse histoire des "conquêtes de justice et de liberté" est traitée en un tout homogène et cohérent sans escamotage ni complaisance. Au sein de cette réalisation, chaque volume comprend une vaste préface, suivie d'une passionnante étude historique largement documentée et d'un grand roman classique ou contemporain choisi en fonction du thème développé dans le volume.

les espoirs et les luttes des hommes de tous les pays : une évocation sincère et passionnée

1789 - 1793 - 1830 - 1848 – La Commune de Paris – l'Amérique latine en lutte – les révolutions chinoises - le front populaire – l'Afrique aux prises avec l'esclavage – la Résistance – les chrétiens et les révolutions - la femme face aux sociétés – l'école démocratique – la jeunesse – les grandes conquêtes ouvrières - la révolution d'octobre – la liberté de la presse...

la collaboration prestigieuse d'hommes éminents

qui ont en commun le respect de la dignité de l'Homme et foi dans l'avènement d'une société plus juste. Parmi ceux-ci : Don Helder Camara, Jean Cassou, Aimé Césaire, Jacques Chambaz, Bernard Clavel, Jean Cornec, Eugène Descamps, Albert Ducrocq, Jean Elleinstein, Marc Ferro, Benoît Frachon, Jacques Guyard, Armand Lanoux, Stellio Lorenzi, Jacques Mitterrand, Max Pol-Fouchet, Jean Poperen, Roger Quilliot, Jean Rostand, Léopold Sédar Senghor, Albert Soboul, Haroun Tazieff, Vercors, etc.

deux cents ans de luttes à travers le monde

le récit passionnant d'un effort constant des hommes vers une société plus juste, plus fraternelle, à la lecture duquel vous comprendrez mieux le présent et pourrez mieux imaginer l'avenir.

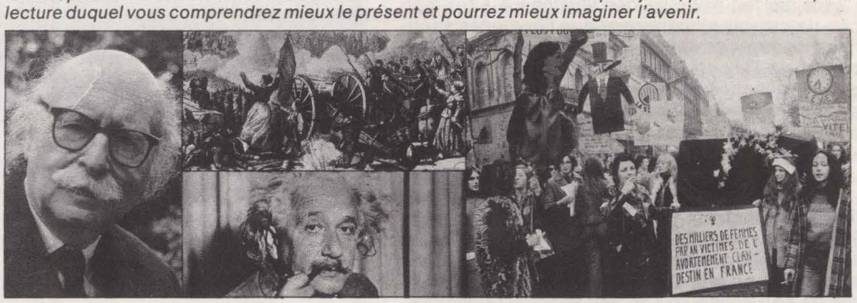

PHOTOS KEYSTONE - ROGER VIOLLET - GAMMA

MICHEL REDON / CONSEIL

une édition de qualité

Chaque volume, composé dans un beau caractère moderne, bénéficie d'une mise en pages claire et harmonieuse. L'étude historique constituant la première partie de chaque tome est largement illustrée de documents anecdotiques souvent méconnus. Le roman constituant la seconde partie est enrichi de belles illustrations originales en couleurs. L'ensemble tiré sur grand vélin bouffant d'édition, est relié plein Reluskin et orné, sur le premier plat, d'un motif symbolique original dû au talent de Jean Colin.

les éditions Martinsart vous offrent la possibilité d'une information privilégiée. N'hésitez pas à leur retourner le bon ci-contre après l'avoir bien lisiblement complété.

conformément à votre proposition, je souhaite recevoir gratuitement et sans aucun engagement de ma part une information documentée, précise et complète sur "Liberté-Égalité-Fraternité – l'humanité en marche".

NOM _____

prénom _____

adresse complète _____

_____

date _____ *signature*

à retourner aux

Éditions MARTINSART
58, rue des Capucins
41200 ROMORANTIN

changer la vie culturelle

Cinéma

CANNES A PARIS

C'est maintenant une habitude : les organisateurs de la « semaine de la Critique » de Cannes veulent que le public parisien puisse également voir les films sélectionnés.

Ces projections auront lieu cette année au T.e.p. (Théâtre de l'est parisien, 17 rue Malte-Brun, Paris 20e) tous les jours à 20 h, du 28 mai au 5 juin. Parmi elles (mardi 3 juin : « L'assassin musicien » ; mercredi 4 : « Knots » ; jeudi 5 : « L'Eta della pace »), surtout ne pas manquer deux excellents films. Tout d'abord « Vase de Noces » (ce vendredi) de Thierry Zeno. La plus formidable provocation du festival, à déconseiller, pour le moins, aux spectateurs trop sensibles et à quelques autres. Des réminiscences de Bunuel et du surréalisme dans un récit hors de toute contrainte morale. Ensuite, « Hester Street » (samedi 31), de loin le mieux construit et le plus achevé. La réalisatrice, Joan M. Silver, aborde le thème — jusque-là curieusement délaissé — de l'immigration des Juifs aux Etats-Unis à la fin du siècle dernier. Leur intégration passe par la destruction de la personnalité authentique et de la spécificité culturelle (au-delà de la religion) de cette population alors misérable. L'« American way of life » a de ces exigences... C'est ni plus ni moins — au travers d'un récit agréable — une acide et angoissante critique de la société du « rêve américain » qui transparaît.

Ainsi, ce qu'on retiendra de la Semaine de 1975 se limitera à ces deux films et à « Konfrontation » du Suisse Rof Lyssy. Décidément, d'année en année, les crus ne se ressemblent pas et l'on attend impatiemment les vendanges suivantes.

G.S.

LES ANNEES DE BRAISE

L'attribution du grand prix du festival de Cannes au film de Lakhdar Hamina « Chronique des années de braise » récompense à la fois le jeune cinéma algérien et le réalisateur quelque peu non conformiste — par rapport aux normes officielles en vigueur à Alger — qui est toujours le principal représentant de ce cinéma.

C'est sans doute ce non-conformisme qui vaut à Lakhdar Hamina une sévère critique d'un journaliste d'« El Moudjahid » n'hésitant pas à l'accuser de « justifier une idéologie bourgeoise qui dévalorise la guerre juste ». Point de vue sans doute isolé si l'on sait que le film, dont la durée dépassait alors cinq heures, avait été présenté officiellement pour la première fois à Alger le 1er novembre dernier devant tous les invités aux fêtes du 20e anniversaire du soulèvement de 1954 et en présence du président Boumediene, qui avait chaleureusement félicité son auteur. De 1830 au 1er novembre 1954 — les années de cendre, les années de braise, les années de feu — le film de Lakhdar Hamina retrace la longue histoire de la colonisation en Algérie en mêlant à des scènes de grande violence des images plus paisibles, mais puissamment évocatrices. C'est peut-être ce qui lui vaut le reproche d'« esthétisme ». Mais c'est aussi ce qui fait de ce film une exceptionnelle réussite qui a permis à l'Algérie de marquer à Cannes un point inattendu.

C.E.

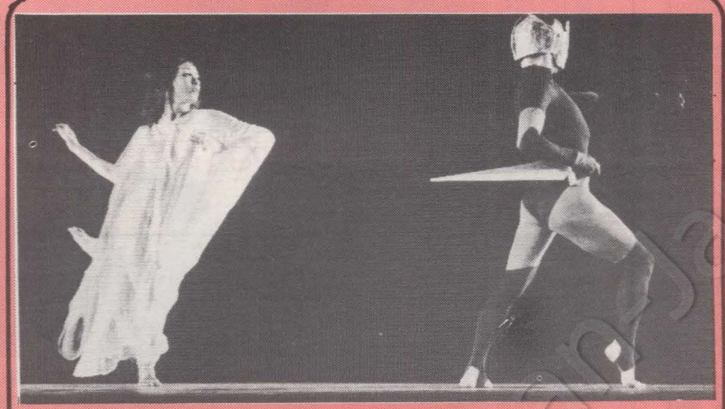

Danse

LES GUERILLEROS DE L'ART

Après quinze jours passés au Théâtre de la Ville, à Paris, le Ballet indépendant du Mexique va partir sur les routes : il sera à Rennes les 3 et 4 juin, à Saint-Denis le 6 juin, au Festival de Hollande du 12 au 16 juin, à Mâcon le 18, à Pau le 22, et le 26 à Carcassonne.

Cette troupe est née d'une soif de liberté. En 1966. Et s'est donné un but : exprimer librement la réalité mexicaine. La directrice de la compagnie, Gladiola Orózco, le dit sans ambages : « J'aime avant tout la liberté. L'homme me passionne, sa vérité, sa dignité. » Dans un pays où le parti au pouvoir est le « Parti révolutionnaire institutionnel » (sic !), tenir pareil langage constitue déjà un beau programme. Et, dans cette « démocratie » déguisée, cela implique un certain courage. D'abord, parce que ce fief avoué des capitaux américains n'est pas très propice aux manifestations culturelles : l'Institut des Beaux-Arts — équivalent d'un ministère de la Culture — ronronne tranquillement dans sa bureaucratie et sa pauvreté. Conséquence logique : la politique culturelle officielle oscille entre le « folklorisme » (qui ne coûte rien) et une admiration béate pour les produits étrangers.

Dans ces conditions on peut conclure, sans exagération aucune, que les danseurs du Ballet indépendant sont de véritables « guerilleros de l'art ». Ils vivent chichement, avec à peine 700 F par mois et par personne. Les structures d'accueil n'existent pas, ils organisent eux-mêmes leur tournée, utilisant le moindre lieu comme s'il leur était destiné. Si on les invite, une fois ou deux l'an, dans une salle officielle, ils y vont. Mais leur fierté est ailleurs : à midi, au Marché central de Mexico, ils sont capables de rassembler 5 000 personnes. Comme des bateleurs.

J.-P. L.

Télévision

LES ROSENBERG REVIVENT

Il y aura vingt-deux-ans le 19 juin prochain mouraient Ethel et Julius Rosenberg. Exécutés sur la chaise électrique. Ils avaient été condamnés à mort le 5 avril 1951. Il ne s'agissait pas d'une erreur judiciaire, mais bel et bien d'un complot. « Pour faire un exemple ». Pour qu'en cette période de guerre froide et de maccarthysme, l'opinion américaine comprenne bien comment le gouvernement des Etats-Unis entendait traiter « les traîtres rouges à la solde de l'Union soviétique ». Car le seul tort réel des Rosenberg était d'être de gauche. Quand à l'espionnage dont on les accusait, ils en étaient évidemment innocents. Aujourd'hui leurs deux fils, Robby et Mike, devenus professeurs d'université, luttent encore pour la réhabilitation de leurs parents.

En adaptant et portant au petit écran la pièce d'Alain Decaux, « Les Rosenberg ne doivent pas mourir », Stellio Lorenzi a replacé l'affaire dans son contexte historique, notamment en utilisant des bandes d'actualité. Il ne s'agit plus d'une simple dramatique en deux épisodes (la fin est diffusée ce samedi 31 mai, sur Antenne 2, à 20 h 35). Il s'agit d'un vaste débat : qu'est-ce que la « chasse aux sorcières » ? Quelles en sont les causes politiques ? Des extraits du film de Lorenzi serviront à répondre à ces questions lors des Dossiers de l'écran de mardi prochain (à 20 h 35, sur l'A 2).

« On se prend à rêver d'un monde qui aurait répudié le manichéisme », dit Alain Decaux. Mais la réalité est autre : l'intolérance surgit, telle un monstre, là où l'on ne l'attendait plus, là où l'on croyait avoir vu la démocratie triompher définitivement. « C'est cette intolérance que j'ai voulu dénoncer », ajoute Decaux qui, dans un prochain numéro de « l'Unité », tirera « les leçons pour aujourd'hui » de l'affaire Rosenberg.

Femmes

TU ENFANTERAS SANS DOULEUR

La moitié des femmes acceptent, au moins une fois dans leur vie, de subir la torture en accouchant. L'anesthésie péridurale éviterait ces souffrances inutiles. Très répandue dans les pays anglo-saxons, en Suède, en Belgique, elle ne l'est pas chez nous. Pourquoi ?

« Vers 8 heures et quart, ils m'ont attaché les pieds sur les petites barres et... et puis ils sont venus, ils m'ont rasée : oui, ils étaient là en train de tourner autour de moi, mais vraiment j'avais tellement mal que je disais aux sages-femmes : Je ne sais pas vraiment, faites quelque chose, parce que vraiment je sens que je vais mourir, je ne vais pas y arriver. Faites quelque chose, si vous voulez, vous n'avez qu'à couper mon ventre ». Ces propos : ceux d'une femme qui raconte son accouchement à Paris, en 1975. Exceptionnels ? Non : 60 % des 800 000 accouchements pratiqués en France en une année ne se « passent pas bien », 30 % franchement mal et 10 % plutôt bien ou même très bien. La moitié des femmes acceptent donc au moins une fois dans leur vie, de subir cette torture... puisqu'il faut bien donner la vie. Elles veulent rarement le rappeler et cachent presque toujours qu'elles ont beaucoup souffert. On gomme les mauvais souvenirs de ce qu'on pense être le plus bel acte de la vie, l'acte exceptionnel, cet « avantage » donné aux femmes et qui les dédommage de tous ceux accordés aux hommes. Et puis, c'est bien connu : « Tu enfanteras dans la douleur ».

Pourtant « atténuer ou supprimer les douleurs de l'accouchement est une des préoccupations importantes de l'obstétrique. Elle s'inscrit tout de suite après la préoccupation fondamentale, qui est d'assurer le maximum de sécurité pour la mère et pour l'enfant », (1) écrivait encore dernièrement le Dr Cheynier, médecin chef de la maternité Fernand-Lamaze, un des tenants de l'accouchement psychoprophylactique, cette méthode qu'on appelle improprement « accouchement sans douleur » et qui ne supprime pas la douleur, mais aide plutôt la parturiente à la dominer. Au demeurant, et bien que cette méthode soit largement répandue dans notre pays, 50 à 70 % des femmes arrivent pour accoucher dans les grands services hospitaliers sans avoir jamais reçu aucune préparation.

Pour celles-là et pour une moyenne de 9 heures, la torture commence : cris et gémissements que l'on ne peut contenir, les corps se tordent avant qu'on ne les attache dans les salles dites « de travail », sous une lumière crue. Ces salles, la plupart du temps, mal insonorisées et qui ne reçoivent pas la lumière du jour : dans un service de maternité au débit de 3 000 accouchements par an comme celui de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, on n'a même pas songé à y installer l'air conditionné, alors que toutes les salles de chirurgie en sont pourvues. La parturiente est livrée là à sa propre douleur sous la domination de l'équipe médicale — sages-femmes, internes et accoucheur — qui, comme si elle était impuissante à soulager les souffrances, lui prodigue des conseils qui font appel à son courage, au respect humain, à la dignité. On n'utilise l'anesthésie locale ou totale qu'à la dernière extrémité et bien souvent parce qu'il y a danger pour l'enfant. Surtout, ne pas crier. Et que faire de ces femmes de travailleurs immigrés qui ne connaissent même pas notre langue et qui se transmettent de génération en génération qu'un accouchement ne se passe pas sans cris ou de ces Africaines qui, chez elles, auraient mis leur enfant au monde accroupies, alors qu'ici on les oblige à s'étendre jambes écartées sur la table de travail ? Sages-femmes épuisées et exaspérées, médecins devenus indifférents : théâtre du bruit et de la douleur.

Alleluïa ! Je n'ai plus mal

Toujours à Paris, une clinique de luxe dans les beaux arrondissements. Changement de décor : la salle de travail ressemble à une élégante salle de bains, carreaux roses, table de travail qui a le confort d'un lit, oreillers. Une femme raconte : « C'est incroyable, la douleur s'est envolée. To-ta-le-ment envolée. En revanche, le travail continue. Mais pour le constater il faut que je pose la main sur mon ventre, car je ne sens même plus les contractions. La douleur a cessé sans qu'aucune de mes facultés n'ai été modifiée. Je peux relever mes jambes, bouger mes orteils, me tourner sur le côté, me redresser, je suis parfaitement lucide. Mais je n'ai plus mal. Je n'ai plus mal. Alleluia ! Je serai là pour accueillir mon bébé alors que je n'ai pas vu naître mes autres enfants, épuisée à chaque fois par un travail trop long. Au dernier moment, celui qui justement compte le plus, on m'avait endormie. » (2) Le miracle : une anesthésie péridurale.

Cette anesthésie n'est utilisée en obstétrique, dans notre pays, que depuis 1971. Elle est très répandue dans les pays anglo-saxons, au Mexique, en Suède, en Belgique. Alors, pourquoi pas chez nous ? Pourquoi pas pour tout le monde ? Presque tous les obstétriciens qui l'on vu pratiquer sont pour, mais... Mais seul un médecin anesthésiste peut faire la miraculeuse piqûre qui introduira la drogue anesthésique dans l'espace extra-durémérien de la moelle épinière... et il n'y a en France que 4 000 anesthésistes. Il en faudrait au moins le double, peut-être le triple pour qu'on ne réserve plus l'anesthésie à la chirurgie. Sur les 4 000 anesthésistes exerçant actuellement, seuls 150 sont formés à la méthode d'anesthésie péridurale. Alors, puisque jusqu'ici les femmes ont enfanté dans la douleur...

C'est bien d'ailleurs ce que pense la Sécurité sociale, qui refuse de rembourser la péridurale en obstétrique comme elle rembourse les anesthésies en chirurgie. Dans ce cas, on ne voit pas pourquoi les médecins anesthésistes se formeraient à cette technique délicate, alors qu'elle ne leur est payée que 100 F, une anesthésie générale leur étant comptée 600 F. Aussi, pour toutes les femmes qui ne peuvent s'offrir un accouchement à 5 000 F — remboursée seulement 1 200 F — dans une clinique de luxe, pour toutes celles qui accouchent dans les hôpitaux publics ou privés et dans les cliniques conventionnées, pour toutes celles-là, il faudra enfanter dans la douleur. Et leurs souffrances n'entameront pas la bonne conscience du corps médical, de la Sécurité sociale et de la société en général puisque, de toute façon, il y a le fameux accouchement « sans douleur » ! La France est un des pays pilotes dans ce domaine : vous ne souffrirez pas, mesdames, on vous l'assure, si vous suivez régulièrement les cours — le mot et le concept de douleur n'y seront jamais avancés — qu'on devrait vous dispenser depuis le quatrième mois de votre grossesse, si vous faites consciencieusement les exercices physiques qu'on vous enseignera. N'oubliez pas : on vous prépare pour un 5 000 mètres. Et si malgré tout cela, à la fin des fins, vous souffrez, vous criez, vous perdez les pédales, c'est tout simplement que vous êtes une piètre élève. A la maternité Fernand-Lamaze — où pourtant cette méthode est utilisée au mieux — il y a quelques années on vous aurait mis une mauvaise note. Tant pis pour vous...

La plupart du temps, l'accouchement psychoprophylactique est un leurre. On commence les cours trop tard : quelques semaines seulement avant l'accouchement. Et la sage-femme monitrice qui vous les dispense ne sera pas là, auprès de vous ; quand vous accoucherez. Car si les cours sont remboursés par la Sécurité sociale, la présence de la monitrice au chevet de la patiente n'est pas obligatoire. Mais ça, personne ne vous le dira. Et puis, pour suivre les cours, il faut se déplacer après le travail, venir quelquefois de très loin : alors, parce que les femmes, même si elles sont informées, ont souvent dans ce domaine un fata-



lisme atavique, elles n'y vont pas, ou peu. En effet, pour les tenants de la méthode psychoprophylactique — et ils en conviennent volontiers — dominer et par conséquent atténuer peu ou prou la douleur n'est pas le seul but de cet accouchement : « Mais, quelles que soient les déceptions éventuelles des femmes ou des obstétriciens, la psychoprophylaxie obstétricale a transformé considérablement l'ambiance des salles de travail, où la contagion des cris et de l'agitation fait souvent place à une émulation de calme et de maîtrise de soi. Et surtout l'éducation qu'ont reçue les femmes préparées est toujours un élément très positif dont les conséquences individuelles, familiales et sociales sont très importantes et irréversibles. » (3)

Cette éducation, les accoucheurs, qui sont dans leur grande majorité des hommes, la réservent aux femmes. Quand on leur oppose qu'aujourd'hui aucun dentiste — à moins de contre-indications bien particulières — n'oserait extraire à son patient une dent sans l'avoir préalablement anesthésié, ils vous rétorquent que mettre au monde un enfant ne peut en aucune façon être comparé à l'extraction d'une dent de sagesse ou tutti quanti... Voilà « l'enfant ». Le mot est lancé. D'ailleurs, ces messieurs conviennent que l'obstétrique n'a fait des progrès dans notre pays que depuis une dizaine d'années et cela par le biais de la médecine périnatale et de ses progrès pédiatriques. Tout pour le bien de l'enfant, rien pour le bien-être de la femme. A bout d'arguments sexistes camouflés, certains obstétriciens avancent qu'il ne faut pas faire prendre à leurs patientes un risque supplémentaire, risque inhérent à toute anesthésie, alors que l'accouchement est un acte naturel : « On n'écrase pas une mouche avec un marteau-pilon ! »

Les partisans de la péridurale — et ils sont de plus en plus nombreux en France — répondent que si toutes les précautions sont prises, la méthode est réellement sans danger et ne présente aucun des dangers de l'anesthésie générale. Mais puisque nous manquons d'anesthésistes, répliquent les autres, la méthode psychoprophylactique est ce qu'on a trouvé de mieux, elle a fait ses preuves et elle a l'avantage d'être prise en charge par la Sécurité sociale. D'ailleurs, même si l'on utilisait couramment la péridurale, la méthode psychoprophylactique devrait être encore appliquée complémentairement puisqu'on ne peut faire l'anesthésie, ou plutôt l'analgésie, qu'à partir d'une certaine dimension d'ouverture du col de l'utérus. Les tenants de la péridurale en conviennent. Alors, une question d'école ? Non, une question d'argent d'abord. Dans les services de maternité des grands hôpitaux parisiens, Saint-Antoine, Port-Royal, Foch et dans le nouvel hôpital municipal de Sèvres, à Strasbourg aussi, on pratique de plus en plus la péridurale, quand l'anesthésiste est là, quand il n'est pas occupé en chirurgie. Mais on ne peut pas encore promettre à une femme qu'elle bénéficiera assurément d'une péridurale.

Comme l'avortement naguère

Pour pallier la pénurie d'anesthésistes, il faudrait reconstituer le corps des sages-femmes-anesthésistes, il faudrait permettre aux infirmières-anesthésistes de décharger le médecin et, une fois l'injection faite, de prendre, toutes les cinq minutes, la tension artérielle de la patiente ; ainsi pourrait-il assister un plus grand nombre de femmes. Mais la lourdeur administrative et le manque de conviction, la routine, le mépris souvent inavoué pour la femme de certains chefs de service ou de médecins ne facilitent pas la généralisation de cette méthode en milieu hospitalier. Et, pourtant, de plus en plus de femmes refusent de souffrir même si certaines d'entre elles se subliment et subliment leur maternité, leur sexe et leur condition dans cette souffrance bien particulière. Le mythe de la nature est encore fort : un accoucheur français racontait que la fille d'un anesthésiste canadien était venue à Paris, tout spécialement, pour avoir un accouchement « naturel » ! Une sage-femme en chef d'un hôpital parisien assurait que cependant de nombreuses femmes mal informées, mais informées tout de même, lui demandaient « la nouvelle méthode » et qu'elle ne pouvait leur répondre que « peut-être ».

Grâce à la péridurale, ou à toute autre technique analgésiante, on pourrait rétablir une sorte de justice entre les femmes, puisqu'il y a inégalité devant la douleur de l'enfantement. Mais, pour cela, il faut former des anesthésistes et on compte que la pénurie dans ce domaine durera encore dix ans. Et, ces anesthésistes, il faudra les rémunérer correctement en acceptant de considérer que les souffrances des femmes en couches en valent bien d'autres. Il faudrait aussi que les sages-femmes soient en nombre suffisant dans les hôpitaux. Ainsi éviterait-on le surmenage de ces femmes qui parent toujours au plus pressé et n'ont guère le temps de s'intéresser aux « états d'âme » des parturientes.

En attendant, et si vous n'êtes pas de ces privilégiées qui peuvent s'offrir un accouchement à 5 000 F, si vous n'avez pas la possibilité matérielle de vous rendre à l'étranger pour mettre vos enfants au monde, il y a beaucoup de chances pour que vous enfantiez, encore, dans la douleur. Comme vous avortiez, il n'y a guère, dans la douleur.

EMMANUELE PLAS

(1) Extrait d'un témoignage recueilli par un groupe de femmes qui préparent un film vidéo sur l'accouchement.

(2) Claude Servan-Schreiber : « Camille, née dans la douceur » (« Elle » du 20 mai 1974).

(3) « La préparation psychoprophylactique et l'analgésie au cours de l'accouchement entocique », « La revue du praticien » du 11 janvier 1975.









PARIS CÔTÉ JARDIN

C'est la fête des enfants en plein cœur de Paris : ils sont venus par centaines, le 14 mai, goûter aux joies des marionnettes, des fanfares, des lâchers de ballons et de montgolfières. Eux qui vivent dans l'arrondissement le plus démuni en espaces verts de tout Paris, quelle joie de s'ébattre en farandoles endiablées au milieu des beaux arbres de ce parc en friche de plus d'un hectare et demi ! On a peine à se croire à deux pas de la gare de l'Est et du canal Saint-Martin...

Les parents qui les accompagnent, les habitants du quartier, les promeneurs sont éberlués par les dimensions et le calme de ce terrain vague isolé du monde extérieur par de hauts murs. Eux qui ne savent où promener leurs gosses, eux qui n'ont le choix qu'entre le square Henri-Christiné — vous connaissez ? C'est le nom du terre-plein central de la place de la République — ou les bordures d'écluses du canal, voilà qu'ils découvrent cette poche de verdure en plein centre du 10e arrondissement. Leur réaction est unanime : comment est-il possible de laisser ce terrain à l'abandon ? Quel gâchis !

Comment en est-on arrivé là ? En 1964, le ministère des Armées avait décidé de regrouper ses activités médicales éparses dans Paris et exprimé l'intention de quitter l'hôpital militaire Villemin, qui occupe les locaux (pur XVIIIe siècle) de l'ancien couvent royal des Récollets. La Ville de Paris se met alors sur les rangs, car il est urgent de donner aux 110 000 habitants du 10e un véritable jardin pour compenser le déficit de l'arrondissement le plus pauvre de Paris : une feuille 21 cm sur 29,7 par habitant, au lieu des 10 m2 exigés par les normes !

Un arbitrage ministériel tranche la situation et coupe le terrain en quatre. Les Affaires culturelles se voient octroyer le bâtiment, classé monument historique, pour en faire une école d'architecture. L'Education nationale reçoit la partie nord du terrain avec mission d'y construire une annexe du C.h.u. Lariboisière-Saint-Louis. La Ville de Paris récupère le parc de l'hôpital, soit 7 000 m2. Les Armées gardent le reste (7 000 m2 également) pour y construire des logements d'officiers supérieurs. Le Conseil de Paris concrétise la transaction en votant les crédits d'acquisition en 1971, sur une base spéculative de 1 500 F le mètre carré. C'est le prix du marché à l'époque ! Même dans ses transactions avec la Ville de Paris, l'armée ne lésine pas.

Quatre ans après, rien n'est changé : les militaires sont partis, le jardin est à l'abandon.

Survient alors une longue grève des étudiants en architecture de l'U.p. 1, qui contraint le secrétariat d'Etat à la Culture à restaurer une toute petite partie des bâtiments. Et, à la rentrée de l'automne dernier, 400 d'entre eux s'installent sur place, laissant 1 000 de leurs camarades s'empiler dans l'ancienne école des Beaux-Arts à raison d'un mètre carré par étudiant ! Situation qui risque de se prolonger, aucun nouvel aménagement n'ayant été entrepris depuis.

En ce qui concerne le C.h.u., c'est encore pire. Le ministre Joseph Fontanet avait promis l'achèvement du C.h.u. pour la rentrée 1974... Lassés d'attendre, travaillant dans des conditions épouvantables (une bibliothèque de 25 places pour 1 000 étudiants), les futurs médecins, doyen en tête, lancent une occupation sauvage des lieux, le mois dernier, et suivent leurs cours dans les hangars en ruine qui menacent à tout instant de s'effondrer. L'action est théoriquement couronnée de succès : le secrétaire d'Etat aux Universités promet le démarrage du chantier — il faut dire qu'il n'en est plus à une promesse près !

Côté jardin, toujours rien ! Normal, dans un régime où l'on n'arrive à ses fins qu'à coups de grèves ou d'occupations sauvages... Dans le 10e, il n'existe alors aucune association, aucun moyen de pression qui puissent faire avancer les choses. Peu importe à nos gouvernants que la population soit privée d'un jardin. Cela a duré 5 ans, cela pourra bien en attendre encore 10 ! Entre temps, le ministère des Armées devenu ministère de la Défense, a réévalué son prix de vente et l'a doublé. Nous voilà à 3 000 F le mètre carré, valeur devenue exorbitante pour la Ville de Paris, victime à la fois des manœuvres spéculatives de l'Etat et de son propre gaspillage des deniers publics (les Halles, la Villette...)

Les socialistes de la 10e section décident de réagir. Ce problème a déjà fait l'objet de deux expositions itinérantes en mai 1974 sur le thème de l'aménagement du canal Saint-Martin et, en mars 1975, sur le thème de la misère des équipements collectifs de l'arrondissement. Ces expositions, accompagnées d'une campagne de tracts et d'affiches, ont reçu un très bon accueil. Mais il leur semble alors que ce type d'action n'est plus à l'échelle de l'ampleur du scandale. Rien ne vaudra l'occupation des lieux. Mais sous quelle forme ?

La meilleure, leur semble-t-il, ce serait de rassembler le maximum de personnes et d'associations pour garantir le succès de l'opération et, simultanément, d'en expliquer à chacune d'elles les aspects politiques. Ce rôle pédagogique leur fait écarter d'emblée la tentation de monter l'affaire tout seuls, même si cela peut paraître de prime abord plus « payant ».

L'occupation sauvage des étudiants en médecine précipite les événements. Les militants socialistes, le 15 avril, créent le comité Villemin, regroupant le P.s., le comité Justice et Paix de la paroisse Saint-Joseph et deux associations de parents d'élèves. Une semaine plus tard, le P.c. et toutes les autres associations de parents se joignent à nous. Puis c'est le tour du P.s.u. et des radicaux de gauche. « Dans ce foisonnement spontané, racontent les militants socialistes, nous avions parfois du mal à faire entendre nos préoccupations politiques. Que des parents d'élèves politiquement neutres participent à l'élaboration d'un tract dénonçant les manœuvres spéculatives et les inerties administratives, c'était déjà un gros succès. Qu'ils le cosignent avec les formations de gauche, et le distribuent massivement à la sortie des écoles de leurs enfants, ça l'est plus encore. » Il faut dire qu'une bien grossière erreur du député local U.d.r. et vice-président du Conseil de Paris, Marcus, peu rassuré à l'approche des élections municipales, a alors facilité les choses : aux associations de parents, il ose déclarer que tout est réglé depuis la veille, alors que voilà quatre ans que le scandale dure. Prendre ainsi les gens pour des imbéciles les précipite vers le comité Villemin, et, à l'unanimité la fête est fixée au 14 mai.

« Le difficile en pareil cas est de laisser s'exprimer l'exubérance et l'imagination spontanée sans se laisser déborder, ajoutent les militants de la 10e section socialiste. Nous choisissons la formule du dialogue entre élus et habitants du quartier autour de panneaux dénonçant le scandale de la situation et le mécanisme qui y a mené. Des camarades du Conseil de Paris, Pierre Guidoni, Michel Salles, Louis Moulinet et Georges Sarre, se sont chargés avec les élus communistes Catherine Lagatu et Alain Lhostier d'expliquer à la population de l'arrondissement que rien n'est le fruit du hasard. Et qu'il faut exiger non seulement l'ouverture immédiate du parc sur la totalité du terrain qui n'est pas affecté aux réalisations universitaires, mais encore bien davantage : la mort de l'urbanisme clandestin, l'arrêt de la spéculation éhontée sur un terrain dont l'armée n'est que le gérant et qui est notre bien collectif ; la refonte totale du statut de Paris qui réhabilite les élus et rende la parole à ses habitants ».

Deux mille personnes, un mercredi de mai, sur un terrain vague au cœur d'un arrondissement bourgeois et sans grâce... Un bien bel après-midi unitaire.

DOSSIER ETABLI PAR LA SECTION DU P.S. DU 10e ARRONDISSEMENT

Rapport Méraud



LA POTION MAGIQUE

A l'entendre, c'est le nouveau Monsieur Egalité : « Les transferts sociaux, disait la semaine dernière Valéry Giscard d'Estaing au « Figaro », ne sont pas à même de transformer profondément la nature d'une société ; la fiscalité peut jouer davantage ce rôle. » Même proclamation du Premier ministre devant le Conseil économique le 20 mai. Et point d'orgue posé, devant les clubs giscardiens Perspectives et Réalités, par Jean-Pierre Fourcade qui prône « une plus grande justice dans le prélèvement fiscal »... à condition de « ne pas se faire au détriment des classes moyennes ». C'est sans doute alors à son sens de l'humour qu'on doit la formule avancée l'autre jeudi par le président de la République à Jacques Chancel : « Je ne fais pas la politique des intérêts de mon électorat... »

S'il ne s'agit pas d'humour — noir — on se demande en ce cas dans quel rêve aveugle vivrait Giscard d'Estaing. Drôle d'égalité que celle que signifierait l'actuel système fiscal français, drôle d'égalité qu'institueraient les mesures nées dans la tête du ministre des Finances, une déduction fiscale qui doit relancer les investissements, et une mirifique réforme fiscale.

Si la première mesure est purement et simplement un cadeau sans contrepartie, dont les expériences précédentes ont montré qu'il était sans effet sur les programmes d'investissements, la publicité donnée à quelques inculpations traduit le désarroi de la Rue de Rivoli devant l'ampleur de la fraude : plus de 50 milliards de francs. Les statistiques des redressements effectués, 7 milliards de francs, masquent la faible proportion de ceux qui seront effectivement recouverts. Quant à la réforme fiscale, à l'étude depuis des années, les rapports qui l'appuient, le battage qui l'entoure, méritent quelques explications.

Voilà 17 ans que la droite, gaulliste ou libérale, exerce en France un pouvoir sans partage. En toute légalité républicaine, évidemment, bien qu'elle n'ait jamais obtenu les voix de plus d'un tiers des citoyens, même dans ses consultations les plus triomphalistes. Or, par deux fois, coup sur coup, en mars 1973 et mai-juin 1974, elle vient de sentir passer le vent du boulet, celui de l'alternative socialiste de l'union de la gauche.

La petite caste privilégiée qui nous gouverne s'avise alors que le conditionnement des personnes, le mensonge politique et le truquage électoral ne suffisent peut-être plus désormais à garantir sa domination. Pour maintenir la fiction d'une démocratie depuis longtemps trahie, continuer à faire payer au peuple de France le prix de la concentration capitaliste et de la crise qui l'accélère, il faut trouver autre chose. Principale bénéficiaire et responsable de la situation actuelle, notre grande bourgeoisie, affairiste et multinationale, retrouve, dans la pharmacopée réformiste, euphorisants et tranquillisants des temps difficiles. A ses hommes politiques, animateurs du jeu public, d'administrer la potion magique. Faiseurs de pluie et montreurs d'ours cèdent momentanément la place aux guérisseurs, bons vendeurs de miracles, de concertation et de justice sociales. L'homme jeune qui accède à la magistrature suprême en juin 1974, après avoir siégé dans presque tous les conseils gouvernementaux depuis près de 20 ans, inaugure son « ère nouvelle ». C'est en « regardant la France au fond des yeux » qu'il entend « conduire le changement » vers une République « populaire ». Le roi de France, le jour de son sacre, avait le pouvoir de guérir les écrouelles. Majorité civile, avortement, divorce, entreprise... monsieur d'Estaing, saisi par une débauche de réformes, va nous aider, dans un monde difficile, à traverser « la Crise ». Déjà, la « nouvelle République » du général de Gaulle devait effacer le coup d'Etat du 13 mai et la « nouvelle société » de Jacques Chaban-Delmas nous faire oublier Mai 68.

Le bébé de Rosemary

Dès son élection, Giscard d'Estaing charge une commission spéciale, dans le cadre de la préparation du VIIe Plan, de se pencher sur les inégalités sociales, comme sur le berceau du bébé monstrueux de Rosemary. Neuf mois plus tard, elle remet ses conclusions. Aucun

→

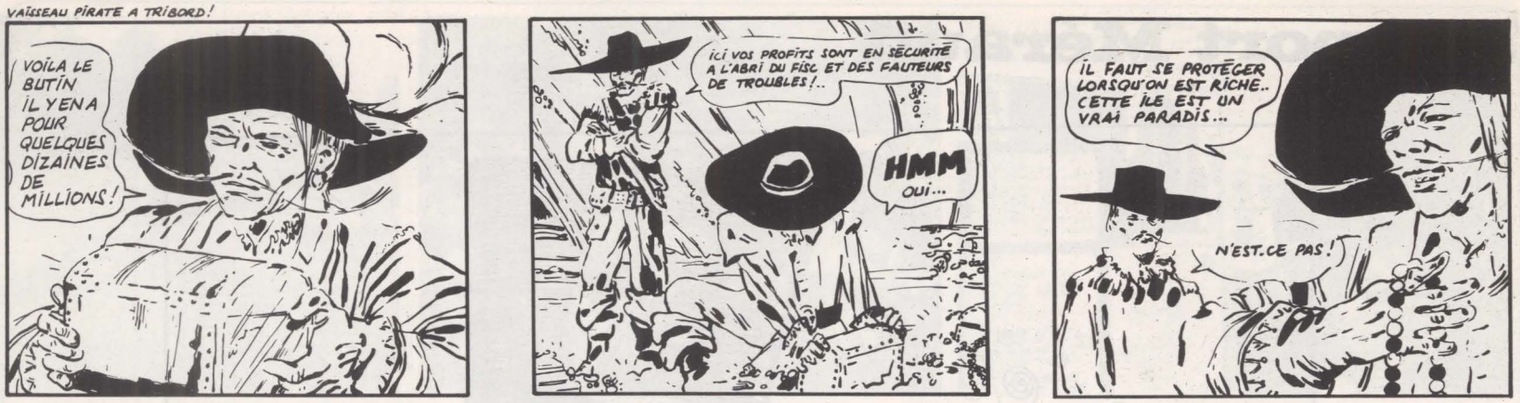

LA POTION MAGIQUE

doute possible : les inégalités existent : multiples, croissantes, démesurées. Le rapport Méraud ne les dissimule pas. Mieux, il propose des mesures concrètes. Le Pouvoir va s'attaquer aux injustices. Avec détermination et tout de suite. L'opinion publique en est si bien informée qu'elle peut croire que c'est déjà chose faite. Quelle surprise ! Un délicieux frisson parcourt les technocrates de progrès. On peut faire confiance au chef de l'Etat. Sa devise de conservateur intelligent : tout changer pour que tout reste pareil, n'est pas seulement une promesse électorale. C'est son programme, il s'y tient.

« Inégalités de chances » et « inégalités de situations », insiste le projet de rapport sur l'orientation du VIIe Plan. Si la correction des premières est « la plus fondamentale », « les effets ne s'en font sentir qu'au terme de plusieurs générations ». De ce côté-là, il n'y a donc pas grand-chose à attendre dans l'immédiat ; il faut s'armer de patience, environ un siècle. Quant aux secondes, les corriger « sans améliorer l'égalité des chances conduirait à reproduire demain les disparités d'aujourd'hui ». Néanmoins, comme elles « sont ressenties par les Français comme les plus injustes », la politique à suivre « devra d'abord poursuivre et renforcer la lutte déjà engagée contre la pauvreté (...), s'attaquer à des injustices dans la répartition des revenus directs, notamment en relevant de façon privilégiée les rémunérations

Les propositions du P.s.

A - Mieux répartir la charge fiscale.

1. - La T.v.a. est l'impôt qui rapporte le plus à l'Etat. En proportion, elle pèse plus sur les pauvres que sur les riches. En effet, les sommes épargnées par les riches ne sont pas taxées alors que tous les gains des plus modestes sont dépensés pour la subsistance. A noter, d'ailleurs, que l'épargne est aussi favorisée en matière d'impôt sur le revenu.

Il convient donc d'alléger les taux de la T.v.a. et notamment celui applicable aux produits de grande nécessité. Cet allègement se fera progressivement ; il devrait se répercuter dans les prix — les entreprises ne devront pas, en effet, profiter du sacrifice consenti par l'Etat.

2. - L'impôt sur le revenu devra être réformé.

a) Un abattement sera institué en faveur des contribuables les plus modestes.

b) Le barème sera modifié afin de ne pas pénaliser l'augmentation des revenus moyens par rapport aux gros revenus ; le quotient familial sera réformé ;

c) Les mesures prises en faveur des revenus du capital seront supprimées : l'avoir fiscal, les prélèvements libératoires, les exonérations prévues en faveur des revenus d'actions de sociétés ;

d) Diverses mesures d'ordre social seront retenues : avantage fiscal aux retraités modestes, aide par la voie fiscale aux mères de famille qui sont tenues de faire garder leurs enfants pour travailler ;

e) Les revenus du travail devront bénéficier d'un traitement plus favorable que ceux du capital. Les dirigeants des sociétés ne seront plus taxés comme salariés.

3. - L'impôt sur les successions sera modifié afin d'éviter la fraude dont profitent les grosses fortunes. En premier lieu, l'exonération du « Pinay » sera supprimée. Bien entendu, il ne sera pas porté atteinte aux patrimoines modestes (abattement de 20 000 F par héritier).

B - Rétablir la justice fiscale.

1. Prévoir la lutte contre la fraude.

Créer un système fiscal équilibré est bien, mais il est nécessaire de contrôler son application.

Pour cela, le Parti socialiste compte sur :

— le contrôle ouvrier dans les entreprises. Les stratagèmes montés par les dirigeants des grandes entreprises lèsent les salariés et l'Etat. Une fois qu'ils pourront être découverts par les travailleurs, ils ne seront plus possibles.

— les services administratifs. Ils seront réorganisés afin d'éliminer la fraude. Les pressions exercées à leur encontre seront proscrites.

— les commissions paritaires destinées à fixer les bénéfices de certains contribuables non salariés. Elles devront comporter la présence de représentants ouvriers.

2. - Créer une imposition sur la fortune.

Cette taxation, qui n'a rien d'exceptionnel puisqu'elle existe dans la plupart des pays occidentaux, sera différenciée selon la nature des biens et selon l'utilité de ceux-ci pour l'économie nationale.

Une telle imposition constituera, avec l'impôt sur les successions et l'impôt sur le revenu, un facteur de justice sociale et de redistribution des revenus par l'intermédiaire de l'Etat.

3. - Contrôler l'utilisation de l'aide de l'Etat en faveur de certaines entreprises.

Les mesures prises en faveur de certaines entreprises pour animer l'économie seront sévèrement contrôlées.

Les incitations actuelles constituent le plus souvent des « cadeaux » faits soi-disant aux entreprises. En réalité, les capitalistes peuvent s'en attribuer personnellement le profit sans être inquiétés.

Dans l'avenir, les aides donneront lieu au contrôle ouvrier et administratif.

4. - Réformer l'impôt sur les sociétés.

De nombreuses exonérations obtenues par les groupes de pression seront supprimées. Un contrôle strict des frais généraux sera institué.

Bien entendu, nous n'avons pu évoquer tous les problèmes posés par la fiscalité. Il reste notamment l'application des impôts perçus au profit des communes et des départements : contribution foncière, contribution mobilière, patente. Ces impôts seront modifiés afin d'assurer une meilleure répartition entre les habitants d'une commune et éventuellement, une péréquation à l'intérieur de chaque département.

PROPOSITION DE LOI DÉPOSÉE PAR LE GROUPE SOCIALISTE

ARTICLE PREMIER.

Les opérations de vente, de livraison, de commission ou de courtage qui portent sur les produits de première nécessité destinés à l'alimentation humaine et dont la liste figure ci-après :

— pain,
— pâtes alimentaires,
— riz,
— pommes de terre,
— viandes à l'exclusion des conserves, volailles, lapins, œufs, poissons frais ou en conserve, à l'exclusion des crustacés, des coquillages frais ou en conserve,
— lait, beurre,
— huiles alimentaires, margarine, saindoux, graisse végétale et animale,
— sucre,

sont assujetties au taux zéro de la taxe sur la valeur ajoutée.

ARTICLE 2.

Les dispositions de l'article 271-2 du code général des Impôts ne sont pas applicables à la taxe qui a grevé les éléments du prix des produits exonérés en vertu des dispositions de l'article premier.

ARTICLE 3.

Sont supprimés :

— l'avoir fiscal prévu à l'article 158 bis du code général des Impôts ;

— le prélèvement sur les produits de placement à revenu fixe prévu par l'article 125 A du code général des Impôts ;

— l'exonération d'impôt accordée aux titulaires des titres de l'emprunt 4,5 % 1973.

ARTICLE 4.

Il est institué une taxe additionnelle à la taxe intérieure sur les produits pétroliers dont le montant sera fixé de manière à couvrir la perte de recettes résultant de l'application des articles 1 et 2.

ARTICLE 5.

Les modalités d'application de la présente loi seront fixées par décret en Conseil d'Etat.







excessives, en s'opposant aux enrichissements sans cause. Mais elle devra aller plus loin : (...) s'efforcer plus explicitement d'obtenir un resserrement progressif de l'éventail de l'ensemble des revenus. Pour être effective et juste, cette politique doit toucher toutes les catégories de revenus ; elle doit s'appuyer sur l'amélioration des mécanismes de redistribution ; mais elle devra plus que par le passé faire appel à une action sur la formation des revenus directs ».

Pour réaliser ces objectifs, le gouvernement dispose de différents moyens. L'un d'eux est la fiscalité, instrument privilégié d'une politique des revenus. Plusieurs mesures sont proposées. Tout d'abord, l'accroissement de la part relative de l'impôt sur le revenu dans les recettes fiscales, grâce, en particulier, à une plus forte imposition des non-salariés, accusés de ne pas payer leur juste part. La preuve : le rapport (1) du Centre d'étude des revenus et des coûts (Cerc) sur « les bénéfices déclarés par les entrepreneurs individuels non agricoles », qui vient justement d'être publié, fort opportunément. Conclusion du Cerc, qui s'est entouré du maximum de précautions et s'appuie sur de minutieux travaux statistiques : la dissimulation fiscale des non-salariés est considérable ; en moyenne, leurs revenus réels sont 2,3 fois plus élevés que ceux qu'ils déclarent (6,6 fois pour les médecins non conventionnés). Encore que ces résultats « risquent plutôt de pécher par défaut que par excès ». Voilà justifié un redéploiement de l'impôt sur le revenu. Les autres principales mesures concernent l'augmentation des droits de succession, l'aménagement d'une progressivité des impôts locaux et, en matière parafiscale, le déplafonnement des cotisations sociales d'assurance-maladie.

Aucune de ces propositions n'est négligeable ; toutes vont effectivement dans le sens d'une moins grande inégalité fiscale. Mais déjà on prévient (« les Echos » du 18 mars dernier) que Giscard d'Estaing « n'avancera probablement qu'à pas comptés dans cette voie quelque peu révolutionnaire et chargée d'embûches politiques... Les premiers sacrifiés seraient ses supporters électoraux traditionnels... Le chef de l'Etat a l'intention de choisir quelques-unes des recommandations pour marquer sa volonté de réformes ». Il peut compter sur la majorité parlementaire actuelle pour les édulcorer. Surtout, les remèdes prescrits sont sans rapport avec la gravité du mal, tout à fait incapable de remettre en cause fondamentalement la formidable inégalité de notre système fiscal, l'un des plus injustes du monde.

La politique fiscale n'a pas de réalité autonome. Elle n'est qu'un des moyens susceptibles d'être utilisés pour la réalisation des objectifs prioritaires de la classe sociale au pouvoir. Principal responsable depuis 1958, Giscard d'Estaing en a fait un instrument privilégié ; scrupuleusement et sans défaillance. L'injustice en était le prix : les résultats sont à la hauteur de l'ambition.

L'Histoire contemporaine est celle de la conquête du monde non socialiste par un groupe restreint d'entreprises géantes. Si l'on en croit les prêtres de la prospective, elles seront moins de cinq cents à détenir, d'ici la fin du siècle, l'essentiel du pouvoir. Une conquête sans précédents : « Nous ne chercherons pas à gouverner le monde nous nous contenterons de le posséder », déclare l'un des nouveaux maîtres. Pour ce faire, de formidables concentrations de forces de travail et de capital, anonymes et transnationales, entraînent, dans un combat gigantesque pour l'élimination ou la soumission des moins aptes, des millions d'hommes qui n'ont d'autre destin que de servir et de subir une puissance qui les domine et à laquelle ne résistent ni l'idéologie dont elle procède ni les nationalismes qu'elle utilise. Dans cette compétition, les chances du capitalisme français, parti en retard et traditionnellement plus faible, dépendaient d'un changement rapide, d'un « effort impérieux » et d'une « réforme radicale ». Ce fut l'ambition de la Ve République d'en être le promoteur zélé et le régisseur efficace, ne concevant d'autre alternative que la maîtrise des mutations sauvages imposées par la lutte internationale ou la disparition prématurée et sans appel. « Etant le peuple français, il nous faut accéder au rang de grand Etat industriel ou nous résigner au déclin » (2). Depuis 17 ans, un mot d'ordre incarne la volonté militante du régime : adapter et moderniser l'économie nationale pour répondre au défi de la concurrence mondiale. Une seule voie est ouverte : « L'industrie française doit accentuer son effort pour réaliser des unités financières et industrielles plus importantes. Il faut aller vers des fusions, des ententes, des concentrations afin de donner à la France des entreprises à la taille internationale », (Georges Pompidou à « Entreprise »). Hors du profit capitaliste, point de salut : « L'intérêt du pays, c'est que les entreprises développent leurs profits », selon le même Pompidou en 1969, devant l'assemblée des Chambres de commerce. Ce qui est bon pour Michelin, Péchiney-Ugine-Kuhlmann ou Elf-Erap est bon pour la France. Tel est le fondement de l'action gouvernementale et de la légalité républicaine.

La politique fiscale est partie prenante. N'ayant pas de réalité autonome, elle est un des moyens qui concourent à la réalisation de l'objectif prioritaire. Trois fonctions sont dévolues à l'impôt :

1) favoriser par des incitations sélectives et des possibilités d'évasion légale l'avènement de la grande entreprise à forte capacité d'autofinancement, capable de dominer le marché national et de résister à la concurrence mondiale ;

2) garantir le rendement maximum des recettes fiscales nécessaires au financement d'une dépense publique en accroissement continu et principalement orientée vers des commandes passées aux grandes entreprises à des prix artificiellement majorés ;

→

Les démons du paradis

Plutôt que l'utilisation systématique des techniques classiques de fraude : fausses facturations et opérations fictives, qui ne jouent qu'un rôle d'appoint, la grande entreprise utilise tous les procédés d'« optimisation fiscale » qui lui permettent d'évader légalement ses profits vers les paradis fiscaux où elle constitue des variétés de paradis fiscal « Tax Heaven Companies » : les principaux lieux d'accueil sont la Suisse, le Luxembourg, le Lichtenstein, les Antilles néerlandaises, Bahamas, les Bermudes, les îles anglo-normandes, les Nouvelles Hébrides, etc. Vaduz (Liechtenstein) abrite les sièges sociaux de plus de 20 000 sociétés, environ une par habitant, veillards et nourrissons compris.

Les procédés d'évasion ne manquent pas : manipulation du prix des marchandises, achetées et vendues entre les différentes filiales du groupe, on réduit le bénéfice imposable en France en minorant le montant des ventes à une firme étrangère (réduction des prix unitaires, fausse déclaration, en moins, des quantités réelles, fausse dénomination de la marchandise, déclarée de qualité ou de valeur inférieure, absence de déclaration) ou en majorant le montant des achats. Ces opérations peuvent être simples et directes, entre fournisseurs et destinataires réels ; elles peuvent, aussi, être plus complexes et transiter par un ou plusieurs intermédiaires dont le rôle sera de masquer l'identité du destinataire réel ou de prélever au passage une partie du bénéfice pour mieux dissimuler l'importance du transfert final.

Les manipulations peuvent porter également sur des services, la réduction de l'impôt sur les bénéfices étant obtenue par majoration abusive des charges à déduire : dépenses effectuées pour le compte de la société étrangère (frais d'études, de recherche, de publicité, frais de main-d'œuvre, de formation professionnelle, assurances, frais d'entretien de biens situés à l'étranger, etc) ; rémunération à un prix excessif de services fournis par la société étrangère (intérêt à un taux trop élevé, redevances d'un montant exagéré pour utilisation de brevets, marques, procédés ou techniques, rémunération de techniciens, etc.) Inversement la réduction peut résulter d'une minoration, voire d'un abandon de recettes au profit d'une société étrangère.

C'est le rôle des Tax Heaven Companies de centraliser les fonds résultant de ces manipulations et de faire échapper ainsi à l'impôt la plus grande part des bénéfices.

3) s'assurer la neutralité des contribuables victimes en les anesthésiant **(voir l'encadré ci-contre)** et la participation active des bénéficiaires en accordant des privilèges fiscaux aux détenteurs du pouvoir et de l'argent.

La grande entreprise est devenue progressivement le seul interlocuteur de la politique fiscale, à la fois bénéficiaire d'une sélection rigoureuse et fermier général chargé de l'inégale répartition des charges. Une législation rénovée et rationalisée lui garantit l'accumulation du capital en franchise d'impôt, pratiquement sans limitation. Y concourent toute une série de dispositions relatives à l'amortissement, aux provisions, aux plus-values, aux apports partiels d'actifs, aux fusions, etc. Comme la part des résultats légalement exonérés s'accroît avec la capacité d'autofinancement, donc avec la dimension de l'entreprise, le taux réel d'imposition tend à être inversement proportionnel aux profits effectivement réalisés, ce qui renforce la position dominante des plus aptes. Finalement l'impôt sur les sociétés peut très bien ne frapper que la fraction que l'on entend distribuer. Il suffit de comparer, dans les résultats, le « cash-flow » (3) et le bénéfice fiscal pour constater que celui-ci ne représente en général qu'un faible pourcentage du total, d'ailleurs taxé à un taux réduit de moitié, par le jeu de l'avoir fiscal. Il ne faut donc pas s'étonner que près de la moitié (43 %) des sociétés anonymes françaises soient chroniquement déficitaires, fiscalement s'entend, ce qui n'empêche pas la plupart d'entre elles d'être de très belles affaires. Au sommet, les grands groupes, constitués en holding avec réseaux de filiales françaises et étrangères, négocient avec l'Etat, par « agrément » c'est-à-dire par contrat, le montant de leur imposition, quand ils ne le fixent pas eux-mêmes, unilatéralement en se jouant des législations nationales. « Ces entreprises ont un intérêt commun à réduire la charge fiscale globale du groupe, en consentant entre elles à des transferts de bénéfices, sous le couvert de diverses opérations courantes ou exceptionnelles. Parfois même le groupe a été constitué ou organisé à cette fin (...). Ils disposent des services des spécialistes internationaux les plus éminents qui proposent des schémas permettant de minimiser la charge fiscale globale du groupe. Ils utilisent à cette fin les ordinateurs pour déterminer les canaux de transfert : facturation, redevances, intérêts, etc. les plus appropriés ainsi que les pays où il convient de situer les profits du groupe. » (4) **(voir encadré p. 29).**

«Jamais payés»

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les sociétés pétrolières opérant en France, dit rapport Schvartz du 6 novembre 1974, constate que « Elf et la C.f.p. ne paient aucun impôt en France au titre de l'impôt sur les sociétés ». Quant à leurs filiales françaises, elles ont payé, en 1972, 120,2 millions de francs d'impôts dont 40 millions leur ont été restitués ; alors que le chiffre d'affaires consolidé des deux groupes était la même année de 23,5 milliards de francs et les bénéfices distribués de 635 millions. Même par rapport à ces derniers qui ne représentent qu'une petite fraction des profits réels, le taux d'imposition reste très inférieur aux 50 % officiels de l'impôt sur les sociétés. Quant aux « filiales françaises de sociétés étrangères (elles) paient au titre de l'impôt sur les sociétés des sommes dérisoires ». Au total, en 1973, 20 millions de francs pour un chiffre d'affaires global de 16,3 milliards de francs. « Il est vrai que seules Esso (58 millions) et B.p. (28 millions) ont affiché cette année-là des bénéfices. Toutes les autres (Shell, Mobil, Fina) affichaient des pertes » !

Les sociétés pétrolières, qui bénéficient de mesures fiscales très favorables : provisions pour reconstitution de gisements et fluctuations de cours, régime du bénéfice consolidé, ne sont pas les seules en cause ; simplement, le voile partiellement levé sur leurs activités contraste avec la plus grande discrétion qui entoure les autres. Ainsi « les comptes consolidés du groupe Péchiney-Ugine-Kuhlmann font état de provisions pour impôts (160 millions en 1972, 240 millions en 1973). Mais une partie de cette somme (62 millions en 1973) n'est en fait pas payée au Trésor : impôts différés, ils peuvent n'être finalement jamais payés » (Béaud, Danjou, David : « Une multinationale française, P.u.k. », Le Seuil). « Au bilan consolidé, ces impôts « différés » représentent une somme énorme : l'équivalent d'une année de « cash-flow » ou d'investissement ». Soit plus d'un milliard de francs (rapport d'expertise comptable au comité d'entreprise de P.u.k. pour 1973). Au niveau de la holding, les impôts sur les bénéfices apparaissent très modestes : 27 millions en 1971, 7 en 1972, 19 en 1973 ; ces mêmes années la capacité d'autofinancement prélevée sur les profits réels, autrement dit le « cash-flow », s'est élevée à 1 300 millions en 1971, 1 160 millions en 1972, 1 300 millions en 1973.

Mais l'entreprise intervient à un autre titre. Le prélèvement global, fiscal et parafiscal, atteint en France, comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale, environ 40 % de la production intérieure brute, soit plus de 400 milliards de francs. Près de 80 % du total est prélevé non sur le revenu ou le capital, mais sur la dépense. Intégré dans le prix des produits et services dont il constitue un élément du coût, progressivement transféré tout au long du circuit de production et de commercialisation, il est à la charge du consommateur. Les revenus sont ainsi massivement amputés lors de leur utilisation, ce prélèvement représentant près de la moitié de la consommation des ménages. Proportionnel au prix, ne tenant pas plus compte de l'utilité de la dépense que de la situation sociale des personnes, il pèse d'autant plus lourdement sur les plus faibles : retraités, ouvriers, employés, chargés de famille, dont les ressources sont totalement affectées à la satisfaction de besoins élémentaires. Il est logique que cette exploitation fiscale soit confiée à l'entreprise privée. Par elle transite l'essentiel du prélèvement : T.v.a. et cotisations sociales, patentes et taxes parafiscales, etc. Cette fonction d'intendance n'est pas sans présenter quelques avantages. Elle permet en particulier de transférer sur la majorité des travailleurs le coût des privilèges réservés à la minorité dirigeante.

C'est en toute légalité et avec une assurance tranquille que la bourgeoisie d'affaires et ses meilleurs serviteurs, tout en prélevant une part importante des profits sous forme de rémunérations déguisées en salaires, échappent à la double imposition qui frappe normalement le contribuable en faisant prendre en charge par l'entreprise leurs dépenses personnelles de consommation. Effectuées dans l'intérêt de celles-ci elles soulagent d'autant des revenus qui trouvent meilleur emploi à tirer parti des avantages accordés à la spéculation monétaire et immobilière. Des repas fins à la voiture acquise en leasing, des voyages d'affaires aux livres d'art et vieux alcools, des bureaux somptueux aux séminaires de golf, en passant par les rabais sur la plupart des produits, la priorité dans les services, les cartes de crédit, les abonnements gratuits et les invitations multiples, tout sera transformé en charges d'exploitation, déduit du bénéfice imposable, transféré dans les prix en tant qu'élément du coût de production, et finalement payé par les autres contribuables.

Loin de corriger les injustices, l'impôt, en France, les aggrave. Les règles de la démocratie occidentale ne sont pas du tout celles inscrites au fronton de ses palais nationaux. Promoteur et gérant efficace de l'inégalité fiscale française, Giscard d'Estaing n'a pas l'intention de détruire son œuvre. Fondé de pouvoir du libéralisme, il n'a pas reçu pour mission de remettre en cause les objectifs de la grande bourgeoisie, ni l'économie de profit. On peut donc lui faire confiance. Pour l'essentiel, les choses resteront ce qu'elles sont, garantissant le maintien d'un ordre social toujours plus contesté et plus contradictoire. Dans une société qui vend la Révolution en livre de poche dans les drugstores et matraque ses opposants, montre la liberté sexuelle sur grand écran et exerce la police des mœurs, appelle « monde libre » la jungle du marché capitaliste, les mots semblent décidément plus têtus que les faits ; et la mystification, un programme de gouvernement.

CHRISTIAN DE BRIE

300 impôts dans le panier de la ménagère

Le contribuable français est complètement mystifié par le système fiscal qu'il subit. Anesthésié, c'est sans s'en rendre compte qu'il paie une masse considérable d'impôts dont il ignore le montant. Personne en France ne sait combien il paie d'impôts. Pas même le ministre des Finances. Du « smicard » au P.d.g., de l'agriculteur à l'avocat, du fonctionnaire retraité au commerçant, l'ignorance est la même. Elle est d'ailleurs partagée par l'administration fiscale. Voudrait-elle l'apprendre que celle-ci n'y parviendrait pas. On a pu vérifier que, dans le panier de la ménagère qui a dépensé 100 F chez différents commerçants à l'achat d'une quinzaine de produits courants, il y avait près de 300 impôts et taxes parafiscales, représentant au total environ la moitié de ce qu'elle a payé. Sans que l'on puisse chiffrer le montant de chacun. La plupart ont été payés par les différents fabricants, grossistes, détaillants, tout au long de la chaîne d'élaboration du produit, depuis l'origine jusqu'au consommateur final, et répercutés dans les prix.

Combien d'automobilistes savent que, pour un litre de super qu'ils paient 1,84 F, l'Etat empoche 1,02 F (les compagnies pétrolières 0,42 F et les pays producteurs 0,40) ? Si un conducteur fait 20 000 km par an, il paie ainsi au fisc environ 2 000 F. Et l'essence est un des produits parmi les centaines que nous consommons chaque année.

---

(1) Documents du Cerc, 4e trimestre 1974, n° 24.

(2) Général de Gaulle, allocution radiotélévisée du 14 juin 1960 (Paris, la Documentation française, Actuels et documents n° 961, 18 juin 1960).

(3) Cash-flow : revenu brut des entreprises disponible pour des investissements. Mesure la capacité d'autofinancement (dotations d'amortissement, provisions, bénéfice après impôt...).

(4) Extrait du compte rendu du séminaire organisé le 15 novembre 1973 avec la participation de représentants des administrations fiscales françaises, allemandes, américaines et britanniques.

* Christian de Brie est le co-auteur d'un récent ouvrage, chroniqué en son temps par « l'Unité » : « F comme fraude » (éditions Alain Moreau).

Au risque de vous plaire



Théâtre

PARIS

*** Théâtre Récamier : « Le Balcon » de Jean Genet. Mise en scène d'Antoine Bourseiller.**

Un spectacle vengeur dirigé contre les fantasmes des « trois ordres » : magistrature, clergé, armée.

*** La Crypte (2, rue d'Eupatoria, 20e) : « Parlons-nous d'amour ? » par l'Atelier-Théâtre mobile.**

Une pièce d'origine suédoise remaniée par un groupe de femmes de Bobigny. Au programme : le sexe et l'usine ; plaisir et usure du corps.

*** Théâtre fou (21, Villa d'Alésia, 14e) : « Perseverare diabolicum est », écrit et mis en scène par Jean-René Toussaint.**

Un « théâtre de la folie » qui a fait la somme des happenings, de l'agit-prop, d'Artaud et de Grotowski. Le spectateur doit être prévenu : il s'agit plus d'une expérience que d'un divertissement.

*** Théâtre de la Cité internationale : « C'est pitié qu'elle soit une putain » de John Ford. Mise en scène de Michel Hermon.**

Le procès d'un couple incestueux : le frère et la sœur introduisaient dans « l'ordre fécond de la société » la stérilité superbe de leur amour...

*** Théâtre de Chaillot (salle Gémier) : « Antoine et Cléopâtre » de Shakespeare. Mise en scène de Jean Gillibert. Avec Maria Casarès.**

Les soubresauts d'un amour dont la politique ne fut sûrement pas le seul moteur.

*** Studio-Théâtre 14 (20, avenue Marc-Sangnier, 14e) : « Là-bas, je gagneral beaucoup d'argent et je reviendrai vite » de Michel et Antoinette Nowak. Par la Compagnie des Noctambules.**

Le problème de l'émigration à travers le cas des îles Baléares en 1899.

BANLIEUE

*** Cartoucherie de Vincennes (Théâtre du Soleil) : « Le cercle de craie caucasien » de Bertolt Brecht, par le Théâtre de la Liberté. Mise en scène de Mehmet Ulusoy.**

Un des meilleurs — sinon le meilleur — spectacles de la saison théâtrale.

*** Théâtre des Amandiers de Nanterre : « La bécane » de Michel Raffaelli, par le Théâtre Chronique.**

Point de départ : la lutte des travailleurs pour le maintien en activité des Papeteries de la Seine. Aboutissement scénique : le journal d'une ouvrière du papier.

*** Centre des loisirs de Champigny : « La grand'route » d'August Strindberg. Mise en scène de Pierre Della Torre.**

Une œuvre qui stigmatise tous les pouvoirs despotiques.

PROVINCE

*** Lyon (Théâtre du Ville) : « Une anémone pour Guignol ». Mise en scène de Marcel Maréchal.**

Les adieux lyonnais de Maréchal. Un monument de prétention et d'autosatisfaction.

*** Nancy (Grand Théâtre) : « Lapanique et Cie » par la Comédie de Lorraine.**

Reconstruire l'arche de Noé. Ou comment s'inventer un monde différent.

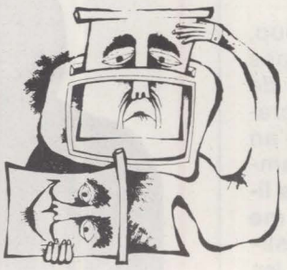

Télévision

VENDREDI 30 MAI

Retour vers l'enfance : « Le voyage en province », une dramatique avec Suzanne Flon et Henri Virlojeux (20 h 30, F.r. 3).

SAMEDI 21

La deuxième partie de l'événement du mois à la télévision : « Les Rosenberg ne doivent pas mourir » — voir en page 23 de ce numéro (20 h 35, A2).

La Grande-Bretagne à la veille du référendum européen, un dossier-débat de France-Culture (14 h 05).

DIMANCHE 1er JUIN

Kay Kendall éblouissante dans un film hélas un peu déliquescent de Stanley Donen, « Chérie recommençons » (14 h 30, A2).

La rediffusion — après la 1re chaîne en 1974 — d'« Azincourt », dans la série Les grandes batailles du passé (17 h 20, T.f. 1).

« Sabrina », une comédie de Billy Wilder autour du couple Audrey Hepburn-Bogart (20 h 35, T.f.1).

Le chef de file des « pronucléaires », Louis Leprince-Ringuet, à l'émission Questionnaire (22 h, T.f. 1).

LUNDI 2

Tribune libre : l'Union des femmes françaises (19 h 40, F.r.3).

Michel Simon et Gérard Philipe dans un beau Faust français : « La beauté du diable », un film de René Clair (20 h 35, T.f.1).

Histoires de la clandestinité : « Le secret des dieux, août 42 », une série de Gilles Perrault et Jean Cosmos (20 h 35, A2).

Dans la série Parti pris : la crise économique, avec Michel Rocard (12 h 45, France-Culture).

MARDI 3

Le fils aîné des Rosenberg, le coaccusé Morton Sobell, le cinéaste Otto Preminger, etc. participent au débat des Dossiers de l'écran organisé en conclusion de « Les Rosenberg ne doivent pas mourir » (20 h 35, A2).

MERCREDI 4

Jacqueline Gauthier et Victor Lanoux interprètent la pièce de Cocteau, « Le bel indifférent », mise en scène par Jean Marais (20 h 30, T.f. 1).

Le plus vénéneux des chefs-d'œuvre du cinéaste John Huston, « Reflets dans un œil d'or » (20 h 30, F.r. 3).

Spécial Angleterre : « Une île à la dérive ? », reportage de Jean-Claude Héberlé (21 h 15, T.f. 1).

JEUDI 5

L'un des monuments d'Orson Welles : « Le procès » (20 h 30, F.r. 3).

Une émission - procès : le problème de l'adoption — avec Simone Veil (20 h 35, A 2).

Alain Decaux raconte : la Castiglione, maîtresse — politiquement intéressée — de Napoléon III (21 h 35, A 2).

Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE

41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*70 F* ☐
normal d'un an à	*120 F* ☐
de soutien à	*150 F* ☐
de soutien à	*200 F* ☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement au C.C.P. L'Unité 3034980 La Source ☐

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

L'unité

Rédaction : 12 Cité Malesherbes
(Paris 9e) - Tél. 878.40.73
Administration : 41 bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Michèle Backmann, Josette Barbieri, Nicolas Brimo, Robert Butheau, Christine Cottin, Maurice Fabien, Yann Fitt, Georges Frameries, Claude Fuzier, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Jean-Loup Revérier, Jean-Claude Rieu, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Régie Publicitaire, 2, rue du Cygne, Paris-1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
Spectacles : France-Lafayette, 10, rue Bleue, Paris-9e. Tél. 523.10.35 ((Jean-Pierre Lemaire)
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet-Photocomposition — 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

MA PART DE VERITE

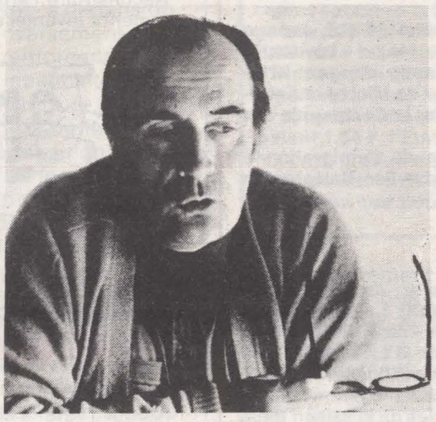

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

DIMANCHE 25 MAI

Ayant constaté, comme beaucoup, l'usure des grands principes énoncés par les Constituants de 1789, date de naissance de la démocratie politique en France, j'ai proposé l'an dernier, parmi les objectifs de ma campagne présidentielle, une charte des libertés. Quatre raisons principales me guidaient. D'abord il convenait de restituer à l'ensemble de notre peuple les valeurs que par un habile transfert la bourgeoisie s'était appropriées. La nouvelle classe dirigeante arrivée au pouvoir après des siècles de cheminement à l'heure précise où la société industrielle prenait son essor et promettait à ses maîtres de multiplier à l'infini leurs profits, avait fait du libéralisme économique son arme privilégiée contre les jeunes libertés. Paradoxe apparent qui ne tient qu'au vocabulaire. Tout homme à l'esprit libre devrait s'écrier devant les châteaux-forts bâtis aux carrefours de la production et des échanges : « le libéralisme voilà l'ennemi » puisque le droit public issu de la Révolution a servi en fin de compte à traduire dans la langue du capitalisme la très ancienne loi de la jungle.

Apparaissait ensuite le besoin de mettre à jour la législation du travail, de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui, de transformer les rapports de production, de préparer les voies du contrôle ouvrier, de décentraliser les niveaux de décision, toutes choses liées par nature à l'avènement de ces deux libertés que j'ai la faiblesse de croire fondamentales : le droit et le temps de vivre.

Troisième raison : il était insupportable que nos lois demeurassent en retard de deux générations sur l'évolution des mœurs. On sait comment M. Giscard d'Estaing, qui s'était bien gardé à l'époque d'inquiéter la fraction la plus conservatrice de son électorat, pille sur ce point le programme de la gauche. Emprunt licite qui ne m'irrite pas, loin de là, et qui souligne le bien-fondé de nos projets : tant mieux si l'âge civil est abaissé à 18 ans, si la régulation des naissances est permise et, pour ce qui concerne la contraception, encouragée, tant mieux si l'on délivre les couples désunis des misérables, des avilissantes contraintes du divorce. Reste à explorer d'autres domaines. Je dirai bientôt lesquels. On s'essoufflera à nous suivre.

La science et la technique enfin ont fourni au pouvoir d'Etat de nouveaux moyens d'intervention dans la vie privée des citoyens. Recenser ces moyens et prévoir la façon d'y parer, telle sera notamment la tâche du comité d'études qui, à l'initiative de Robert Badinter, consacrera ses travaux, dès jeudi, à la charte des libertés.

LUNDI 26 MAI

Ma chronique d'hier tombe à pic. A Lisbonne paraissait jusqu'à ces derniers jours un journal qui portait le beau nom de Republica. Ce journal était socialiste. Il avait résisté pendant quarante ans aux coups des dictateurs : censure, interdictions, et de temps à autre prison pour ses rédacteurs. La liberté au Portugal s'écrivait en quatre syllabes. Mais « Republica » n'existe plus. Son directeur, Raul Rego, locataire habituel des geôles de Salazar, a été sequestré dans son propre bureau et les presses occupées par un commando d'ouvriers que les socialistes portugais soupçonnent d'avoir été mobilisé par les soins du Parti communiste. Roi Salomon à l'œil borgne,le M.f.a. a rendu sa sentence en mettant les scellés. Adieu, presse libre !

Non, au revoir, si toutefois chacun prête la main à la démocratie en péril. Déjà les partis communistes d'Italie et d'Espagne, pour ne parler que de pays occidentaux, se sont prononcés en condamnant l'opération. L'attitude du Parti communiste français paraît plus embarrassée. Qu'un texte sur les libertés s'appelle charte (c'est le nôtre), code (c'est celui du gouvernement), ou déclaration (c'est le titre de l'important document que le P.c. vient de rendre public), la liberté d'expression s'inscrit au premier rang des droits élémentaires. L'affaire de « Republica » est de ce point de vue simple, très simple. Peut-être trop simple : on ne peut en effet répondre à la question posée que par oui ou par non.

MARDI 27 MAI

Décidément, ce sujet est inépuisable. Voilà que rebondit l'enquête sur les « plombiers » du « Canard enchaîné ». Le préambule de la Constitution de 1958, qui se refère en bloc à la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, n'a pas empêché la Ve République de systématiser les censures, d'organiser l'étouffoir de l'expression audio-visuelle, de ficher les citoyens. Son actuel ministre de l'Intérieur continue d'écouter aux portes et recommande le boycott des artistes qui ont usé de leur liberté pour assister de leur talent le candidat de la gauche à l'élection présidentielle. On a vu l'autre semaine le chef de l'Etat couronner une année de présence quasi quotidienne sur le petit écran par un insolent et puéril festival de confessions épanouies comme si la France s'était arrêtée de vivre pour s'adorer elle-même en regardant dans son miroir l'image un peu jaunie d'un vieux jeune homme, cousin germain, on en jurerait, des petites filles modèles de Madame de Ségur.

J'ai expliqué dans ces colonnes comment les postes périphériques ont été placés sous tutelle et j'observe avec tristesse que les velléités d'indépendance des directeurs de chaînes (on ne pouvait inventer mot plus juste) ont fondu au premier soleil d'un timide printemps.

Je faisais mes comptes, ce matin, avec quelques amis. Pas une fois depuis que près de la moitié des Français ont choisi la gauche en votant pour moi, il ne m'a été donné de leur parler directement. Pas une fois je n'ai été interrogé par les journalistes de la télévision sur la crise, le chômage, l'inflation, bref sur quelque problème qui pourrait mettre en doute la capacité de la majorité à gouverner la France. Encore suis-je mieux traité que la plupart des responsables de l'opposition. On comprend dans ces conditions pourquoi la gauche a décidé de retenir la liberté de l'information parmi les trois thèmes principaux de ses prochaines actions communes.

MERCREDI 28 MAI

De Raymond Aron ce trait de feu : « Le drame de Giscard d'Estaing est qu'il ne sait pas que l'Histoire est tragique ».